

# Le Pour et le Contre



**PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN :**  
France, colonies françaises et  
pays de protectorat français. 65 fr.  
Etranger..... 95 fr.

**AVEC SUPPLEMENT DE TIRAGES :**  
France... 75 fr. | Etranger. 105 fr.  
Prix du numéro. 2 fr.

**JOURNAL FINANCIER**

**PARAISANT LE DIMANCHE**

**PRIX DES INSERTIONS :**  
Annonces anglaises..... 8 fr. »  
— Réclames..... 15 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux  
annonces de souscriptions.

Chèque postal : 172-90 Paris.

**CINQUANTE-SEPTIEME ANNEE — N° 17**  
DIMANCHE 28 AVRIL 1940

**DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF :**  
**H. de SAINT-ALBIN**

**BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris**  
(BOULEVARD POISSONNIERE) — (2<sup>e</sup> Arrond<sup>t</sup>)

## Sommaire

La Loterie Nationale.  
Modifications au Contrôle des Changes.  
REVUE DE LA SEMAINE.  
Chronique des Mines d'or et des Valeurs sud-africaine. — Rapports trimestriels des Mises d'or.  
A Londres. — Le budget britannique 1940-41. — A Montréal et à Toronto. — Chronique de Bruxelles.  
Services Contractuels des Messageries Maritimes.  
INFORMATIONS. — Crédit Industriel de Normandie. — Banque Franco-Polonaise. — Senelle-Maubeuge. — Société Générale d'Explosifs (Chedites). — Hydrocarbures de Saint-Denis. — Société Française des Carburants. — Omnium Français de Pétales. — Raffinerie de Sucre de Saint-Louis. — Société Vinicole de Champagne. — Vignobles de Zayana. — Eaux Minérales de Vals Saint-Jean. — Hôtels de l'Etoile. — Compagnie Africaine d'Armement. — Coloniale des Chaux et Ciments de Marseille. — Manufactures Indo-chinoises de Cigarettes.  
ASSEMBLES ET BILANS. — Crédit Lyonnais. — Banque de Paris et des Pays-Bas. — Electricité et Gaz du Nord.  
NOUVELLES. — Décisions et avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Décisions et avis de la Chambre Syndicale des Banquiers en valeurs. — Prix de gros des marchandises. — Cote des changes. — Le volume des positions au Parquet. — Convocations d'assemblées. — Jetons de présence.  
BIBLIOGRAPHIE. — La Liste Alphabétique des Valeurs non cotées.  
BILANS. — Banque de France.  
RAPPORTS. — Electricité et Gaz du Nord.  
Coupons.  
Cours de la Bourse du 22 au 26 avril.  
TIRAGES. — Loterie Nationale, 8<sup>e</sup> Tranche. — Crédit Foncier, Foncières de 500 fr. 3 0/0 1903, Communales de 1.000 fr. 4 0/0 1931, 4 1/4 0/0 1932, 500 fr. 3 0/0 1906, 3 0/0 1912. — Afrique Equatoriale Française, emprunt 4 0/0 1930. — Martinique 3 1/2 0/0 1911. — Ville de Paris 2 1/2 0/0 1894-1896, 5 0/0 1935, obl. Municip. de 1.000 fr. 2 0/0 1898. — Credito Argentino Interno 4 1/2 0/0 1934, tit. de \$ 5.000, 1.000, 500, 100 m/n. — Crédit Foncier de France, obl. Commun. de 1.000 fr. 4 0/0 1931. — Chemins de Fer de l'Etat, obl. 4 0/0 1912-1914, obl. 5 0/0 1919.

## La Loterie Nationale

Le Journal Officiel du 24 avril publie le texte du règlement d'une tranche spéciale de la Loterie Nationale de 1940, dite « Tranche du Grand Prix de Paris », type Sweepstake.

Cette tranche, de 100 millions comme les tranches ordinaires, sera divisée en un million de billets de 100 fr. Elle comportera 215.390 lots, représentant un total de 60 millions, répartis ainsi qu'il suit :

1 lot de 5.000.000 de fr., soit.....	5.000.000
1 — 2.500.000 — soit.....	2.500.000
1 — 1.000.000 — soit.....	1.000.000
7 — 500.000 — soit.....	3.500.000
10 — 100.000 — soit.....	1.000.000
20 — 50.000 — soit.....	1.000.000
50 — 20.000 — soit.....	1.000.000
100 — 10.000 — soit.....	1.000.000
200 — 5.000 — soit.....	1.000.000
5.000 — 1.000 — soit.....	5.000.000
10.000 — 500 — soit.....	5.000.000
100.000 — 220 — soit.....	22.000.000
100.000 — 110 — soit.....	11.000.000

215.390 lots formant un total de.....Fr. 60.000.000

Ces lots seront attribués à concurrence de 20 millions par un tirage au sort préliminaire et pour le solde de 40 millions selon les résultats officiels du Grand Prix de Paris.

## MODIFICATIONS AU CONTROLE DES CHANGES

Institué par les décrets des 9 et 26 septembre, le contrôle des changes a été fréquemment remanié, avant et après le très important arrêté du 30 novembre, qui constituait une refonte complète des textes initiaux. Les deux décrets du 9 avril, parus à l'Officiel du 12 avril, laissent subsister intacte l'armature du contrôle, mais ils le resserrent en vue de limiter certaines fuites, et de permettre une meilleure conservation des avoirs à l'étranger et une surveillance plus attentive des transactions.

Le plus important des décrets du 9 avril est le premier qui soumet à une réglementation nouvelle un certain nombre d'opérations jusqu'alors demeurées libres.

### 1<sup>o</sup> Négociations privées de monnaies étrangères.

En vertu du paragraphe 5 de l'article 1<sup>er</sup>, les négociations de devises ou monnaies étrangères contre d'autres devises ou monnaies étrangères réalisées en France ou par les personnes considérées comme françaises sont assimilées à des exportations de capitaux et prohibées, sauf autorisation du ministre des Finances. Exception est faite, bien entendu, pour les opérations traitées par l'entremise de l'Office des Changes.

Auparavant, seuls les échanges de francs contre devises étrangères étaient considérés comme exportations de capitaux. Les transferts d'une devise étrangère à l'autre pouvaient se faire sans aucune intervention de l'Office des Changes.

### 2<sup>o</sup> Importation de monnaies et billets de banque.

Aucune restriction, avant le 12 avril, n'avait été apportée aux importations de billets de banque français, dont le volume n'était donc point limité. Les arrêtés du 30 novembre 1939, toutefois, avaient subordonné à une autorisation de l'Office des Changes les versements de billets de banque français à des comptes étrangers. En principe, l'autorisation n'était accordée qu'en vue de dépôts à des comptes désignés sous le nom de « comptes bloqués ». Remboursables soit à vue soit à échéance, ces comptes ne peuvent l'être qu'en francs et non en monnaies étrangères. C'est pour cette raison qu'on les appelait et qu'on les appelle encore des « comptes bloqués ».

En dépit de cette restriction, de très nombreux étrangers, inquiets de l'éventualité d'une invasion allemande, demandaient à se faire ouvrir des comptes dans ce pays refuge qu'est devenu la France. Les obstacles mis au libre emploi des billets de banque français n'empêchaient donc pas la continuation d'un mouvement d'importation de ces billets. Comme les opérations de change correspondantes se faisaient à des cours inférieurs aux cours officiels, les autorités françaises ont décidé de recourir à des mesures plus énergiques pour en diminuer le volume.

En vertu de l'article 2 du décret, l'importation des monnaies et billets de banque français ou coloniaux et des monnaies et billets de banque étrangers est interdite en principe. Cette interdiction comporte toutefois deux exceptions :

A. La Banque de France et les établissements agréés pourront être autorisés à importer des monnaies et billets dans les conditions fixées par l'Office des Changes.

B. Les voyageurs entrant en France pourront importer une somme de 10.000 fr. en monnaies ou billets français et coloniaux, et une somme de 10.000 fr. en monnaies ou billets étrangers. Ces deux maxima pourront être révisés; ils ont été provisoirement fixés par un arrêté du 9 avril relatif au contrôle douanier.

### 3<sup>o</sup> Importation de valeurs mobilières et titres divers.

L'article 2 du décret prohibe aussi l'importation de toutes valeurs mobilières, titres de propriété, titres de créance et coupons, sauf si elle est faite par l'intermédiaire de la Banque de France et des établissements agréés.

Cette mesure a pour but de faciliter les opérations de contrôle de l'Office des Changes sur les titres et les valeurs importés.

### 4<sup>o</sup> Importation de coupons.

Les coupons de valeurs mobilières étaient auparavant classés, comme les effets de commerce, dans la catégorie des moyens de paiement dont l'importation, en principe, est libre. Ils seront désormais assimilés aux titres et leur importation, comme celle des titres, ne pourra se faire que par l'intermédiaire de la Banque de France et des établissements agréés.

### 5<sup>o</sup> Emploi des disponibilités à l'étranger.

Les disponibilités appartenant aux personnes résidant en France et conservées à l'étranger ne pourront être investies désormais ni en actions ni en obligations. Les seuls emplois autorisés seront les bons à court terme.

L'objet de cette mesure est, paraît-il, d'éviter toute fluctuation de valeur et, par conséquent, toute réduction des disponibilités conservées par les Français à l'étranger. Le rendement de ces capitaux sera, en contre-partie, très limité, et leurs détenteurs seront encouragés ainsi à les rapatrier.

Il convient d'ajouter que les bons à court terme achetés pour l'emploi des disponibilités doivent être libellés dans la même devise que ces disponibilités.

### 6<sup>o</sup> Délais supplémentaires pour les déclarations.

Les diverses dispositions que nous venons d'analyser sont extraites des deux arrêtés et du premier des décrets du 9 avril.

Le second de ces deux décrets ne touche qu'à un point de détail. On sait que le décret du 9 septembre 1939 relatif aux avoirs à l'étranger avait prévu que l'Office des Changes pourrait accorder des délais supplémentaires aux personnes empêchées par un cas de force majeure de souscrire leurs déclarations dans les délais normaux. Aucune limite extrême n'avait alors été fixée pour l'octroi de ces délais. Le texte nouveau stipule que le terme des délais supplémentaires ne pourra être postérieur au 30 juin 1940. Il précise qu'une demande devra être adressée à l'Office des Changes. L'Office se réserve bien entendu le droit d'exiger toutes les justifications nécessaires pour établir le caractère de force majeure des circonstances invoquées.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous sommes vraisemblablement à la veille d'importantes opérations militaires en pays scandinaves. Ce sera la campagne du minerai. On s'y prépare de part et d'autre comme à une expédition difficile et grosse de conséquences; la Suède s'attend à être envahie et peut-être le sera-t-elle quand ces lignes paraîtront. Comme les Alliés sont respectueux des droits des neutres, la Suède ne peut être envahie que par l'Allemagne qui, ainsi, bénéficiera cette fois encore de l'initiative de la manœuvre. Mais elle ne bénéficiera plus de la surprise, car la Suède est depuis longtemps alertée et, bien loin de se résigner, elle se prépare à opposer à l'envahisseur une résistance énergique.

FOP 188

Cette extension des hostilités à la Suède permettrait sans doute à l'Allemagne de déployer ses ressources d'invasion qui sont énormes sur une bien plus grande étendue, mais en terrain très difficile et bien éloigné des mines de fer. Il se pourrait cependant que toute la région scandinave devint le théâtre des rencontres décisives.

La Bourse a d'abord accueilli avec une allégresse qui s'est manifestée sur toute la cote la nouvelle du débarquement des forces alliées en Norvège. Il lui a fallu ensuite tenir compte des menaces d'invasion en Suède; elle s'est mise sur une réserve d'ailleurs plutôt confiante: un marché encombré de capitaux en quête d'emplois est techniquement équipé à la hausse. Mais on se réserve; on fait peu d'affaires et il y a toujours disposition à alléger le vendredi les positions acheteur.

L'Angleterre vient de faire connaître le premier état de ses finances de guerre. Il est impressionnant, mais brillant, si l'on tient compte du fardeau à soulever.

Sans la menace de l'invasion de la Suède, la Bourse aurait certainement manifesté plus explicitement qu'elle n'a pu le faire l'excellente impression que lui ont produite le budget que vient d'établir le Chancelier de l'Echiquier pour l'exercice 1<sup>er</sup> avril 1940-mars 1941 et les justifications qu'il en a présentées au Parlement. Certes, l'effort financier en vue est d'importance: les prévisions de dépenses y sont en augmentation de £ 850 millions sur celles de l'exercice 1939-1940 qui s'est soldé déjà en déficit de 768 millions. Le déficit prévu pour cette année est de £ 1.433 millions. Ces prévisions ont bien des chances d'être dépassées dès cet exercice; elles le seront dans tous les cas l'exercice suivant. A ces charges il a été déjà en partie et il sera encore pourvu par des augmentations d'impôts; il faudra néanmoins en demander la plus forte part à l'emprunt.

Emprunt ne signifie pas seulement émissions de rentes, et cette observation est particulièrement à sa place quand c'est en Angleterre qu'il s'agit d'opérer le drainage des capitaux pour le Trésor et pour des dépenses de guerre. L'Angleterre est une immense usine à fabrication de capitaux, perpétuellement en activité, telle la fameuse mère termites de Maeterlinck, qui est gavée d'un côté pendant qu'elle pond de l'autre. Les disponibilités du public, et surtout celles des grandes entreprises financières et industrielles, s'y renouvellent constamment. Ce flux, par les innombrables canaux du crédit, remonte, perpétuellement aussi, aux industries multiples qui l'alimentent. Et, comme il y remonte sous forme de crédits à termes variés mais très courts, il se contente d'intérêts fort modestes. Il n'y a guère, du moins en apparence, qu'à laisser manœuvrer la machine à double effet, foulante et réaspirante: avec le public anglais elle trouve toujours un état d'esprit tout prêt à s'y prêter. La guerre dévore les capitaux, mais en partie elle les reverse dans la circulation par les salaires et les dividendes; le Trésor n'a qu'à tendre ses filets par l'intermédiaire des banques et des collecteurs d'impôts pour capter ce gigantesque fonds de roulement qui circule perpétuellement entre les usines et l'épargne dont les dépôts servent à escompter des traites, à faire des avances et à souscrire des bons.

Une partie appréciable du déficit laissé par le produit des impôts trouvera là à se satisfaire. Il restera, inévitablement, la plus grosse part de l'excédent des dépenses à couvrir par des émissions de rentes.

Le moral du contribuable anglais est à la hauteur des sacrifices qu'on attend de lui: il apportera son argent avec empressement et tant qu'il en aura, mais à la condition qu'on ne le moleste pas et qu'on le traite avec libéralisme. En conséquence, pas d'épargne obligatoire, pas de système Keynes: ce serait tuer la poule aux œufs d'or. Même l'Income-tax ne sera plus augmentée et restera au chiffre de 7 1/2 sh. par £ auquel l'a élevée la surtaxe de septembre dernier. On se bornera à en élargir l'assiette en abaissant de £ 2.000 à 1.500 le mi-

nimum de revenu frappé par la surtaxe. Les impôts nouveaux seront tous des impôts indirects frappant surtout les articles de consommation courante. La grande innovation est l'établissement d'une taxe sur les achats, achats de toute nature, qui est tout à fait analogue à notre taxe sur le chiffre d'affaires.

La seule mesure de compression des dépenses dont fasse état le projet de Sir John Simon est une limitation des dividendes; mais on n'en est encore qu'à une inscription de principe et le dispositif de la mesure est encore à l'étude.

En somme, budget inspiré de l'esprit le plus libéral. Voilà ce qu'en a retenu la Bourse de Paris comme le Stock Exchange lui-même. Le Stock-Exchange y a répondu immédiatement par une hausse massive des gilt edged.

Le récent emprunt de guerre — 300 millions de livres sterling en 3% — a été porté au pair et paraît avoir des chances de s'y installer solidement.

#### FONDS D'ETAT

La semaine a été bonne pour les rentes françaises. Sur un marché toujours alimenté par un courant régulier de transactions, elles ont secoué leur torpeur de la semaine précédente. Leur fermeté est d'ailleurs entretenue par la politique financière du Gouvernement, qui a réussi jusqu'ici à couvrir les dépenses de guerre sans faire le moindre appel aux capitaux en quête d'un emploi à long terme.

Le 3 0/0 s'est relevé de 73,85 à 74,45. Le 4 0/0 1917 passe de 78,15 à 79,80 et le 4 0/0 1918 de 77,50 à 79. Le 4 1/2 0/0 1932 A se raffermi à 86,90 contre 85,40. Le 4 1/2 1932 B, dont le coupon semestriel a été détaché la semaine dernière, le regagne à 85,95 contre 84,30. Le 5 0/0 1920, déjà très ferme la semaine dernière à 114,90 ex-coupon, s'élève à 116,45. C'est le 1<sup>er</sup> mai que seront remboursées, à 150 0/0, les trois séries sorties au tirage du 16 mars. L'obligation du Trésor 4 1/2 1933 fait un pas en avant à 1.002. Elle se recommande aussi aux amateurs de fortes primes de remboursement. Le 5 0/0 1939, à la veille du détachement de son coupon semestriel à l'échéance du 15 mai, hésite un peu au-dessus de 100.

Au groupe des rentes à garantie de change, la 4 1/2 0/0 1937 en appelle, timidement encore, de sa défaillance de la semaine dernière, à 214,90 contre 214,50. La 4 0/0 1925 réagit plus vigoureusement à 185, venant de 182,65.

Parmi les rentes émises à l'étranger, la 7 1/2 0/0 1921 coupure de \$ 1.000, clôture à 48,250 contre 47,450 et la 7 0/0 1924, amortissable à 105 0/0, à 58,900 contre 57,500. Hors cote, on traite aux environs de 18,900 l'Extérieur 4 0/0 1939 de 1.000 florins et de 25,500 le 3 3/4 0/0 de \$ 537.

Les emprunts belges-or, assez éprouvés la semaine dernière, se sont redressés et se rapprochent à nouveau de 3.000. Le 5 1/2 0/0 1932 reprend de 2.870 à 2.970 et le 1934 de 2.949 à 2.990. L'emprunt de conversion 5 0/0 1934, libellé en francs français, est calme à 760 contre 765. A ce cours, son rendement net dépasse 6,35 0/0.

La fermeté des fonds portugais ne se dément pas; leur service est assuré régulièrement en livres, et la situation du pays paraît pour l'instant le mettre à l'abri du conflit. Les rentes 3 0/0 se maintiennent aisément tout près de 2.500.

Le Young ne s'écarte pas des environs immédiats de 130. Aucune transaction en Dawes. L'emprunt autrichien 5 0/0 1933-1953, qui jouit de la garantie du gouvernement français et dont les coupons sont payables net d'impôt, est très ferme à 995. L'emprunt tchécoslovaque 5 0/0 1937-1942, qui jouit des mêmes garanties et des mêmes privilèges, se négocie tout près de 1.000.

Au groupe balkanique, les fonds roumains sont irréguliers. L'Unifiée 4 0/0 est offerte à 100 contre 111, tandis que la 7 1/2 0/0 1931 reprend de 190 à 203. Le Serbe 5 0/0 1902 s'avance de 170 à 185; le 4 1/2 1909 et le 5 0/0 1913 font un pas en avant à 173 et 189; le Funding 5 0/0 1933, dont le coupon semestriel vient d'être détaché avec un léger retard, à raison de 6 fr. 75 brut, le regagne entièrement à 109.

Certains emprunts danois ont fait cette semaine leur réapparition à la cote, mais, comme le faisaient prévoir les offres qui étaient inscrites à la cote, à des cours en vif recul. Citons le 3 1/2 0/0 1886 à 381 contre 603. Le 3 1/2 0/0 1897 à 1.630 contre 3.400, et le 3 1/2 0/0 1900 à 960 contre 1.630.

Par contre, la reprise esquissée sur les fonds norvégiens à la dernière Bourse de la semaine précédente s'est sensiblement développée. C'est ainsi que le 3 0/0 1888 rebondit de 1.550 à 1.600, de même que le 3 1/2 0/0 1894 de 1.550 à 1.850; le 3 1/2 0/0 1902 remonte la pente à 1.380 contre 1.280. D'ailleurs, des fluctuations assez importantes sont enregistrées sur les cours de ces emprunts ainsi que sur ceux des rentes danoises, et il est à supposer que tous ces titres garderont un caractère spéculatif tant que la situation ne sera pas stabilisée.

Les premières statistiques du ministère argentin de l'Agriculture indiquent que pour la campagne 1939-1940, la récolte de maïs est évaluée à 11.028.000 tonnes, supérieure de 6.164.000 t. à celle de l'an dernier et de 3.135.115 t. à la récolte moyenne des cinq dernières années. La fermeté du Credito Argentino ne se dément pas à 1.270.

Les fonds brésiliens ont peu varié; c'est ainsi qu'on retrouve le 4 1/2 0/0 1888 à 1.757, le 5 0/0 1909 (Port de Pernambuco) à 465 et le 4 0/0 1910 à 298. Signalons qu'à la Chambre des Communes, le Chancelier de l'Echiquier a indiqué que le Trésor envisageait de réquisitionner les obligations des Etats, communes et services publics du Brésil, dont le montant se totalise par 200 millions de livres sterling.

#### ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Entre le 11 et le 18 avril, le portefeuille commercial de la Banque de France s'est accru de près de 187 millions, mais les avances sur titres ont diminué de 46 millions 1/2 et les avances à trente jours de 11 millions. Pas plus que la semaine précédente, le Trésor, qui trouve dans les souscriptions aux Bons d'Armement une bonne part des ressources dont il a besoin pour le financement de ses dépenses, n'a fait appel à la Banque: il conserve ainsi une marge de prélèvements de 24.100 millions. L'ensemble des comptes courants créditeurs s'étant augmenté de près de 700 millions, la circulation fiduciaire s'est réduite de 807 millions, contre 645 millions déjà la semaine précédente. Le total des engagements à vue a diminué de 111 millions. L'encaisse-or étant restée sans changement, il en résulte un léger relèvement du pourcentage de couverture, qui passe de 49,27 0/0 à 49,30 0/0.

Aux premiers symptômes d'amélioration des dispositions générales du marché, la Banque de France s'est redressée de 8.020 à 8.125. La Banque de l'Algérie, à la veille de la déclaration de son dividende semestriel, est ferme un peu au-dessous de 7.600. Les quatre derniers coupons semestriels ont été de 135 fr. net au porteur. La Banque de l'Indochine se relève de 8.950 à 9.300. Rappelons que ses actionnaires sont convoqués en assemblées ordinaire et extraordinaire pour le 15 mai. La Banque de l'Afrique Occidentale s'élance de 1.625 à 1.745. D'après l'Agence Economique, le Conseil a décidé de répartir 4.981.257 fr. pour le deuxième semestre de 1939 contre 4.992.301 fr. pour le précédent semestre et 4.460.709 fr. pour le semestre correspondant de 1938. A l'approche de son assemblée convoquée pour le 31 mai, la Banque de Madagascar est toujours demandée vainement à 550.

Malgré la modicité de leur capital, qui ne permet pas à leurs actions d'avoir un marché régulier, les banques d'émission de nos vieilles colonies font, de temps à autre, l'objet de quelques transactions. La Banque de la Guadeloupe clôture à 3.600 contre 3.500, la Banque de la Guyane à 2.110 contre 2.150, ce qui serait bien cher si la réduction du dividende à 30 fr. pour l'exercice 1938-39 n'apparaissait pas accidentelle, la Banque de la Réunion à 3.400 contre 3.450. Quant à la Banque de la Martinique, échangée pour la dernière fois à 3.600, elle a été vainement demandée à 3.900.

La tendance s'est améliorée, cette semaine, au groupe des grands établissements de crédit sous la conduite de son habituel chef de file le Crédit Lyonnais qui s'est redressé de 1.675 à 1.710, sur un marché plus animé. On trouvera plus loin l'analyse du bilan qui sera présenté à l'assemblée du 7 mai. La Société Générale dépasse un peu 800. A la veille de l'assemblée qui doit, mardi, décider la répartition d'un dividende de 25 fr., le Comptoir d'Escompte s'affermi à 758. Le Crédit Commercial de France esquisse à 584 un mouvement de reprise qui devrait se développer. La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, qui a réalisé en 1939 un bénéfice supérieur au précédent, s'avance de 613 à 630. Son assemblée est convoquée pour le 25 mai.

Le Crédit Industriel et Commercial est ferme à 753, à la veille du paiement de son solde de dividende. La Société Bordelaise de Crédit Industriel est résistante à 715. L'assemblée, tenue le

22 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1939 qui se soldent, rappelons-le, par un bénéfice net de 3.605.234 fr. contre 2.523.960 fr. et par un bénéfice disponible de 4.259.691 fr. Le maintien du dividende à 45 fr. pour les 40.000 actions anciennes a permis de porter 1 million 1/2 aux réserves. Un acompte de 20 fr. ayant été payé en novembre, il reste dû un solde de 25 fr. payable (17 fr. 228 net au porteur) le 1<sup>er</sup> mai. La **Société Nancéienne de Crédit Industriel** se retrouve aux environs immédiats de 250, cours comprenant son solde de dividende de 4 fr. 678 net au porteur, payable aussi le 1<sup>er</sup> mai.

La **Société Française de Banque et de Dépôts** fait l'objet de transactions régulières tout près de 700 l'action libérée et de 600 la non libérée, mais la **Société Générale Alsacienne de Banque**, filiale aussi de la **Société Générale**, reste à 400 haute de transactions nouvelles. Le **Crédit du Nord**, dont le dividende vient d'être maintenu à 12 fr. 50 par l'assemblée du 24 avril, se montre à 285; paiement dès le 10 mai. La **Société Marseillaise de Crédit Industriel**, qui paiera, le 15 juin un solde de dividende de 17 fr. 50, se maintient un peu au-dessus de 700.

Parmi les banques d'affaires la **Banque de Paris** se relève de 1.052 à 1.063, malgré le détachement de son dividende de 35 fr. brut ou 20 fr. 90 net au porteur. La **Banque de l'Union Parisienne**, qui paiera le 1<sup>er</sup> mai, à raison de 21 fr. 90 net au porteur, le dividende de 32 fr. 50 afférent à l'exercice 1939, s'attarde à 531. On trouvera plus loin un bref compte rendu de l'assemblée tenue la semaine dernière par la première de ces deux banques. La **Banque Transatlantique**, qui va être en mesure de proposer à l'assemblée du 17 mai un dividende de 35 fr., supérieur de 5 fr. au précédent, s'immobilise à 606. La **Société Financière Française et Coloniale** s'avance de 390 à 428, soutenue par l'espoir que les résultats de l'exercice 1939 permettront la réouverture de l'ère des répartitions. Le **Crédit Foncier Colonial** résiste à 296.

Bien rarement cotée, l'action de 375 fr., libérée de 125 fr., de la **Banque Nationale Française du Commerce Extérieur** reparait, en meilleure tendance, à 45. Son assemblée est convoquée pour le 18 mai.

Le **Crédit Foncier** dépasse un peu 3.200. Dans le rapport qui sera présenté à l'assemblée du 30 avril, le gouverneur souligne que pendant les huit premiers mois de l'exercice, le volume des demandes de prêts était important et que le montant des semestres d'annuités échus était réduit à très peu de chose. Depuis le début de la guerre, l'augmentation des risques de non-recouvrement a conduit le Conseil à renforcer les provisions habituelles. Aussi, animé du souci de ne distribuer que des bénéfices définitivement acquis, le Conseil a-t-il cru devoir proposer une réduction du dividende : 140 fr. au lieu de 185 fr. Les 250.000 actions qui vont être créées en représentation des réserves seront émises jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940. Le **Sous-Comptoir** s'immobilise tout près de 265.

L'augmentation du nombre des locaux vacants et les allègements de loyers accordés par la loi aux locataires mobilisés ou dont les ressources ont diminué du fait de la guerre ne sont pas, à une heure où les charges d'entretien vont en s'accroissant, de nature à attirer sur les valeurs foncières l'attention des capitalistes qui veulent tirer un revenu substantiel de leurs capitaux. La **Rente Foncière** se traîne un peu au-dessus de 300. La **Société Foncière Lyonnaise** est morne à 697. L'**Immobilière Marseillaise** se raffermi à 1.790.

En raison de l'humeur encore maussade des valeurs hollandaises, la **Rotterdamse Bankvereeniging** perd d'abord un peu de terrain à 3.625, contre 3.800, puis elle réagit à 3.775. La **Banque des Pays du Nord** résiste à 412. Cet établissement est — avec MM. Vernes et Cie, la **Banque Française Commerciale et Financière**, MM. Worms et Cie — l'un des fondateurs de la **Société Privée de Réescompte** qui vient de se créer, au capital de 15 millions et dont l'activité s'exercera surtout sur le marché des capitaux, sur la négociation de Bons du Trésor et des acceptations de banque. La **Banque des Pays de l'Europe Centrale**, qui a réalisé en 1939 un bénéfice net de 6.479.722 fr. contre 6.749.560 fr., permettant de maintenir le dividende à 4 0/0 pour l'action ordinaire et à 6,47 0/0 pour l'action privilégiée, est calme à 375 la privilégiée.

Quelques francs de reprise à 739, pour la **Banque Ottomane**, stimulée par des commentaires moins sombres sur la situation diplomatique dans le Proche-Orient. La **Banque d'Athènes** est offerte à 40, sans contre-partie. Hors cote, la **Banque de Syrie et du Liban** est depuis quelque temps pratiquement introuvable, même à 2.000.

La tendance est meilleure aussi au groupe

égyptien où la **National Bank of Egypt** se redresse de 4.257 à 4.435 et le **Crédit Foncier Egyptien** de 3.690 à 3.755. La **Land Bank** a une raison particulière — le récent jugement en faveur des obligataires — de rester morose : échangée pour la dernière fois à 720, puis quelque temps vainement demandée à 450 et offerte à 500, l'action finit par trouver preneur à 505. La part, qui ne se négocie qu'en coulisse, cherche un terrain de résistance à 5.575. Le **Crédit Foncier d'Orient** qui, en dépit de sa nationalité française, peut se rattacher à ce groupe en raison des intérêts importants qu'il possède en Egypte, est irrégulier : l'action non libérée s'affermi à 155, tandis que la part glisse de 152 à 136.

La **Compagnie Algérienne** se maintient un peu au-dessous de 1.400. L'assemblée, tenue le 19 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1939 qui se soldent par un bénéfice net de 19.494.008 fr. contre 19.495.082 fr. en 1938. Le dividende a été, comme il était prévu, maintenu à 80 fr. par action O et à 16 fr. par action P. Un acompte de 25 fr. ayant été payé fin décembre aux actions O, il leur reste dû un solde de 55 fr. qui sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> juin en même temps que le dividende total des actions P. Le **Crédit Algérien** ne s'écarte guère de 2.100. La **Banque Industrielle de l'Afrique du Nord** progresse à 410, ce qui n'est pas un cours téméraire. La **Foncière et Immobilière de la Ville d'Alger**, qui convoque son assemblée pour le 21 mai, a valu en dernier lieu 242 l'action et 63 la part.

A 325, l'action du **Crédit Foncier de l'Indochine** ne fait encore, sur le pair de 250 fr., qu'une prime très aisément justifiable. La part a pris les devants à 2.248. Le **Crédit Mobilier Indochinois**, dont l'exploitation se poursuit dans de bonnes conditions, n'est pas inabordable à 148 l'action et 640 la part. La **Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie** trouve preneur à 60 l'action B de 500 fr. Il ne faut pas désespérer du relèvement de l'affaire. La **Banque Franco-Japonaise**, action de 500 fr. libérée du quart, est soutenue à 103. La **Banque Industrielle du Japon**, qui ne fait l'objet que de transactions intermittentes, a valu en dernier lieu 310.

Toujours agitée, la **Banque Nationale du Mexique** regagne finalement une dizaine de francs près de 280.

La **Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud** abandonne à 581 une partie du terrain récemment gagné. Le bénéfice net de l'exercice 1939 est de 5.967.589 fr. contre 6.940.642 fr. Report antérieur compris, le bénéfice disponible ressort à 13.698.977 fr. contre 13.078.419 fr. Le dividende sera maintenu à 25 fr. et le report à nouveau sera élevé de 7.731.388 fr. à 8 millions 400.599 francs.

#### CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Nos grands réseaux, cette semaine, ont fait un pas en avant, bien justifié par le rendement substantiel qu'ils offrent aux capitaux. Le **Nord** chemine de 1.040 à 1.050. Les actions nouvelles qui doivent être attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour deux anciennes de capital ou de jouissance, ne pourront être émises qu'après autorisation du Conseil d'Etat appelé à rendre son décret avant le 25 juin. L'**Est** gagne quelques points à 676. L'assemblée du 24 avril a fixé, comme il était prévu, le dividende à 42 fr. par action de capital et 22 fr. par action de jouissance. Le solde restant dû à l'action de capital et le dividende de l'action de jouissance seront payables le 1<sup>er</sup> mai à raison de 13 fr. 66 et 13 fr. 96 net respectivement. Le **Lyon** se maintient ferme un peu au-dessus de 1.000. L'**Orléans**, qui tient son assemblée à l'heure où nous écrivons, passe de 966 à 970.

Les **Départementaux**, qui ont dû remettre, faute de quorum, l'assemblée convoquée le 23 avril à une date ultérieure, s'éveillent à 335 contre 302. Les **Chemins de Fer de la Camargue** restent inscrits à 98 l'ordinaire et 45 la jouissance, cours anciens. Le dividende sera maintenu à 10 francs et 5 francs.

Les **Chemins de Fer du Maroc** atteignent 600 contre 575. Les **Tunisiens**, soutenus par l'augmentation du dividende, se redressent de 599 à 620, cours qui laisse encore un bon revenu. **Indochine et Yunnan** campe à 1.350.

Les **Chemins de Fer Congo-Grands Lacs** se maintiennent un peu au-dessus de 500 et pourraient voir mieux. Les recettes de l'exercice 1939 s'élevaient à 45 millions et les dépenses sont en légère diminution.

Les **Compagnies exploitant en Argentine**

reprennent courage. **Santa-Fé** dépasse un peu 700. **Buenos-Ayres**, qui a la meilleure situation financière, s'avance de 730 à 769 et **Rosario à Puerto-Belgrano** reste calme à 225 l'ordinaire et 237 la priorité.

On retrouve le **Canadian Pacific** à 318.

Vive reprise du **Métropolitain** de 770 à 835 l'action de capital et de 542 à 568 la jouissance. On relève dans le rapport de l'Electrorail que les bénéfices de la Compagnie en 1939 pourraient être voisins des précédents. De là la fermeté du marché. Les **Transports en Commun** en profitent et s'enlèvent de 450 à 535. La **S.I.T.A.**, bien oubliée depuis plusieurs mois, se réveille aussi à 340 contre 800.

Les **Tramways de Bordeaux**, dont le dividende de 11 fr. 65 net au porteur sera payable le 30 avril, sont fermes à 290. Les **Tramways du Var et du Gard** ont terminé l'exercice 1939 par un déficit de 743.817 fr. contre 332.280 fr. l'année précédente. Le titre végète à 38.

L'assemblée des **Tramways de Tunis**, tenue le 24 avril, a voté le dividende prévu de 5,80 0/0. L'action de 500 fr. oscille aux environs du pair.

Les indications fournies par le rapport de « l'Union Parisienne » sur la situation des **Tramways de Shanghai** — à savoir que les demandes de relèvement de tarifs n'ont obtenu que partiellement satisfaction et que l'on pouvait craindre une diminution du dividende, n'affectent pas le titre qui se retrouve près de 1.060. C'est que depuis longtemps la spéculation est très prudente à l'égard de ce beau titre, en raison de la politique japonaise.

#### CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

La tendance a été moins uniformément mauvaise, cette semaine, sur le marché du **Suez** et une partie du terrain perdu a été regagné. C'est ainsi que l'action de capital, qui était tombée de 16.625 à 15.715 la semaine précédente, s'est redressée à 16.160. L'action de jouissance suit le mouvement à 12.450, venant de 12.050. La part de fondateur se raffermi à 12.350 contre 11.450. Le cinquième de part civile, qui avait relativement bien résisté la semaine dernière, est resté morne près de 3.975. Les obligations 3 0/0 sont faibles à 7.160 contre 7.500 la deuxième série et à 7.205 contre 7.685 la troisième série ; la 5 0/0 fait meilleure contenance à 7.625.

Les **Entrepôts et Magasins Généraux de Paris** n'ont pas été galvanisés par la nouvelle qu'un dividende supérieur de 10 fr. au précédent serait proposé à l'assemblée du 21 mai. L'action de capital, qui recevra ainsi 80 fr. au lieu de 70 fr., gagne seulement quelques francs à 1.750 et l'action de jouissance, dont le dividende sera porté de 45 fr. à 55 fr. ne paraît pas à la cote. Les **Docks du Havre** sont ramenés de 1.155 à 1.050. Les **Docks de Marseille** se retrouvent près de 630 l'action de capital et de 225 l'action de jouissance. Les actionnaires ont, jeudi, approuvé les comptes de l'exercice 1939 dont nous avons publié un aperçu le 24 mars. Le dividende a été maintenu à 35 fr. pour l'action de capital et élevé de 10 fr. à 13 fr. 35 pour l'action de jouissance. Cette différence de traitement s'explique par le fait que l'action de capital a été remboursée de 200 fr. l'an dernier. Le dividende sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> mai. Les **Docks de Rouen**, qui vont sans doute porter leur dividende de 22 fr. 50 à 35 fr., sont demandés vainement à 350.

Venant de 9.880, le **Port de Rosario** regagne 10.000. L'obligation à revenu variable du **Port de Bahia** vaut 220. Nous avons souvent signalé sa dépréciation excessive lorsqu'elle se trainait aux environs de 100. Le **Port de Beyrouth** dépasse un peu 1.775. Le **Port de Fedala**, brûlant les étapes, atteint 1.320.

L'action des **Chargeurs Réunis**, très demandée, s'élanche de 1.230 à 1.465. La part reste à 1.191 faute de transactions nouvelles. Les **Messageries Maritimes** s'avancent à 290 l'ordinaire et 282 la privilégiée. Hors cote l'obligation 6 0/0 1927 **Services Contractuels des Messageries Maritimes** fait un bond aux environs de 73.000, la Cour d'Appel de Paris ayant confirmé le jugement du Tribunal Civil de la Seine qui condamnait la Compagnie à assurer en dollars canadiens-or et non en dollars-papiers le service de ce titre. Un instant déçue par le simple maintien de son dividende à 85 fr. pour le dernier exercice — de huit mois seulement il est vrai — l'**Auxiliaire de Navigation** esquisse à 1.620 un mouvement de reprise qui pourrait se poursuivre. L'action **Delmas-Vieljeux** passe de 950 à 995 et la part, à l'approche de son assemblée du 9 mai, de 9.300 à 9.500. L'action de capital **Transatlantique** retrouve un peu d'activité à 45,25 ; la jouissance se raffermi à 19, la part à 20.

En attendant que se précise dans quelle mesure et dans quelles conditions la flotte commerciale danoise va passer sous le contrôle des Alliés, l'Est Asiatique Danois paraît avoir trouvé vers 3.350 une position de résistance.

### ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Au cours de cette semaine, les valeurs d'électricité ont généralement consolidé les progrès qu'elles venaient d'accomplir, les développant même parfois dans une certaine mesure.

Parmi les titres du groupe parisien, la **Parisienne de Distribution** se redresse vivement de 645 à 680. L'**Union d'Electricité**, que nous laissons hésitante à 467, marque une tendance à l'amélioration et s'avance à 481. L'**Electricité de Paris**, toujours bien achalandée, passe de 670 à 697. Le **Nord-Lumière** paraît vouloir surmonter la fatigue dont il témoignait après des progrès rapides pour s'avancer de 800 à 843. L'**Electricité de la Seine** reste indécise à 340 : les ventes d'énergie ont diminué de 17,3 0/0 en 1939 par suite des répercussions de l'état de guerre.

La **Lyonnaise des Eaux**, dont l'action de capital venait de se replier à 1.205, regagne sans témérité quelques francs à 1.292 ; l'action de jouissance, qui avait mieux résisté, se redresse modestement à 985.

A 1.107 contre 1.000, l'**Energie Industrielle** regagne beaucoup plus que le coupon détaché le 15 avril. Les **Forces Motrices du Rhône** s'orientent également vers la fermeté à 705 contre 697.

La **Générale d'Electricité**, que nous laissons à 1.565 et qui, entre temps, regagnait sur ce cours 75 points environ, a été ramenée à 1.585. La **Thomson-Houston**, sur laquelle nous constatons des dispositions favorables à 280, les accentue à 301. **Eclairage et Force** poursuit son raffermissement, de 520 à 540. **Edison** s'échange à 810 l'action et 666 la part. L'assemblée du 19 avril a maintenu les dividendes à 50 fr. et 45 fr. respectivement.

La **Havraise d'Energie Electrique**, dont les bonnes dispositions reposent sur des motifs solides, les accentue à 875 contre 856 pour l'action de capital et à 678 contre 669 pour l'action de jouissance. Transactions toujours espacées sur la **Centrale d'Energie Electrique** : l'action de capital se retrouve à 749. Pour l'**Electricité de Caen** l'exercice 1939 se solde par un bénéfice net de 3.594.461 fr., contre 4.211.028 fr. précédemment. Il sera proposé à l'assemblée convoquée pour le 8 mai un dividende de 10 fr. 50 brut par action libérée, contre 12 fr., et de 6 fr. aux actions non libérées, contre 7 fr. 50. L'action ordinaire et l'action privilégiée restent sur des cours de 174 et 85 respectivement. En même temps que le dividende de 1939, soit 22 fr. brut par action, la **Nantaise d'Eclairage et de Force** mettra en paiement le 30 avril un acompte sur le dividende afférent à l'exercice 1939-1940, soit 10 fr. par action libérée et 2 fr. 50 par action libérée du quart. L'action libérée s'établit à 568.

Les **Forces Motrices de la Vienne** ont accompli une sérieuse avance de 440 à 535. Après affectation aux amortissements et provisions, le solde disponible pour répartition de l'exercice 1939 se monte à 18.221.238 fr. contre 11 millions 585.469 fr. en 1938 ; le dividende sera porté de 20 fr. à 27 fr. 50 par action. En même temps que l'assemblée ordinaire sera convoquée une assemblée extraordinaire pour statuer sur une proposition d'augmentation du capital par incorporation de 20 millions de réserves. Après l'effervescence dont il vient de faire preuve, non sans quelque anticipation, le marché de l'**Energie Electrique de la Haute-Garonne** revient au silence total. A 1.500 et 710 respectivement, l'action et la part **Pyénéenne d'Energie Electrique** montrent d'excellentes tendances : la Société dispose d'une production abondante qui lui permet de répondre aux augmentations de demandes.

L'**Energie du Littoral Méditerranéen** ne s'est modifiée qu'insensiblement à 652, cours dont la modestie apparaît avec clarté. La **Truyère**, que nous laissons à 1.180, atteint 1.288. La **Cère** semble vouloir se calmer à 212 et écouter la voix de la sagesse.

L'**Electricité de Beyrouth**, qui maintiendra son dividende à 50 fr. par action de capital et 20 fr. par action de jouissance, est recherchée à 665 et 297.

L'**Energie du Maroc**, après une vive poussée de reprise, souffre à 1.490 contre 1.505 : les cours des droits se sont élevés de 490 à 565 et de 425 à 475. Les **Eaux et Electricité de l'Indochine** s'établissent sans peine à 998 contre 975.

La **Générale de T. S. F.** poursuit son raffermissement de 875 à 890. **Radio-Orient** se maintient énergiquement à 5.000 pour l'action et 1.530 pour la part. Après l'augmentation de capital

de 4 à 6 millions par incorporation des réserves et élévation du nominal des actions de 100 à 150 fr., l'assemblée extraordinaire tenue le 17 avril par l'**Indépendante de Télégraphie Sans Fil** a décidé de le porter de 6 à 9 millions par création de 20.000 actions nouvelles de 150 fr., émises à 150 fr., réservées aux actionnaires dans la proportion d'une nouvelle pour deux anciennes, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940. L'action est ferme à 495.

Le **Gaz Lebon** s'améliore de 2.850 à 2.889 pour l'action de capital et de 2.206 à 2.275 pour l'action de jouissance. Une solution amiable vient d'intervenir dans le litige qui opposait depuis longtemps la Société à la Municipalité d'Alexandrie. Par suite des engagements contractés par l'industrie électrique en 1938, la Société a été amenée à envisager, en France et en Algérie, la création de sociétés filiales pour construire et exploiter certaines lignes de transport. Les dividendes votés par l'assemblée du 23 avril, soit 110 fr. et 85 fr. respectivement, seront mis en paiement à partir du 20 mai prochain. Les **Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité** s'améliorent de 216 à 235.

### PRODUITS CHIMIQUES

La plupart des valeurs de produits chimiques, tant au comptant qu'à terme, ont montré d'excellentes dispositions. Le marché est soutenu par de nombreuses publications de bénéfices, généralement en progression.

**Saint-Gobain** s'élève de 2.822 à 2.940, ce qui pourrait paraître cher si l'on ne considérait que son dernier dividende de 70 fr. ; mais l'affaire a une telle puissance industrielle... Son assemblée est convoquée pour le 10 juin. Les **Etablissements Kuhlmann** s'avancent de 927 à 947, cours comprenant le dividende de 30 fr. afférent à l'exercice clos le 31 août dernier ; payable le 8 mai ce dividende ressort à 16 fr. 35 net au porteur. L'importance du prélèvement fiscal s'explique par le fait que le dividende supporte, cette année, la partie de l'impôt cédulaire laissée à la charge des actionnaires lors de l'incorporation de réserves au capital. La **Bordelaise de Produits Chimiques** est ferme près de 320.

Les **Usines du Rhône-Poulenc**, qui vont élever leur dividende de 28 fr. à 30 fr., gagnent quelques francs à 1.238. Le bénéfice net de l'exercice 1939 ressort, nous l'avons dit, à 67 millions 221.898 fr. contre 63.568.498 fr. et le bénéfice disponible, comprenant le report antérieur, à 71.439.091 fr. contre 67.394.624 fr. Les **Salpêtres et Produits Chimiques** s'immobilisent près de 125. Les **Produits Organo-Chimiques** se relèvent à 475.

Les **Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis**, qui se traitent maintenant sous la forme de titres nouveaux, progressent de 1.705 à 1.765. Les **Produits Chimiques de Saint-Denis** suivent naturellement le mouvement à 560. Le **Ripolin**, dont on dit que les bénéfices ont diminué pendant le dernier exercice, fait cependant bonne contenance à 1.765 et 3.850. **Cotelle et Foucher**, à l'approche de la distribution d'actions gratuites annoncée, s'attarde un peu au-dessous de 700. Les **Docks des Alcools** passent de 640 à 675. L'assemblée, tenue jeudi, a approuvé les comptes de l'exercice 1939 et élevé le dividende de 45 fr. à 72 fr. 50.

A 2.040 contre 2.011, les **Produits Chimiques d'Alais** ont gagné plus que le montant du dividende qu'ils ont détaché la semaine dernière. L'**Electrochimie (Ugine)** a salué par une reprise, de 2.098 à 2.208, la publication des résultats de l'exercice 1939 dont nous avons reproduit l'essentiel il y a huit jours. Le droit à la répartition d'actions gratuites, qui cessera d'être négociable le 30 avril, vaut 564, ce qui, pour l'acquéreur de droits, fait ressortir à 2.256 le prix de revient de l'action nouvelle. **Bozel-Maetra** s'avance de 386 à 408. Son dividende sera maintenu à 12 fr. pour l'exercice de huit mois seulement clos le 31 août. Assemblée le 26 juin.

L'**Universelle d'Acétylène**, reprenant sa marche ascendante, atteint 829. L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire, convoquée pour le 6 mai, comporte l'élévation du capital de 8 à 10 millions par incorporation d'une somme de 2 millions prélevée sur la réserve extraordinaire, ce qui se traduirait par la distribution d'une action, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940, pour quatre actions actuelles. Le Conseil se fera, en outre, autoriser à porter éventuellement le capital, en une ou plusieurs fois, à 15 millions par création d'actions à souscrire en espèces. Quant au dividende, il va être élevé de 22 fr. 50 à 25 fr.

**Coty** s'échangeait à 330 au lendemain de l'assemblée du 23 avril, qui a approuvé les comptes de l'exercice 1939 se soldant, après 6.483.046 fr. d'amortissements et provisions, par un bénéfice net de 23.411.378 fr. contre 22.160.882 fr. et a

élevé le dividende de 25 fr. à 30 fr. Ce dividende est payable, depuis jeudi, à raison de 21 fr. 10 net au porteur; ex-coupon, le titre se retrouve à 330. **Fournier-Ferrier** s'avance à 252. L'exercice 1938 s'était soldé par un déficit de 9.647.497 fr. et l'assemblée du 30 juin avait pris acte de la démission du Conseil. L'administrateur provisoire annonce que l'exercice 1939 est bénéficiaire et qu'un plan de réorganisation financière est à l'étude.

Au groupe des textiles artificiels, la **Nationale Viscose** perd quelques francs à 690. La **Tubize Belge** fait un pas en avant à 84,25. Son assemblée se tiendra le 14 mai. La **Tubize Française**, qui convoque son assemblée pour le 6 mai, se traîne un peu au-dessus de 50.

Le **Carbone Lorraine** effleure 820, venant de 752. La **Centrale Rousselot**, dont le dernier cours est de 1.020, fait l'objet d'une demande sans contre-partie à 1.260. Les **Hydro-Carbures de Saint-Denis** vont maintenir leur dividende à 40 fr. pour l'action et 110 fr. pour le dixième de part et procéder à une incorporation de réserves au capital. Vive avance des deux titres à 802 et 1.700 respectivement.

Lundi s'est ouverte la période de souscription à l'augmentation de capital de l'**Air Liquide** dont nous avons exposé les conditions la semaine dernière. Rappelons seulement que les actionnaires ont un droit de préférence à titre irréductible dans la proportion d'une nouvelle, au prix de 120 fr., pour deux anciennes. Le droit de souscription s'échange à 610, ce qui fait ressortir, pour l'acheteur de droit, à un peu moins de 1.350 l'action nouvelle, jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940. L'action droit détaché s'est échangée vendredi à 1.355 et l'action droit attaché s'est brusquement avancée de 1.780 à 1.935. La part, qui ne participe pas à l'opération mais en tirera indirectement profit, sous la forme d'une augmentation de son pourcentage dans le partage des « superbénéfices », s'élance de 7.100 à 7.750.

Parmi les valeurs qui peuvent se réclamer de l'excellent patronage de l'**Air Liquide**, la **Société Chimique de la Grande-Paroisse**, à l'approche de ses assemblées convoquées pour le 14 mai, reste à 2.989 faute de transactions nouvelles.

L'**Oxygène et Acétylène d'Extrême-Orient** gagne encore quelque terrain, à 1.640, contre 1.585. Le Conseil convoque, pour le 13 mai, une assemblée extraordinaire à laquelle il demandera l'autorisation d'augmenter le capital par la création d'actions de numéraire dont la souscription, à titre irréductible, sera réservée aux actionnaires : le capital serait porté de 10 à 20 millions par la création, au prix de 300 fr., de 40.000 actions de 250 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940. Comme pour l'**Air Liquide** et pour la **Soudure Autogène**, qui appartiennent au même groupe, les actions non souscrites à titre irréductible seront souscrites par le banquier de la Société, à charge pour lui de les rétrocéder ultérieurement aux actionnaires qui n'auraient pu user de leur droit dans la période normale de souscription. La **Soudure Autogène**, un instant déprimée la semaine dernière, se redresse vivement de 625 à 690 l'action A et de 610 à 670 l'action B. Ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière, c'est une augmentation de capital de 10 millions dont le projet va être soumis à l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 22 mai. Les 100.000 actions nouvelles seront émises à 120 fr., jouissance 1<sup>er</sup> juillet 1940 et réservées aux actionnaires actuels à titre irréductible, à raison de une nouvelle pour deux anciennes, les actions non souscrites à titre irréductible devant être réservées pour permettre aux actionnaires empêchés d'exercer ultérieurement leurs droits.

Les **Salines de Djibouti** s'élèvent de 733 à 764. Elles paraissent encore accessibles à ce prix. Le **Comptoir de l'Industrie du Sel (Marcheville, Daguin et Cie)** bondit de 2.770 à 3.300. Les actionnaires sont convoqués le 16 mai, d'une part en assemblée extraordinaire et ordinaire pour décider d'arrêter au 31 août les comptes de l'exercice 1939, approuver le bilan et fixer le dividende, d'autre part en assemblée extraordinaire pour incorporer des réserves au capital. Il sera proposé un dividende de 60 fr. et le doublement de la valeur nominale des titres, qui est actuellement de 500 fr. Les **Salines de l'Est** sont irrégulières : l'action de capital s'avance de 575 à 680, tandis que la jouissance s'affaiblit à 460, contre 480.

Au groupe des phosphates, **Gafsa**, soutenu par la perspective de l'incorporation de réserves au capital que nous avons annoncée, développe à 1.139 ses récents progrès. Les **Phosphates de Constantine** se retrouvent à 439.

Après une forte reprise, la **Norvégienne de l'Azote** revient à 1.466 contre 1.440 l'action ordinaire, 1.605 contre 1.625 l'action privilégiée. Les

**Produits Azotés** s'avancent encore un peu, de 401 à 412.

Quoique la situation géographique de ses installations pèse toujours sur son marché, **Kali-Sainte-Thérèse** gagne quelques francs à 924, venant de 887. Hors cote, l'action **Potasas Ibericas** vaut environ 1.700.

#### MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Ce compartiment a bien défendu les améliorations, souvent importantes, survenues pour un grand nombre de ses appréciations aux premiers jours de cette période hebdomadaire. La consolidation s'opère avec une aisance qui peut laisser espérer de nouveaux progrès, ceux-ci étant d'ailleurs justifiés dans la majorité des cas par des motifs pertinents.

Après avoir enregistré, à 1.780, ses plus hauts cours depuis le début des événements actuels, le **Creusot** ne s'en présente pas moins en reprise à 1.750 contre 1.735. Les **Forges et Aciéries de la Marine** se redressent encore de 528 à 546 : le solde du dividende voté par l'assemblée du 15 janvier sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> mai, à raison de 12 fr. 30 au nominatif et de 10 fr. 05 au porteur. **Châtillon-Commentry** s'avance facilement de 1.800 à 1.885, car son dividende va être porté de 65 fr. à 100 fr. pour l'exercice de huit mois clos le 31 août. Assemblée le 29 mai. **Commentry-Fourchambault** a trouvé, aux environs immédiats de 1.200, un point de résistance solidement organisé, en attendant l'occasion favorable pour reprendre le mouvement offensif.

Nous retrouvons à 2.760 l'action **Pont-à-Mousson** que nous laissons à 2.730 : encore un marché très étroit dont, par cela même, les évolutions ne doivent être appréciées qu'avec prudence. Voici huit jours, l'estimation alors pratiquée sur **Micheville** ne nous paraissait nullement exagérée, bien au contraire, à 805 ; nous la voyons à 820.

L'appréciation de **Saulnes** ne se modifie guère à 740 contre 715. **Senelle-Maubeuge** reprend de 720 à 755 : il semble que le marché n'ait point encore pris conscience de l'amélioration effective traduite par le dernier exercice et qui comporte pratiquement plus d'importance que le maintien du dividende à son taux précédent. Ce dividende sera payable le 30 avril à raison de 27 fr. 51 net au porteur.

Les **Forges du Nord et de l'Est** se retrouvent finalement à 698, contre 661 : les transactions effectuées sur ce titre ont atteint, par moments, de l'ampleur. **Denain-Anzin** évolue de 1.465 à 1.540. **Louvroil-Montbard**, que nous laissons à 550, sommeille toujours à 588. **Paris-Outreau**, que l'augmentation substantielle de son dividende portait, voici huit jours, de 2.090 à 2.170, demeure très ferme à 2.200. Quelques transactions sur les **Forges de Gueugnon**, qui s'animent de 220 à 290 et semblent escompter une prochaine reprise des dividendes.

Au groupe étranger, **Arbed**, après être resté quelque temps sur un cours de 4.865, est revenu à 4.705, peu coté depuis. **Ougrée-Marihaye**, mieux soutenue par ses indications d'origine, se redresse par contre assez vigoureusement de 980 à 1.005. **Huta-Bankowa** en est toujours à la torpeur complète.

Les **Aciéries du Chili** montrent encore une grande fermeté à 14.200 contre 13.900 pour l'action et 2.650 contre 2.700 pour la part. L'extraction du minerai de fer de Tojo s'est élevée, en février 1940, à 152.004 tonnes contre 107.000 t. en février 1939 : pour les deux premiers mois de l'exercice en cours, l'augmentation du tonnage extrait se monte à 45.379 tonnes.

La **Française des Métaux** se redresse de 2.259 à 2.345. Les **Tréfileries du Havre**, qui s'établissaient en fin de semaine à 945, consolident et augmentent leurs progrès à 965.

Le compartiment des valeurs spécialisées dans la construction du matériel ferroviaire conserve les dispositions favorables dont nous avons déjà exposé les raisons. La **Française de Matériel** passe de 660 à 788 ; **Brissonneau et Lotz** franchit une nouvelle étape de 1.100 à 1.260 ; la **Franco-Belge**, qui s'était repliée à 1.305, reprend à 1.390. La **Société Française de Constructions Mécaniques** s'améliore tout doucement de 370 à 385, en attendant de faire mieux. La **Compagnie Générale de Constructions** revient de 577 à 504, cours qui comprend le dividende de 8 fr. 52 net au porteur payable le 30 avril.

L'**Alsacienne de Constructions Mécaniques** poursuit son redressement justifié de 968 à 985. L'assemblée du 25 avril a voté le dividende prévu de 75 fr. payable à raison de 72 fr. 20 net au porteur le 15 mai. Les **Forges et Ateliers de**

**Constructions Electriques de Jeumont** se présentent améliorés de 430 à 454 pour l'action, de 980 à 1.130 pour la part.

L'assemblée extraordinaire convoquée le 14 mai par la **Compagnie Générale de Construction de Locomotives** statuera sur la clôture anticipée de l'exercice 1939 au 31 août. L'assemblée ordinaire convoquée à la suite pourra alors approuver les comptes de cet exercice (huit mois). Il se solde par un bénéfice net de 3.051.565 fr. (contre 1.274.422 fr. pour l'exercice 1938, qui comportait douze mois), après affectation de 13.245.831 fr. aux amortissements, réserves et provisions. Le dividende proposé sera de 6 fr. brut par action et de 0 fr. 88 par part. Le dernier dividende réparti — 9 fr. brut par action — remontait au 15 mai 1936. Nous retrouvons à 167 l'action que nous laissons à 152.

Dans les entreprises de constructions maritimes, les carnets de commandes, qui sont déjà bien garnis, sont loin d'avoir épuisé leurs possibilités. **Penhoët** se maintient facilement à 1.825 contre 1.750. Les **Ateliers et Chantiers de la Loire** font bonne figure à 840 contre 815. Les **Ateliers et Chantiers de France** ne modifient guère leur cours précédent de 545 : la Société d'Etudes, qu'ils ont créée à cet effet, envisagerait la reprise et la remise en marche prochaines des chantiers navals de Blainville, depuis longtemps en sommeil. Les **Ateliers et Chantiers de Bretagne**, dont la qualité intrinsèque paraissait jusqu'ici un peu méconnue, se redressent vigoureusement de 365 à 470. Les **Chantiers de la Méditerranée** mettront en paiement le 1<sup>er</sup> mai le dividende de 130 fr. brut voté par l'assemblée du 25 avril (93 fr. net aux actions au porteur). Le rapport signale que la Société a reçu des commandes considérables à exécuter dans des délais excessivement courts.

Le marché de **Citroën** voit se maintenir autour de lui une animation soutenue. L'action N s'est développée de 804 à 835 ; beaucoup de titres ont changé de mains aux environs de 800, prix auquel ils trouvent un accueil empressé : l'action B, longtemps plus calme, passe de 725 à 760. Les parts bénéficiaires s'établissent à 314 pour la part de premier rang et à 157 pour la part bénéficiaire nouvelle. **Ford**, longtemps attardée, passe de 85 à 97. **Peugeot** évolue de 557 à 585.

Les **Moteurs Gnome** accomplissent un nouveau progrès de 1.324 à 1.449. La Société vient d'apporter, au Comptoir National des Transports Aériens, différents titres et valeurs dont 20.653 actions Air-France et 6.000 actions Morane-Saulnier. Comme rémunération, elle recevra 20 millions d'actions nouvelles émises par le Comptoir des Transports ; cette rémunération serait ramenée à 10.000 actions de 100 fr. au cas où l'autorisation de transfert des actions Air-France ne serait pas accordée. Gnome et Rhône vient également d'obtenir du Conseil d'Etat l'annulation du décret rendu, le 4 mai 1937, et qui autorisait les ministres de l'Air et des Finances, moyennant acquisition de 100 actions, à placer la Société sous un régime spécial et le contrôle direct de l'Etat.

Les transactions se font un peu plus nourries sur les **Signaux et Entreprises Electriques** aux environs de 1.692. **Philips**, partageant le sort des valeurs hollandaises, n'évolue que faiblement aux alentours de 1.900.

**S. K. F.** s'affaiblit encore de 1.600 à 1.541 ; les **Magnétos R. B.** sont toujours recherchées aux environs de 210, mais le flottant se révèle rare.

**Schwartz-Hautmont**, que nous laissons voici huit jours demandée à 850, l'est maintenant à 1.070 : les cours se rapprochent ainsi de cette appréciation plus substantielle qui paraissait s'imposer.

Le **Métal Déployé** convoque une assemblée extraordinaire pour le 14 mai. Il y sera proposé de constituer une réserve spéciale par prélèvement de 506.167 fr. sur la réserve pour éventualités diverses, 425.000 fr. sur la réserve pour travaux neufs, 2.468.833 fr. sur la réserve pour reconstitution de stocks. Sur ce total, il sera prélevé et incorporé au capital actuel de 6 millions 800.000 fr., une somme de 3.400.000 fr., pour le porter à 10.200.000 fr. par élévation du nominal des actions de 100 à 150 fr. L'action termine à 498.

**Caplain-Saint-André**, dont l'assemblée sera convoquée pour le 22 mai, progresse de 460 à 496. L'exercice, d'une durée de huit mois, clos le 31 août, se solderait par un bénéfice du même ordre que le précédent. **Mestre et Blatgé** s'avance de 80 à 93 l'action ordinaire et de 87 à 102 l'action privilégiée. Le bénéfice net de l'exercice 1938-1939, clos le 31 octobre, ressort à 210.687 fr. contre 1.482.300 fr. ; il s'y ajoute un report antérieur de 14.052 fr. A l'assemblée convoquée pour le 25 mai, le Conseil proposera de limiter le dividende à l'intérêt statutaire de

5 0/0, alors qu'il avait été réparti 7 fr. l'an dernier. L'**Appareillage Electrique Industriel (Pétrier)** est délaissé à 151 l'action et 152 le cinquième de part à l'approche de l'assemblée des porteurs de parts qui doit se tenir lundi. **Rateau** progresse encore à 600. Son dividende sera fixé à 30 fr. pour l'exercice de huit mois clos le 31 août 1939, contre 20 fr. précédemment. Les **Applications Mécaniques** s'avancent de 2.845 à 2.900, malgré le détachement de leur coupon. Le dividende de 150 fr. brut afférent à l'exercice 1939 a été mis en paiement le 25 avril à raison de 104 fr. 25 net au porteur. Les **Travaux d'Eclairage et de Force (Clemçon)** sont délaissés à 124. Malgré une forte progression des bénéfices (810.613 fr. contre 337.970 fr.), le Conseil, soucieux de renforcer les amortissements et d'entretenir la trésorerie, ne proposera encore aucun dividende à l'assemblée du 8 mai.

#### CHARBONNAGES

Les valeurs de charbonnages ont profité, dans une bonne mesure, de l'amélioration constatée aux premiers jours de la semaine. Leurs progrès, parfois sensibles, comportent en outre un caractère de généralité qui repose sur des bases sérieuses. Il se dégage ainsi, malgré des contradictions inévitables et dues à une ambiance conditionnée par les éléments extérieurs, une continuité réelle dans le renforcement des cours qui ne doit pas passer inaperçue.

**Lens**, que nous laissons la semaine dernière à 343, se dresse à 360. Les échanges ont été particulièrement nombreux sur cette excellente valeur, tant au comptant qu'à terme, où le courant des primes prend de l'ampleur. **Courrières** est également traitée largement et s'améliore de 281 à 290. Excellente allure de **Marles** à 578 contre 560. **Vicoigne**, dont nous soulignons voici huit jours l'attrait indiscutable à 718, termine à 742. Venue de 707, **Béthune** progresse à 722. **Anzin**, que nous laissons hésitante à 735, se ressaisit logiquement à 740. **Bruay**, sur laquelle s'exerce toujours l'activité de la spéculation et qui paraît éprouver le besoin de reprendre quelque souffle, fait bonne contenance à 312 contre 303. **Liévin**, dont nous constatons récemment la faculté de résistance aux alentours de 230, termine avec aisance à 268. Après un repli assez brutal et sa stabilisation postérieure à 1.780, **Aniche** se réveille peu à peu pour s'établir à 1.810 : estimation encore modeste si l'on tient compte de décisions qui, pour être remises, n'en méritent pas moins d'être escomptées. **Dourges** s'est développée raisonnablement de 1.350 à 1.415, cours qui comprend le dividende de 29 fr. 55 net payable le 29 avril. Les 114.000 actions nouvelles représentant l'augmentation de capital par incorporation de réserves vont être inscrites à la cote, ainsi que leur droit d'attribution (une pour trois). **Carvin**, dont le marché demeure toujours très étroit, n'enregistre pas de modifications sensibles de 849 à 820. La **Grand'Combe** s'alourdit encore quelque peu de 829 à 824 : l'action semble rester sous l'influence des déclarations faites à la dernière assemblée et suivant lesquelles les dispositions fiscales relatives aux bénéfices de guerre ne permettraient guère d'espérer l'amélioration de la rémunération actuelle.

Le tonnage extrait par **Blanzy** pendant le dernier exercice, d'une durée exceptionnelle de huit mois, se monte à 1.408.857 tonnes contre 1.361.443 t. pendant la période correspondante de 1938. Parallèlement, les ventes sont passées de 1.243.633 t. à 1.324.262 t., la production d'électricité s'établissant à 33.762.870 kwh. Résultats évidemment satisfaisants, mais dont l'appréciation actuelle — de 1.380 nous passons à 1.408 — paraît néanmoins optimiste. Le coupon n° 19, de 44 fr. brut, 33 fr. 322 net au nominatif, 31 fr. 645 au porteur, sera détaché le 7 mai.

**Albi** semble récupérer son entrain et se trouve, de ce fait, portée de 1.060 à 1.150. Après être passée de 1.560 à 1.675, **Carmaux** ne manifeste qu'une activité restreinte. Sa situation géographique lui confère pourtant, dans les circonstances actuelles, un intérêt particulier.

De 834 à 894, **Montrambert** s'anime avec une certaine vivacité. Négociations toujours intermittentes et fort rares sur **Cessous** (action et part).

Les menaces qui pèsent sur les Balkans ne laissent pas au mérite intrinsèque affirmé par la **Hongroise de Charbonnages** le loisir de se manifester. L'assemblée est convoquée pour le 30 avril. Les négociations sont également rares pour **Trifail** et **Czeladz**. **Héraclée** s'améliore doucement de 174 à 182 pour l'action, alors que la part évolue de 3.410 à 3.510 : mouvements dont la signification présente n'apparaît pas utilement.

Les **Charbonnages d'Ekatherine** restent sur un cours déjà ancien de 29,50. L'assemblée extra-

ordinaire du 23 avril a décidé la réduction conditionnelle du capital de 45 à 15 millions, puis sa réaugmentation de 15 à 30 millions. Le Conseil a été autorisé en outre à céder éventuellement les actifs espagnols de la Compagnie.

L'amélioration enregistrée par les **Charbonnages du Tonkin**, de 2.985 à 3.090, ne constitue encore que l'indice d'une amélioration subséquente et pratiquement justifiée. Le coupon n° 47 sera mis en paiement le 7 mai, à raison de 35 fr. brut, 25 fr. 55 au nominatif et 22 fr. 55 au porteur.

**Dong-Trieu** s'élève à 284 l'action; parallèlement, la part passe de 1.800 à 1.860. L'assemblée extraordinaire du 22 avril a voté l'augmentation du capital de 28 à 42 millions, par l'émission, au prix de 105 fr., de 140.000 actions ordinaires, dont 84.000 réservées aux actionnaires et 56.000 aux porteurs de parts. Les sommes provenant de cette augmentation de capital serviront à éteindre 6.750.000 fr. de passif hypothécaire et 7.250.000 fr. de passif chirographaire. Le bilan, caractérisé jusqu'ici par le poids de ses exigibilités à court ou moyen terme, s'en trouvera évidemment allégé, mais ceci ne constitue encore que le premier pas vers un aménagement définitif.

### MINES MÉTALLIQUES

Le Gouvernement britannique n'a point changé le cours légal du cuivre. A New-York, les prix de vente de l'électrolytique ont été un peu moins soutenus.

Les actionnaires des grandes mines rhodésiennes ne souffriront pas beaucoup de la limitation projetée des dividendes des sociétés britanniques, assurés qu'ils sont de retrouver à la fin de la guerre les profits qui auront pu être mis en réserve. La **Roan Antelope** a été très calme à 153. La **Rhodesian Anglo-American** a gagné quelques points à 217, après la déclaration par la Rhokana d'un dividende de 25 0/0 égal au précédent. On dit que la N'Changa, dans laquelle la Rhodesian a des intérêts, projette d'augmenter son capital de £ 1.500.000 pour procéder à de nouveaux développements.

L'**Union Minière du Haut-Katanga** reprend de 5.340 à 5.430.

Le **Rio Tinto** s'immobilise presque à 2.920 contre 2.910. Le produit de l'exploitation est passé de £ 234.765 en 1938 à £ 288.805 en 1939, tandis que les autres revenus ont fléchi de £ 340.495 à £ 284.331. Les produits bruts, finalement, ont atteint £ 573.136 en 1939 contre £ 575.260 en 1938. Le bénéfice net a été de £ 139.150 en 1939 contre £ 148.157 en 1938. Le dividende habituel aux actions privilégiées absorbera £ 81.250 et les actions ordinaires, cette année encore, ne recevront rien.

L'action **M'Zaïta** s'avance à 193,50. L'assemblée du 25 avril a approuvé les comptes de 1939 et fixé le dividende à 18 fr. 50 brut par action et à 282 fr. 525 brut par part bénéficiaire. Le dividende sera mis en paiement le 10 mai à raison de net : action nominative 15 fr. 17 ou 13 fr. 50 suivant catégorie; au porteur, 13 fr. Part bénéficiaire, 231 fr. 67 ou 206 fr. 24 au porteur 196,825. L'action **Naltagua** s'inscrit à 197.

Parmi les mines et les fonderies de plomb, **Penarroja** est calme à 441. **Aouli** progresse de 710 à 735.

Au groupe des mines et des fonderies de zinc, la **Vieille-Montagne** reprend de 1.345 à 1.473; le dividende, on le sait, sera fixé à 50 fr. b. net. La Société a fourni dans son rapport, sur le marché du zinc, des indications sur lesquelles nous reviendrons.

L'**Asturienne des Mines** passe de 248 à 255. Les bénéfices bruts divers de 1939 se sont élevés à 44.146.789 fr. b. contre 32.757.712 fr. b. en 1938. Frais et charges déduits, et après avoir consacré 13.390.453 fr. b. aux amortissements contre 10.361.774 fr. b., il reste un bénéfice net de 13.194.374 fr. b., alors que les comptes de 1938 se soldaient sans bénéfice ni perte. La Société rouvrira donc l'ère des dividendes et réparera 11 fr. b. 60 net d'impôts belges par action A et B.

L'étain est soutenu à £ 255 1/4 la tonne au comptant et à £ 250 1/8 la tonne à terme. L'action de jouissance **Kinta** progresse de 1.045 à 1.186 et l'action de capital de 1.150 à 1.195. L'action **London Tin** est calme à 37,75. L'action de capital **Etains de Bayas Tudjuh** s'inscrit à 937; son marché est très intermittent. L'assemblée tenue le 15 avril à Bordeaux a approuvé les comptes de l'exercice 1939 se soldant par un bénéfice de 4.363.923 fr. Elle a voté un dividende de 46 fr. par action ainsi qu'un amortissement de capital de 10 fr. Un acompte ayant été distribué, le solde sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> mai.

La production de l'exercice a été de 7.317,22 pikuls contre 7.156,25 en 1938. Le domaine minier a été accru par l'acquisition de 22 acres.

L'action **Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine** revient de 895 à 880, tandis que la part s'avance de 680 à 695. L'assemblée tenue le 22 avril a approuvé les comptes de l'exercice au 31 août 1939 et fixé le dividende à 52 fr. 06 par action et 38 fr. 62 par vingtième de part. Le rapport fait ressortir que, au cours de l'exercice s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1939, d'une durée exceptionnelle de huit mois, la production de la mine Bartholoni a été de 743 t. de concentrés, contenant environ 423 t. d'étain-métal. Les ventes ont été réalisées à un cours moyen de l'étain voisin de £ 222, correspondant à environ 127 livres-or. L'étude des concessions se poursuit; les travaux en profondeur, qui ont déjà donné des indications intéressantes, se continuent, ainsi que des recherches en Indochine, en dehors des concessions de la Société. Les sommes ainsi dépensées sont passées au débit exploitation de la mine Bartholoni. L'assemblée extraordinaire tenue à l'issue de l'ordinaire a voté l'augmentation de capital de 15 millions à 23.500.000 fr. par prélèvement de 8 millions 500.000 fr. sur la réserve extraordinaire.

Nouveaux progrès de l'action **Etains et Wolfram du Tonkin**, à 830, sur le bruit d'une distribution de réserves qui est à l'étude. On sait que la Société fait peu de réserves et consacre des sommes fort importantes à ses amortissements. Cette politique, qui présente des avantages, complique en revanche l'opération projetée. Hors cote, les **Mines d'Etain du Haut-Tonkin** se traitent vers 3.000. La Société se prépare à équiper avec des foreuses pneumatiques, qui doivent être prêtes au début de l'an prochain, ses gisements les plus riches en acide tungstique.

Parmi les mines diverses, le **Nickel** est recherché à 1.365. **Minerais et Métaux**, dont le dividende a été porté de 5 fr. à 12 fr. 50, passe de 278 à 290. L'action ancienne de **La Lucette** s'inscrit à 350. L'assemblée extraordinaire du 18 avril a décidé la clôture de l'exercice au 31 août et l'assemblée ordinaire qui a suivi a maintenu le dividende à 27 fr. 50 par action et à 30 fr. par action nouvelle. Paiement le 1<sup>er</sup> mai.

Au groupe des mines de fer, nouveaux progrès de l'action **Ouenza**, à 3.140, et surtout de la part qui termine à 9.400, son beau rendement et ses perspectives offrant un indéniable attrait. La **Concessionnaire de l'Ouenza** s'avance à 3.085.

L'action **Djebel-Djerissa** s'avance de 2.240 à 2.270. L'action de capital **Mokta el Hadid** parcourt une nouvelle étape de hausse de 7.600 à 7.900 et de 7.140 à 7.450. Les titres de la filiale marocaine de Mokta, les **Charbonnages de Djerrada**, font hors cote l'objet d'une vive spéculation.

### VALEURS DE PÉTROLE

Stimulés par les tendances autarciques, les forages de pétrole se poursuivent dans le monde entier. C'est ainsi que les recherches entreprises en Turquie viennent d'aboutir à la découverte, à une profondeur de 1.042 mètres, d'une nappe pétrolière près de Béchir, localité d'Anatolie orientale située au sud du lac de Van et au nord du Tigre. Les ingénieurs espèrent être en présence d'un gisement important.

Aux Etats-Unis, la moyenne journalière de la production s'est élevée, la semaine dernière, à 3.859.000 barils contre 3.854.000 barils pendant la semaine précédente et 3.526.700 barils pendant la semaine correspondante de 1939. La production américaine a donc été à peu de chose près stationnaire, mais elle se tient sensiblement au-dessus de celle de l'an dernier. Pour le reste du monde, l'on ne dispose que de statistiques incomplètes ou rétrospectives. Le Conseil de Pechelbronn, dans son rapport, signale que sous l'influence de la constitution de stocks de guerre, les huit premiers mois de 1939 ont été marqués par une légère amélioration de l'industrie pétrolière mondiale. La production du monde entier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1939 a été supérieure de 5 0/0 à celle des huit premiers mois de 1938 et les importations mondiales ont augmenté elles aussi de 5 0/0.

Après son mouvement de repli de la dernière quinzaine, la **Royal Dutch** reprend de 5.610 à 5.700. On sait que le Gouvernement néerlandais vient de déposer un projet facilitant en cas de guerre la tenue d'assemblées régulières aux colonies ou à l'étranger. Cette mesure de précaution atténuée, pour les actionnaires de la **Royal Dutch**, le risque qui résulterait d'une offensive allemande sur les Pays-Bas. La **Shell** gagne une fraction à 770 contre 762.

La **Canadian Eagle** se retrouve à 87 et la **Mexican Eagle** à 85,50. La **Canadian Eagle** vient d'annoncer qu'elle mettrait en paiement, sur ses

actions privilégiées, un dividende de 4 sh. 2.4 par coupure de 10 actions; il en faut déduire l'impôt canadien, qui est de 5 0/0, et l'impôt sur le revenu anglais. La **Mexican Eagle** paiera, à titre de dividende du premier semestre 1940, un dividende de 2 sh. 9,6 par coupure de 10 actions privilégiées de premier rang. Ces avis ne concernent point les titres cotés à Paris qui sont, pour la **Canadian Eagle**, les actions ordinaires et, pour la **Mexican Eagle**, les actions de seconde préférence.

La **Franco-Wyoming**, dont l'assemblée est convoquée à Cheyenne (Comté de Laramie) pour le 31 mai, se raffermi à 356 contre 350.

Le groupe roumain a été plus soutenu cette semaine. **Astra Romana** a repris de 88,25 à 90, et **Colombia** de 57,50 à 60. **Concordia** s'est tassée de 43 à 41,75. L'activité de la Société en 1939 a été un peu moins grande qu'en 1938. D'après le rapport de Petrofina, le département « Pétrole » a foré en 1939 : 39.577 mètres contre 49.081 en 1938 et 41.914 en 1937. La production a été de 847.008 t. de pétrole brut contre 863.950 en 1938 et 912.330 en 1937. Les installations de la Raffinerie Vega ont fonctionné de façon entièrement satisfaisante. Il a été traité 995.980 t. de pétrole brut contre 1.067.094 en 1938. Le département « Electrica » a vendu 126 millions 150.485 kwh. contre 133.129.166 en 1938. Les ateliers métallurgiques ont travaillé à leur entière capacité de production. Le dividende de 20 lei correspondant au coupon n° 30 n'a pu être encore payé en France et en Belgique, malgré de nombreuses réclamations, le transfert des fonds restant soumis aux conditions fixées par les accords franco-roumains.

Au groupe polonais, **Silva Plana** est stable un peu au-dessus de 50 francs.

**Petrofina** se relève de 525 à 550. Pour l'exercice 1939, le produit des exploitations, bénéficiant sur marchandises, intérêts, commissions et divers, s'est élevé de 43.955.000 fr. b. à 59 millions 939.000 fr. b. Après amortissement de 427.000 fr. b. contre 900.000 fr. b. sur le portefeuille et de 13.500.000 fr. b. contre 29 millions 788.000 fr. b. pour moins-values diverses, le bénéfice net ressort à 38.058.000 fr. b. contre 36.285.000 fr. b. Le Conseil proposera de maintenir le dividende à 35 fr. b. net d'impôts belges et d'élever le report à nouveau de 14.753.000 fr. belges à 16.217.000 fr. b. Le rapport fournit des renseignements sur la situation des filiales. La Petrofina française pourra majorer son dividende pour 1939. La Société Petronaphte continue à travailler dans de bonnes conditions, malgré la situation difficile du marché, et a réparti un dividende satisfaisant. Le Conseil de Creditul Carbonifer, dont la production a été en légère augmentation en 1939, n'a pas encore statué sur l'affectation des bénéfices.

La **Française des Pétroles** reprend vivement de 1.166 à 1.205. A l'assemblée, convoquée pour le 12 juin, le Conseil proposera le maintien du dividende à 45 fr.

L'action de la **Standard des Pétroles** progresse de 1.092 à 1.135. **Pechelbronn** s'avance de 330 à 348. L'assemblée du 24 avril a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1939 qui, après affectation de 13 millions 616.000 fr. aux amortissements et au fonds de renouvellement, a laissé un bénéfice net de 5.583.000 fr. Le dividende, fixé à 30 fr., sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> juin. L'exercice 1938 avait laissé un bénéfice net de 6.552.000 fr., après des amortissements industriels dont le chiffre n'était pas précisé. Ce bénéfice avait permis d'affecter 1 million au fonds de renouvellement et de distribuer, comme cette année, un dividende de 30 francs, mais pour un exercice de douze mois. Le Conseil, dans son rapport, fournit des renseignements sur les huit mois de paix de 1939. La production du gisement d'Alsace a été maintenue sensiblement au niveau de l'année précédente. Des progrès techniques ont permis d'obtenir de meilleurs rendements et d'activer les forages. Une nouvelle convention, conclue avec l'Etat, a limité l'appui que la Société est tenue d'apporter aux recherches de pétroles. Pechelbronn utilisera pour ces recherches une partie déterminée des superbénéfices annuels retirés de l'exploitation des biens amodiés par l'Etat; ces ressources seront utilisées à la fois pour des reconnaissances en Alsace et pour la mise en exploitation des schistes de Saône-et-Loire. Parmi les filiales, Pechelbronn-Ouest et la Société des Huiles Antar ont fourni des résultats substantiels.

La **Raffinerie de Pétrole du Nord** se raffermi de 95 à 98. Le rapport de Petrofina fournit d'excellents renseignements sur la marche de la Société en 1939. La raffinerie de Dunkerque a donné toute satisfaction et un contrat conclu en juin a effacé la disparité entre les prix des

pétroles bruts et ceux des produits finis. Ce contrat a beaucoup contribué à une amélioration sensible des résultats qui permettra de majorer le dividende.

#### CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

A Londres, Mincing Lane est demeuré très calme et le caoutchouc s'est retrouvé en clôture à 11 d. A New-York, il s'est inscrit à 19 cents 56 contre 19 cents 60. Ces cours sont ceux du disponible; ils sont un peu inférieurs, à Londres, à ceux qui sont cotés pour les mois à venir; à New-York, au contraire, ils sont plus élevés. Ces différences s'expliquent par des circonstances locales dont il serait inutile de vouloir tirer d'importantes déductions. Mieux vaut attendre avec calme la décision du Comité International qui doit se réunir le mois prochain et aboutira très probablement à diminuer les contingents.

La limitation des dividendes des sociétés anonymes, que le Chancelier de l'Échiquier se propose d'établir pour le temps de guerre, n'apportera pas grand changement au sort des actionnaires des sociétés malaises dont le siège est à Londres et qui sont cotées à Paris. Le dividende ne pourra pas dépasser pour l'Eastern 9 d. par action; pour Gula Kalumpong, 1 sh. 7 d. 2; pour Kuala Lumpur, 1 sh. 3, et pour Malacca 1 sh. 6 par action ordinaire et privilégiée. Ces sociétés continueront, comme elles l'avaient toujours fait, à mettre en réserve une partie de leurs bénéfices, et si elles souscrivent aux emprunts britanniques, elles n'apporteront pas grand changement à leurs habitudes. Tamiang, qui a aussi son siège à Londres, mais que nous classons d'ordinaire parmi les valeurs hollandaises, parce que ses principales plantations sont à Sumatra, ne pourra distribuer plus de 2 sh. 3. La plupart de ces valeurs, qui avaient fléchi, ont été plus soutenues cette semaine: l'Eastern s'est maintenu près de 130, Kuala Lumpur a repris de 188 à 201, l'ordinaire Malacca à 175 contre 171 et la préférence à 232 contre 229,50. Gula Kalumpong passe de 188 à 194,50. Le paiement de son dividende est annoncé pour le 9 mai. L'action Tamiang, cotée au comptant seulement, gagne quelques points à 195; son dividende a été payé le 2 avril, à raison de 11 d. 7.

Par unités, l'East Asiatique Plantage est restée sur son cours ancien de 4.525. Par coupures de 4, il y a eu quelques transactions intermittentes, la dernière à 4.325, contre 3.975. Les participations de la Société dans des entreprises caoutchoutières anglaises feront vraisemblablement l'objet de mesures conservatoires. Quant à l'usine de tourteaux, elle est naturellement en territoire occupé. L'on ne sait si la Société avait pris ou non la précaution de mettre en sûreté une partie de ses disponibilités.

Les cours des valeurs néerlandaises ont retrouvé plus de stabilité. Toutes précautions seront prises, on le sait, pour que les sociétés coloniales néerlandaises puissent, si cela devient nécessaire, tenir aux colonies ou à l'étranger des assemblées valables et y prendre la décision de distribuer des dividendes. Amsterdam Rubber reprend de 4.040 à 4.060. L'action Franco-Néerlandaise passe de 312 à 320, tandis que la part revient de 385 à 359.

Au groupe indochinois, l'action Caoutchoucs de l'Indochine s'avance de 1.156 à 1.204, et la part de 6.200 à 6.500. Les bénéfices de l'exploitation de 1939 se sont élevés à 38.139.000 fr., contre 31.718.000 fr. en 1938. Après 3.951.000 fr. d'amortissements, le bénéfice net a été de 32.949.000 fr. contre 27.220.000 fr. en 1938. Le dividende des actions sera porté de 65 fr. à 77 fr. et celui des dixièmes de parts de 421 fr. 01 à 516 fr. 48. Un acompte brut de 30 fr. par action et de 165 fr. par dixième de part ayant été mis en paiement à la fin d'octobre 1939, le solde brut du dividende ressortira pour les actions à 47 fr., soit 32 fr. 99 net pour les actions au porteur, et pour les dixièmes de parts à 361 fr. 48, soit 249 fr. 33 net par dixième de part au porteur. L'action privilégiée Cultures Tropicales fait quelques progrès à 274 et l'ordinaire à 270. L'action Tay Ninh s'inscrit à 1.524 contre 1.475 et la part à 7.495 contre 7.600. La production du premier trimestre 1940 s'est élevée à 402 tonnes contre 380 t. pendant le premier trimestre 1939.

L'action Xuan Loc se retrouve bien près de 1.030 et la part est stable elle aussi à 2.761 contre 2.770. Tenue à Saigon le 17 avril, l'assemblée a approuvé les comptes de 1939, que nous avons analysés déjà, et porté les dividendes de 64 fr. à 85 fr. par action et de 159 fr. 39 à 221 fr. 35 par part. Le dividende net ressort à 76 fr. 50 pour les actions nominatives, 70 fr. 35 pour les actions au porteur et 184 fr. 35 pour les vingtièmes de part. Déduction faite des deux acomptes déjà payés les 13 novembre

et 29 décembre 1939, le solde net est de 27 fr. pour les actions nominatives, de 25 fr. 23 pour les actions au porteur et de 74 fr. 95 pour les vingtièmes de part. Ce solde a été mis en paiement le 27 avril.

L'action Mimot gagne une dizaine de points à 369 et la part se retrouve à 710. Les bénéfices réalisés sur les ventes de caoutchouc s'élèvent pour l'exercice 1939 à 27.557.914 fr. contre 19.620.542 fr. pour 1938. Il s'y ajoute 300.783 fr. contre 2.081.519 fr. d'intérêts, agios et divers et 592.384 fr. contre 362.320 fr. de revenus et bénéfices sur ventes de portefeuille. Après déduction des frais généraux (579.415 fr. contre 583.493), le bénéfice net est de 27.871.667 fr. contre 21 millions 480.888 fr. Cette progression, d'ailleurs attendue, permettra de porter de 17 à 24 fr. le dividende des actions et de 34 fr. 22 à 49 fr. 361 celui des parts. Pour le premier trimestre 1940, la production des plantations a été de 703 t. contre 626 tonnes.

L'action Indochinoise d'Hévéas a repris de 685 à 700, tandis que le cinquième de part se raffermisait de 457 à 462. L'action Kompong Thom progresse de 330 à 352, tandis que la part se retrouve à 765. L'action Kratié fait très bonne contenance à 430 et la part à 975.

Les titres de la Financière des Caoutchoucs sont calmes, l'action B à 215,50 et l'action V à 789. L'action Cambodge est soutenue à 791 et la part à 254,50. L'action Terres-Rouges s'avance de 770 à 780, tandis que la part se tient à 251. La production de caoutchouc du premier trimestre 1940 a été en sensible progression pour les deux sociétés; pour le Cambodge, elle a atteint 2.602 tonnes, contre 2.125 t. pendant le premier trimestre 1939, et pour les Terres-Rouges 2.553 t. contre 1.959 t. pendant le premier trimestre 1939. La production d'huile des Terres-Rouges a été de 3.355 t. contre 3.968 t.; elle est appelée pourtant, dans l'avenir, à une nouvelle et très sensible progression. L'action S.A.F.A. s'inscrit à 142,50 et la part à 2.450. La production de caoutchouc de la Sanaga a atteint 197 t. pendant le premier trimestre 1940, contre 149 t. pendant le premier trimestre 1939. Vive animation sur le marché de l'action Mékong, qui termine à 591, et de la part, qui s'avance à 4.175.

L'action échangée de la Compagnie de Commerce et de Navigation d'Extrême-Orient s'avance à 460. Les comptes de l'exercice clos le 31 août 1939 se sont soldés par un bénéfice net de 875.000 fr., contre 977.000 fr. pour l'année 1938. Le Conseil a décidé de prélever sur ce bénéfice net une somme de 418.732 fr. et d'y ajouter une somme de 4.581.000 fr. provenant de la réévaluation du portefeuille-titres; les deux sommes seront portées à la réserve générale, qui sera utilisée jusqu'à concurrence de 5 millions pour une distribution d'actions gratuites, à raison de 1 action nouvelle pour 2 actions actuelles. On sait que le capital de la Société est de 10 millions, et qu'il est divisé en 40.000 actions de 250 fr., dont 30.000 proviennent de l'échange des actions anciennes. Il a été décidé que, jusqu'à nouvel ordre, les bénéfices répartis à ces 30.000 actions le seraient à titre de remboursement du capital annulé et que, si les circonstances le permettaient, les sommes ainsi versées seraient distribuées sous forme d'actions gratuites. Ces projets seront soumis à une assemblée extraordinaire convoquée pour le 14 mai.

L'Union Commerciale Indochinoise reste sur le cours de 170. La Société distribuera un dividende de 12 fr. brut.

Parmi les valeurs africaines, la Française de l'Afrique Occidentale progresse de 1.740 à 1.790.

Aux manufacturiers du caoutchouc, la part Michelin s'avance à 1.417 et l'action Bergougnan à 694.

#### ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

La Raffinerie Say s'enlève de 975 à 1.005. La Raffinerie de Sucre de Saint-Louis clôture ferme à 2.800, regagnant et au delà son coupon de 37 fr. 30 détaché le 22 avril. Nous publions plus loin un bref compte rendu de l'assemblée du 22 avril. Pointe-à-Pitre s'inscrit à 519, en vive hausse. Une augmentation du capital de 15.950.000 fr. à 23.925.000 fr. par incorporation de réserves et élévation de 100 à 150 fr. du nominal des actions sera proposée à l'assemblée du 17 mai. Le Conseil demandera également à l'assemblée une autorisation de principe pour augmenter le capital en numéraire jusqu'à 36 millions.

L'action des Sucreries et Raffineries de l'Indochine, dont les porteurs vont bénéficier d'une forte augmentation de dividende et d'une incorporation de réserves, est en légère avance à 700; la part finit au plus haut à 1.324. Les Sucreries Coloniales progressent de 435 à 459.

Parmi les valeurs de liqueurs, la **Bénédictine** reste ferme à 11.400 et 10.950 contre respectivement 11.250 et 10.920. La **Suze** gagne quelques points à 1.000 l'action de jouissance. **Pernod** reprend de 702 à 755, de même que **Cinzano** de 826 à 457. Les **Distilleries de l'Indochine** sont soutenues à 472 contre 447. Une impression favorable se dégage des déclarations faites à la dernière assemblée. La situation de l'Indochine est satisfaisante et la Société, qui a augmenté ses moyens de production, est à même de faire face à toutes les éventualités.

Parmi les sociétés productrices de vin, l'action **Chapeau de Gendarme** se maintient à 547; la part, dont la hausse avait été très rapide, est ramenée à 8.265 contre 9.380. La **Française Vinicole**, action ancienne, ne donne lieu à aucune transaction; ces titres, d'une valeur nominale de 100 fr., s'échangent actuellement à raison de dix contre une action A nouvelle de 100 fr. La **Vinicole de Champagne** progresse de 530 à 550. On trouvera plus loin un résumé des comptes de 1939.

La **Rochefortaise de Produits Alimentaires** est ferme à 1.734. Pour les deux premiers mois de 1940, les exportations de viande, de viandes salées et congelées en provenance de Madagascar se sont élevées à 776 tonnes, contre 680 t. pour la même période de 1939. **Banania**, dont le chiffre d'affaires pour 1939 a dépassé de 29 0/0 celui de 1938, ne s'écarte pas du cours de 650. La Société vient de participer à la constitution de la Société des Utilisations de Poudre de Cacao. Les **Glacières de Paris** fléchissent de 1.000 à 972. Ce cours comprend la première moitié du dividende, soit 20 fr. brut payable le 1<sup>er</sup> mai par 12 fr. 19 net.

Les brasseries françaises, dont les ventes ne sont pas soumises à des restrictions de la part des pouvoirs publics, ont sensiblement progressé depuis le début de l'année. Signalons la **Meuse** à 1.110, le **Fort-Carré** à 1.530 et à 2.150 la **Comète**, dont nous avons signalé la dépréciation, alors qu'elle valait 1.450.

L'**Hôtel Lutetia** reste à 615, faute de transactions récentes. Les comptes de l'exercice 1939, qui seront soumis à l'assemblée du 3 mai, se soldent par une légère perte contre un bénéfice de 401.778 fr.; il se confirme qu'il n'y aura pas de dividende, alors que l'an dernier il avait été réparti 41 fr. 50 par action et 13 fr. 75 par part. L'**Hôtel Raphaël Paris** est négligé à 92. L'exercice 1939 se solde par une perte de 43.367 fr. au lieu d'un bénéfice de 987.052 fr. en 1938: pas de dividende, alors que l'an dernier il avait été réparti 9 fr. 03 par action et 20 fr. 16 par part. L'**Immobilière de l'Avenue des Portugais** n'est pas cotée. Le bénéfice de l'exercice 1939 s'élève à 295.108 fr. contre 296.829 fr. Le projet de répartition n'est pas encore connu. L'an dernier, le dividende avait été de 11 fr. 74 par action.

#### VALEURS DIVERSES

Reprise aux environs de 840 de l'**Union Européenne**, qui est appelée à recevoir d'ici quelques semaines un dividende de 80 fr. et un remboursement de capital de 150 fr. La **Compagnie Générale du Maroc** passe de 650 à 735 et la **Compagnie Générale des Colonies** de 575 à 635. Toutes deux connaîtront, mais avec l'aide du temps, de meilleurs cours.

Au groupe des tabacs, la **Portugaise des Tabacs** s'accroche au cours rond de 800. Les **Tabacs au Maroc** sont de nouveau négligés à 10.150. Leur bénéfice net ressort à 12.910.000 fr. contre 12.451.000 fr. en 1938, et le bénéfice disponible, comprenant le report antérieur, à 16.320.000 fr. contre 14.610.000 fr. Le dividende sera maintenu à 500 fr. par l'assemblée du 20 mai, mais il s'y ajoutera une somme de 300 fr. prélevée sur les réserves. **Bastos**, dont nous signalions récemment l'attrait, dépasse un peu 900. L'assemblée de sa filiale, la **Société Indochinoise Bastos**, est convoquée pour le 29 juin. La **Manufacture Indochinoise de Cigarettes** n'est pas dépourvue de résistance à 96 l'action et 144 la part. L'assemblée est convoquée pour le 17 mai. Il n'y aura pas encore de dividende, les bénéfices de l'exercice 1939 devant être reportés au nouveau. L'**Indochinoise des Allumettes**, dont on espère une augmentation du dividende, s'élève de 198 à 231.

Tendance à la reprise, puis irrégularité en clôture dans le groupe des grands magasins, mais les variations n'ont guère d'ampleur. L'action des **Galeries Lafayette** reperd finalement le cours rond de 30. Le **Bon Marché** reprend à 280. **Paris-France** dépasse de quelques francs 900. La **Maison Henri Devred** reste au cours ancien de 114. Son dividende de 10 fr. 40 brut est payable

depuis le 16 avril à raison de 6 fr. 942 net au porteur.

Parmi les valeurs de textiles, Agache gagne une trentaine de francs à 530. Le Comptoir Linier fait posément un pas en avant à 135 l'ordinaire et 89 la privilégiée. La Société de l'Industrie Textile progresse à 135 l'action ordinaire. Aucun bilan ne sera présenté, pour l'exercice 1939, à l'assemblée du 4 mai. D'après l'Agence Economique, les établissements de la Société en Pologne seraient intacts. La Société n'en a pas été dépossédée et par moments ils déploient une certaine activité. Les directeurs de nationalité belge sont toujours sur place.

Dollfus-Mieg est à peu près immobile à 4.650 et 4.060. L'action de capital Wittenheim est soutenue à 157, mais la jouissance a été offerte à 46. Le Peignage de Reims, dont l'assemblée se tient à l'heure où nous paraissions, se montre à 296.

Gillet-Thaon s'affermi à 95 et 47. Sur un marché toujours nerveux, Blanchiments, Teintures et Apprêts de Thizy, d'abord ramenés à 700, esquissent ensuite, à 720, un mouvement de reprise encore timide.

La Manufacture Française de Tapis et Couvertures, qui convoque son assemblée pour le 16 mai, développe à 500 ses récents progrès. Saint, dans l'attente de son assemblée, s'élance de 375 à 399, sur la nouvelle qu'un dividende de 20 fr. brut sera proposé pour l'exercice 1939. La dernière répartition était afférente à l'exercice 1930. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1939, la Société a réalisé un bénéfice net de 7.472.920 fr. contre 2.518.437 fr. pendant les douze mois précédents. Le bénéfice net disponible ressort à 13.924.112 fr. contre 6.577.113 fr.

Dans le groupe des matériaux de construction, Pavin de Lafarge, à la veille du détachement des acomptes que nous avons annoncés, progresse. L'action A, venant de 2.895, dépasse un instant 3.000, puis revient à 2.985; l'action B passe de 860 à 870. La Coloniale de Chaux et Ciments de Marseille est ferme à 434. On trouvera plus loin un bref compte rendu de la récente assemblée. Origny-Sainte-Benoite s'élève de 4.490 à 4.890 l'action, tandis que la part reste à 6.200, faute de transactions nouvelles. Le Conseil proposera à l'assemblée du 30 avril d'élever de 187 fr. 50 à 207 fr. 50 le dividende de l'action de 472 fr. 229 à 647 fr. 50 celui de la part. Un acompte de 100 fr. a été payé en décembre aux deux catégories de titres. Les Chaux Hydrauliques du Vermandois, filiale d'Origny-Sainte-Benoite, vont aussi augmenter leur dividende : 270 fr. contre 187 fr. 50 pour l'action et 151 fr. 93 contre 98 fr. 612 pour la part. Ces deux titres ne sont pas cotés. Les Matériaux de Construction de la Loirne progressent de 213 à 219.

Hors de la métropole, la Nord-Africaine des Ciments Lafarge et les Chaux, Ciments et Matériaux de Construction au Maroc font toujours l'objet de transactions près de 335 et 240 respectivement, mais Poliet et Chausson-Maroc ne paraît jamais à la cote. Aux environs de 590, les Ciments de l'Indochine méritent toujours de retenir l'attention.

La Construction et Entretien de Routes, qui n'a jamais donné de mécompte à ses porteurs, hésite près de 570.

Saint-Didier Automobiles, action ancienne, cherche toujours vainement preneur à 29. Autohall dépasse de peu, vendredi, le pair de 100 fr. Fournier-Ostertag est délaissé à 142 cours antérieur au détachement, le 18 avril, de son dividende de 9 fr. brut ou 5 fr. 78 net au porteur. Sainte-Marie-Dupré s'avance de 1.084 à 1.150. L'assemblée devant, cette année, subir quelque retard du fait des circonstances, le Conseil a décidé de mettre en paiement, le 1<sup>er</sup> mai, un acompte de 40 fr. brut (26 fr. net au porteur), alors que le dividende de 90 fr. afférent à l'exercice 1938 avait été payé en une seule fois.

La Hénin, dont le dividende de 10 fr. brut sera payé le 29 avril à raison de 6 fr. 90 net au porteur, s'avance à 190. La production des exploitations a atteint 3.945 tonnes dont 3.200 t. ont été mises à la disposition de la Société Ammonia, chargée d'en assurer la vente. Le reste a été transformé en sulfate d'ammoniaque. La Société de Distillation des Combustibles et de Constructions de Fours à Coke, communément désignée sous le nom de Disticoke, n'a guère varié, à 260 la priorité et 175 l'ordinaire. Les actionnaires ont, le 23 avril, décidé d'arrêter au 31 août les comptes de l'exercice 1939 et approuvé les comptes se soldant par un bénéfice net de 4.292.506 fr. formant avec le report antérieur un bénéfice disponible de 4.424.289 fr. Les dividendes ont été fixés à 9 fr. pour les actions ordinaires et à 13 fr. pour les actions privilégiées. La Française des Carburants s'approche tout près du cours rond de 400. On trou-

vera plus loin un aperçu des comptes qui seront soumis à l'assemblée du 8 mai. Les Etablissements Leroy valent 92. Un dividende de 5 fr. vient d'être voté pour l'exercice clos le 31 août.

Les Papeteries Navarre gagnent un peu de terrain à 51. Les Papeteries de France sont délaissées à 330. Les Papeteries de Paris, dont le chiffre d'affaires a presque doublé pendant l'exercice clos le 31 mars — on sait la hausse vertigineuse du papier depuis le début de la guerre — s'avancent de 58 à 66 avant d'être demandées à 70.

L'action Librairie Hachette passe de 1.150 à 1.200. Les 20.000 parts ont été introduites mercredi au Parquet au cours de 1.200. Elles terminent vainement demandées à 1.310. Pour l'exercice de sept mois clos le 31 août 1939, leur dividende a été de 67 fr. 32. L'Imprimerie Chaix reparait à la cote à 525 contre 505 l'action ancienne et à 505 contre 470 l'action nouvelle. L'assemblée du 19 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939 et maintenu le dividende à 50 fr. pour l'action ancienne, la nouvelle ayant droit à 25 fr. Marinoni ne paraît pas à la cote. Une assemblée convoquée pour le 10 mai doit statuer sur les comptes de la période courue du 1<sup>er</sup> mai au 31 août. Le bénéfice ressort à 1.530.000 fr. Le Conseil proposera un dividende de 2 fr., qui ne sera sans doute payé qu'avec celui de l'exercice en cours. Les Etablissements Adt ont valu en dernier lieu 220. Sur le bénéfice de 551.101 fr. réalisé en 1939, il a été affecté 27.555 fr. à la réserve, le solde de 523.546 fr. à une provision pour éventualités. Le report à nouveau a été maintenu à 181.660 francs.

En meilleure tendance depuis quelques semaines, l'Agence Havas progresse de 425 à 510. Les valeurs de journaux n'ont pas beaucoup d'amateurs. La part du Petit Parisien s'élève à 219, venant de 166. Le Temps s'immobilise à 1.920.

Le Petit Marseillais se défend un peu au-dessous de 300. Paris-Sport reste à 209 faute de transactions nouvelles et le droit à la répartition d'actions gratuites est toujours demandé vainement à 100 et offert à 110.

Le Cercle de Monaco a subi naturellement les conséquences de la guerre. Son exercice clos le 31 mars se solde par une perte de 5 millions 343.974 fr., ramenée à 1.008.425 fr. par application du report antérieur. L'action glisse de 1.070 à 1.030. Le Cinéma Omnia a valu en dernier lieu 1.245 avant le détachement, lundi, d'un coupon de 80 fr. brut ou 53 fr. 45 net au porteur, représentant le solde du dividende de 128 fr. afférent à l'exercice 1939.

#### SOUSCRIPTIONS EN COURS

Négociation jusqu'à	VALEURS	PRIX DU DROIT	Clôture de la souscription
	<i>Au Parquet</i>		
30 avril	Electro-Chimie, Electro-Métallurgie d'Ugine, c. 59 ou bon de droit, Pour 4 act. anc. 1 act. nouv. gratuite...	564 ..	.....
30 avril	Etabl. Alphonse Binet, c. 6 ou bon de droit. Pour 5 act. anc. 1 act. nouv. gratuite.....	25 50	.....
10 mai	Energie Electrique du Maroc, 1 <sup>er</sup> c. 34 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. cédée à 600 fr. .... 2 <sup>e</sup> c. 35 ou bon de droit. Pour 3 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.....	565 ..	.....
15 mai	Cie des Signaux et d'Entreprises Electriques, c. 41 ou droit. Pour 4 act. anc. 1 act. nouv. gratuite. Impôt : 16 fr. 875 par coupon ...	475 ..	.....
15 mai	Cie Electro-Mécanique, c. 30 ou bon de droit. Pour 7 act. anc., 2 act. nouv. gratuites.....	415 ..	.....
21 mai	Air Liquide (L') c. 3 ou bon de droit. Pour 2 act. anc., 1 act. nouv. émise à 120 fr.....	141 ..	.....
31 mai	Electricité de Beyrouth, c. 18 (capital) c. 12 (jouissance) en bons de droit. Pour 5 act. anc. de capital ou de jouissance, 1 act. nouv. gratuite...	610 ..	25 mai
14 juin	Cie Générale d'Electricité, c. 71 ou bon de droit. Pour 2 act. anc. 1 act. nouv. gratuite.....	130 ..	.....
14 juin	Etabl. Haour Frères, c. 5 ou bon de droit. Pour 4 act. anc., 1 act. nouv. gratuite.....	788 ..	.....
	<i>En Banque</i>		
20 avril	Primagaz (Gaz de pétrole), c. 28. Pour 3 act. anc. A ou B, 1 act. A nouv. émise à 150 francs.....	163 ..	5 mai
31 mai	Paris-Sport, c. 13. Pour 3 act. anc. 2 act. nouv. gratuites.....	100 dem.	.....

#### MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

Le marché escomptait généralement que les rapports du premier trimestre de 1940 tiendraient compte du nouveau prix de l'or et fourniraient des évaluations des impôts à acquitter suivant le nouveau régime. Il n'en a pas été ainsi, les résultats câblés par les producteurs du Rand pour les trois premiers mois étant encore établis sur la base

du prix de l'or de 150 sh. l'once. Le Bill autorisant l'application du nouveau prix et établissant la surtaxe de 9 0/0 est en effet encore en discussion à Capetown; mais il sera vraisemblablement adopté vers la fin de ce mois ou au début de mai. Quand la nouvelle législation sera votée, il sera tenu compte des rectifications nécessaires dans des rapports ultérieurs.

Ce contre-temps n'a pas empêché le marché d'accroître ses bonnes dispositions. Les Kaffirs, de nationalité sud-africaine, ne seront pas touchés par la limitation des bénéfices. De plus, le flottant paraît très limité.

A Londres, Western Holdings a progressé de 16 sh. 3 à 17 sh.; West Reefs, de 17 sh. 9 à 19 sh.; West-Wits, de 3 11/16 à 3 7/8. Parmi les nouvelles mines de l'est du Rand, Palmiet Kuil s'est relevée de 4 sh. à 4 sh. 9. Les dépenses totales de la Palmiet Kuil Gold en 1939 se sont élevées à £ 197.158, contre £ 353.192. Les réserves de minerais atteignent 2.070.000 tonnes, d'une valeur de 4,9 dwts sur 37 pouces. Développement total : 29.376 pieds, 22.650 échantillonnés dont 12.145 payants de 258 pouces-dwts. Les travaux d'exhaure ont été arrêtés le 29 février dernier, en raison de l'impossibilité pour la Compagnie d'obtenir de nouveaux capitaux du gouvernement sud-africain pour la construction d'une usine de traitement.

Vlakfontein n'a pas varié à 27/32. La partie la plus encourageante du rapport annuel est l'exposé de l'ingénieur-conseil concernant les travaux de développement effectués depuis la clôture de l'exercice, qui révèlent une amélioration de la teneur et du pourcentage de minerai payant. Il semble que si la Compagnie devait éprouver, en temps de guerre, trop de difficultés pour se procurer les capitaux nécessaires au maintien de son activité, un arrangement pourrait être conclu avec sa voisine la Sub-Nigel qui pourrait aisément se charger de traiter le minerai.

Voici les principales fluctuations de la semaine des titres cotés à Paris. Parmi les mines de l'ouest et du centre, Randfontein a progressé de 400 à 424, West Rand de 353 à 367, Durban de 632 à 680, Main Reef de 732 à 769, Langlaagte de 106 à 116, Crown Mines de 2.760 à 2.830, Robinson Deep de 591 à 626, City Deep de 538 à 577, Simmer and Jack de 225 à 245, Rose Deep de 415 à 430, Knights de 401 à 415. Parmi les mines de l'est, New Kleinfontein s'est avancée de 562 à 575, Brakpan de 486 à 505, Areas de 298 à 310, Geduld de 1.638 à 1.683, East Geduld de 2.276 à 2.345, New State Areas de 470 à 494, West Springs de 444 à 469, Springs de 298 à 309, Daggafontein de 440 à 459, Sub Nigel de 2.050 à 2.130.

Les trusts ont progressé : l'Anglo-American de 376 à 390, General Mining de 813 à 839, Goldfields de 494 à 511, Johannesburg de 373 à 394, Rand Mines de 1.500 à 1.534, Union Corporation de 1.530 à 1.550.

Seul, Central Mining s'est affaibli de 2.960 à 2.880 sur l'annonce d'un dividende proposé de 8 sh. Les comptes provisoires font ressortir un bénéfice net pour l'exercice 1939 de £ 514.284; mais ce chiffre ne tient pas compte de divers amortissements et ne peut être comparé avec celui de 1938 qui était de £ 444.921. Le dividende de 1938 avait été de 16 sh. L'assemblée est convoquée pour le 16 mai.

L'on s'attend à Londres à une nouvelle hausse des prix des diamants. Les ventes du premier semestre de 1940 devraient atteindre environ £ 6 millions, contre un peu plus de £ 5 millions pour l'année 1938 entière et £ 9 millions pour l'année record 1937. De Beers ord., encouragé par ces perspectives, a poursuivi son avance de 1.425 à 1.503; De Beers priv. de 1.851 à 1.910. Jagersfontein a à peine varié de 138 à 139,50.

Les mines ouest-africaines étant domiciliées en Angleterre ont été, de ce fait, déprimées par la publication du budget annonçant une limitation des dividendes. Certaines Compagnies étaient arrivées à une étape où des augmentations de répartitions pouvaient être escomptées. Le marché espère qu'un régime spécial pourra leur être appliqué. Bibiani est revenue de 25 à 24 sh. Ariston est restée à 9 sh. 6, Gold Coast Main Reef à 6 sh. 9.

#### RAPPORTS TRIMESTRIELS DES MINES D'OR AU 31 MARS 1940

##### Groupe Anglo-American Corporation

Brakpan. Tonnage broyé : 392.500 tonnes. Produit d'exploitation : £ 737.181; par tonne, 37 sh. 6,76. Dépenses d'exploitation : £ 436.567; par tonne, 22 sh. 2,95. Bénéfice d'exploitation : £ 300.614; par tonne, 15 sh. 3,81. Développements : 11.494 pieds. Les essais ont donné une proportion de minerai payant de 28 0/0 (contre 38,88 0/0); valeur, 315 pouces-dwts (contre 391).

Daggafontein. Broyages : 458.500 tonnes. Produit d'exploitation : £ 977.994; par tonne, 42 sh. 7,93. Dépenses d'exploitation : £ 450.362; par tonne, 19 sh. 7,74. Bénéfice d'exploitation : £ 527.632; par tonne, 23 sh. 0,19. Dépenses capital : £ 4.559. Développements : 12.656 pieds; essais, 62,5 0/0 payant (contre 54,1); valeur, 320 pouces-dwts (contre 350).

East Daggafontein. Broyages : 184.500 tonnes. Produit d'exploitation : £ 356.324; par tonne, 38 sh. 7,51. Dépenses d'exploitation : £ 261.112; par tonne, 28 sh. 3,66. Bénéfice d'exploitation : £ 95.212; par tonne, 10 sh. 3,85. Dépenses au compte capital : £ 2.887; en outre, £ 205.052 pour la reprise de l'actif de Rietfontein N° 11. Développements : 6.906 pieds. Essais payants, 45,1 0/0 (contre 33,4); valeur, 262 pouces-dwts (contre 294).





Revenu Brut	E- coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 19	Cours du 26	Revenu Brut	E- coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 19	Cours du 26	Revenu Brut	E- coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 19	Cours du 26	Revenu Brut	E- coupon	Jouis.	VALEURS	Cours du 19	Cours du 26			
<b>COLONIES ET PROTECTORATS</b>																										
15		15/1	Algérie 3 % net 1902	370	375	6		5/3	Réassur-Via (Cie Gén)	88	100	107	5/3	Dakar à Saint-Louis	1450	1310	72	53	26	6/3	Elect. Varsovie, ord. jca	587	780			
45		15/2	Algérie 4 1/2 % net 1930	758	805	22		5/3	Réu. F. As. Un R nom	25	30	12/3	Damas-Amah	735	440	11	31	33	6/3	Elect. Varsovie, prior. jca	587	780				
40		15/4	Algérie 4 % net 1930	85	935	18	25	5/3	70.001 100.000	25	30	7/3	— jca	310	335	11	31	23	6/3	Elect. Varsovie, prior. jca anc.	587	780				
40		2/1	Algérie 4 % net 1931	790	799	24	35	4	parts.	28	1	6/3	Département, 40.000 p.	310	335	20	37	12/3	Elect. Loire et Gant.	329	340					
45		2/1	Algérie 4 1/2 % net 33 (1000)	530	829	5		5/3	Secours (Acc jca), nom	28	1	6/3	Ec. nom, 350 r. p. n.	310	335	26	45	12/3	Elect. us du Nord	409	405					
50		1/4	Algérie 5 % net 33 (1000)	390	890	10		5/3	(Inc.), nom	15	26	5/3	Economiques du Nord	25	25	11	6/25	Electro Entreprise	17	17	50					
50		10/11	Algérie 5 % net 34 (1000)	385	900	20	50	5/3	(Via), nom	30	127	11/3	Est-Algérien	362	366	20	27	4/3	Energie Eclairage	270	270					
50		25/10	Algérie 5 % net 35, B. déc.	980	975	8	23	6/3	Soleil (Acc)	43	9/31	Est de Lyon, act. privil.	40	40	30	16	4/3	— 1/4p. 30.001-80.000	307	309						
50		20/10	Algérie 5 % net octob. 35	85	984	40		6/3	(Capital), nom	460	451	7/37	Fr-Hellén de Ch de fer	560	665	42	38	12/3	Centre d'Enrg. Electr.	749	749					
60		2/1	Algérie 6 % Janvier 1936	1021	1034	95	50	2	(Inc)	1025	1040	19	7/78	Hérault, ord., 10/10 remb.	20	38	5	5/3	— jca	307	309					
17	50	2/11	Indoch. 3 1/2 1899-1905	296	298	18		5/3	(Via), nom	460	451	15	96	1/40	— privil.	18	21	5/3	En. El. B.-Leire, c2, 50	359	360					
15		2/11	Indoch. 3 % 1902	288	290	25		5/3	Union (Inc), nom	715	650	30	35	12/3	Maroc (Ch fer), série B	575	21	25	5/3	— 110.001-174.000	378	378				
17	50	15/4	Martinique 3 1/2 n. 1911	498	498	40		5/3	(Via) nom	380	400	30	99	1/40	Mess Ch fer, 350 r. p. n.	380	400	1	5/3	Energie Elec. Hte-Gar.	230	235				
20		1/3	N. Caïdon 4 % n. 1909	300	305	25		5/3	Urb. Seine (Acc), nom	272	35	57	12/3	Nogentais (Ch de Fer)	425	433	1	1	1	— 90.001-180.000	230	235				
15		1/2	Tunisie 3 % n. 1902-07	300	305	15		5/3	(Inc), nom	465	480	15	32	1/40	Nord-Est Secondaires	235	240	1	1	1	— 24.001-57.340	232	232			
17	50	1/3	Tunisie 3 1/2 net 1903	414	414	35	50	10	(Via), nom	181	181	52	50	1/40	Ouest (en liquid.)	705	717	1	1	1	— 3.00-46.000	1300	1375			
40		10/4	Tunisie 4 % net 1931	726	778	35	70	4/40	— jca	324	331	35	11	6/3	Provence (Sud Fr), o.	234	225	35	11	6/3	— 48.00-4.000	1245	1390			
45		1/12	Tunisie 4 1/2 net 1932	809	810	4	50	17	parts.	225	237	9	10	12/3	Rosario Puer c-Ba.	234	225	35	11	6/3	En. El. Ouest France	350	350			
50		1/12	Tunisie 5 % net 1934	89	1005	4	50	17	parts.	225	237	9	10	12/3	St-Eti-Firm (1251 r.)	125	125	6	12/3	— 20 r. p. nom	197	205				
50		2/1	Gr. Fons d'Als-Lorr.	1005	1005	56	56	12/3	Banq. Afr. Ce., t-p. nom	1025	3900	6	7	6/3	Secundair s (Ch Fer)	73	75	17	50	1	En. El. Rhin, 1-250.000	197	205			
50		2/1	Lat. Com. 5 % 32, série III	1005	1005	213	90	12/3	Banq. Guadeloupe, nom	3500	3900	15	55	7/3	Sud-Ouest	245	245	6	1/3	En. El. Rhin et Jura	244	244				
<b>BANQUES</b>																										
17	20	2/1	Aude 3.44 % 1896	287	287	69	34	12/3	Banq. Guyane, nom	2150	2110	40	122	1/40	Tunis (Bône-Gu ma)	399	620	10	625	1	2/4	En. El. du Rouergue	224	224		
45		1/12	B.-du-Rhône 4 1/2 1931	63	963	20	547	6/3	Banq. Madagascar, nom	2150	2110	10	12	6/3	— jca	180	47	50	29	6/3	En. El. du Sud-Ouest	1100	1140			
50		1/4	B.-du-Rhône 5 % 1935	961	961	216	34	12/3	Banq. Martinique, nom	3450	3400	17	50	5/3	Vicieux (Chem fer)	47	50	29	6/3	— prior.	1100	1140				
25	50	15/12	B.-du-Rhône 6 % 193	1005	1010	175	83	12/3	Banq. Réunion, nom	3450	3400	9	50	30	1/40	Voies Ferr des Landes	50	52	4/40	Energie Industr.	500	995				
15		2/1	Creuse 5.30 % 1934	428	448	20	11	5/3	As. Fin. p le Com. l'Ind	140	146	132	7/34	Wassy à Saint-Dizier	1540	1250	10	52	4/40	— 100	195	210				
15		2/1	Dordogne 3 % 1897	187	225	32	35	12/3	Banq. Comm Africains	140	146	87	70	28	6/3	Par p l'Ind Ch fer, p	1540	1250	35	24	12/3	Entrepr. Electr. (S. d.)	432	422		
14		2/1	Drôme 3 1/2 (400 fr.)	225	225	25	27	6/3	Banq. Com du Maroc	140	146	19	55	6/3	Tram Algér, 75 fr. r.	1540	1250	41	25	25	Est-Electr. us	426	438			
15		2/11	Haute-Marne 4 % 1889	189	130	20	11	5/3	Banq. Franco-Alaïque	500	500	17	80	36	6/3	Tram d'Amiens, ord.	17	35	4/40	Exploitations Electr.	170	172				
17		1/4	Jura 3.40 % 1894	190	190	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
17		2/11	Jura 3.40 % 1904	190	190	25	27	6/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
15		15/4	Loire 3 % 1897	794	790	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
40		2/1	Nord 4 % 1931	910	916	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
50		15/2	Nord 5 1/2 % 1934	910	916	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
50		1/12	Nord 5 % 1935	979	979	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
55		15/1	Nord 5 1/2 % 1936	1004	1005	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
60		1/12	Nord 6 % 1938	1027	1028	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
50		20/2	Pas-de-Calais 5 % 1935	902	901	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
50		1/4	Seine-et-Marne 5 % 36	990	990	32	35	12/3	Banq. Pays E O ord. 500f.	500	500	2	50	11	4/40	Tram Elect d'Angers	12	50	28	2/4	Forces et Distr., jca	173	175			
40		2/6	Seine 4 % 1930	345	831	7	50	7/3	Cae Sén. Prêts Fons. Ind	165	165	18	7/31	Tram Nice et Littor.	600	600	20	41	12/3	Forces Motr. Vienne	430	535				
45		2/1	Seine 4 1/2 % 1931	361	854	7	50	7/3	Cae Sén. Prêts Fons. Ind	165	165	18	7/31	Tram Nice et Littor.	600	600	20	41	12/3	Forces Motr. Vienne	430	535				
50		2/1	Seine 5 % 1932	870	870	7	50	7/3	Cae Sén. Prêts Fons. Ind	165	165	18	7/31	Tram Nice et Littor.	600	600	20	41	12/3	Forces Motr. Vienne	430	535				
50		2/11	Seine 5 % 1933	879	880	7	50	7/3	Cae Sén. Prêts Fons. Ind	165	165	18	7/31	Tram Nice et Littor.	600	600	20	41	12/3	Forces Motr. Vienne	430	535				
50		1/3	Seine 5 % 1935	879	871	7	50	7/3	Cae Sén. Prêts Fons. Ind	165	165	18	7/31	Tram Nice et Littor.	600	600	20	41	12/3	Forces Motr. Vienne	430	535				
55		1/2	Seine 5 1/2 % 1936	998	1002	7	50	7/3	Cae Sén. Prêts Fons. Ind	165	165	18	7/31	Tram Nice et Littor.	600	600	20	41	12/3	Forces Motr. Vienne	430	535				
60		2/11	Seine 6 % 1937	1096	1195	7	50	7/3	Cae Sén. Prêts Fons. Ind	165	165	18	7/31	Tram Nice et Littor.	600	600	20	41	12/3	Forces Motr. Vienne	430	535				
33		2/1	Constantine 3.30 % n. 95	95	95	45	49	11/3	Crédit Algérien	2120	2120	27	50	29	4/40	Tram Paris et Seine	247	50	247	50	247	50	247	50		
20		1/2	Dakar 4 % net 1911	911	911	45	49	11/3	Crédit Algérien	2120	2120	27	50	29	4/40	Tram Paris et Seine	247	50	247	50	247	50	247	50		
35		27/11	Granville 7 % 1925	925	925	45	49	11/3	Crédit Algérien	2120	2120	27	50	29	4/40	Tram Paris et Seine	247	50	247	50	247	50	247	50		
17	50	1/4	Marseille 3 1/2 1890	874	874	34	12	33	Cdt Fons d'Orient, lib.	385	385	15	50	43	12/3	Tramw (Paris), ord.	48	48	40	6/3	Hydro-El. B.-Pyrenées	767	755			



VALEURS				VALEURS				VALEURS				VALEURS												
Rendu brut	Er. coupon	Jouis.	Cours du 19	Rendu brut	Jouis.	Cours du 19	Rendu brut	Jouis.	Cours du 19	Rendu brut	Jouis.	Cours du 19	Rendu brut	Jouis.	Cours du 19									
55	23	5/35	580	565	27	50	2/11	Ose Fonc. Cr. Log. Ind. 5 1/2 n.	15	2/1	La Réunion 3 %	283	295	25	1/4	Energis Industrielle 5 %	480	470						
40	6	6/35	530	690	50	1/4	—	5 % 1930	310	911	var.	1/7	Horario Puer - Bel rev. var.	245	225	30	15/4	—	6 % 1925	479	485			
21	40	4/40	284	283	44	2/1	—	4 1/2 % 1930	769	765	20	1/12	St-Etienne Fir. R. de-G 4 %	305	305	50	15/11	—	5 1/2 % 1929	360	858			
8	75	11/35	132	138	50	20/2	—	5 % 1929	670	670	22	50	15/11	Santa Fé (Chem. def) 4 1/2 %	286	280	45	15/11	—	4 1/2 % 1930	315	805		
42	93	7/35	1665	1749	25	1/4	—	5 % 1929	752	757	20	2/1	Secondaire (Ch. de fer) 4 %	291	291	90	15/4	—	4 1/2 % 1931	1531	1560			
10	28	7/35	57	57	22	50	15/3	—	5 % 1929	715	745	15	10/1	Bari - Acorotondo c 3 1/2 %	123	123	55	2/4	Ent. Elec. (Gén. d') 5 1/2 %	29	255			
7	11	7/35	159	175	50	2/1	—	5 % 1929	752	757	15	15/4	Sud de la France 3 %	252	251	45	1/4	Est-Electrique 4 1/2 %	1931	748	750			
13	1	7/35	258	255	50	25/1	—	5 % 1929	715	745	20	2/1	Sud-Ouest 4 % 1900	09	403	60	8/3	Est-Lumière 6 %	1937	552	951			
25	20	12/35	455	455	45	1/12	—	5 % 1929	708	708	20	2/1	—	4 % 1903	372	372	110	10/1	—	5 % 1936	fr. 1800	1610		
40	9	5/35	685	699	45	1/2	—	5 % 1929	715	745	17	50	5/1	Vicieux (C. def.) 3 1/2 %	227	227	50	1/3	Exploit Elect 5 %	1930	828	826		
8	9	6/35	300	305	50	15/4	—	5 % 1929	708	708	20	2/1	—	4 % 1903	252	252	45	2/1	Force et Distrib. 4 1/2 %	1930	82	810		
6	24	6/35	300	305	50	20/11	—	5 % 1929	708	708	50	2/1	Tramways d'Amiens 5 %	790	782	60	1/3	—	6 % 1936	—	923	923		
19	50	12/35	178	178	50	15/2	—	5 % 1929	708	708	50	2/1	Tramw. Bordeaux 5 %	1931	849	55	27/11	—	5 1/2 % 1931	386	918			
50	17	2/25	148	148	50	1/12	—	5 % 1929	708	708	50	2/1	Tramw. Bordeaux 5 %	1931	849	55	2/1	For. Hyd. - El. Comminges 5 %	334	826	826			
25	15	12/37	825	813	55	1/12	—	5 % 1929	708	708	15	2/1	Tramw. Douvres 3 %	239	239	55	15/3	For Mot. l'Agout 5 1/2 %	35	72	875			
9	90	1/40	230	230	55	2/11	—	5 % 1929	708	708	50	15/3	T. E. Ile-Roub. Tour. 5 %	330	330	100	15/11	For Mot. de l'Arn 5 1/2 %	1931	1576	1576			
15	19	1/40	230	230	50	1/4	—	5 % 1929	708	708	50	1/2	Tramw. (C. G. F. de) 4 %	275	275	55	25/1	—	5 % 1936	—	998	998		
40	1	1/32	65	65	50	4/39	—	5 % 1929	708	708	22	50	1/2	Tram. l'ndo 4 1/2 % 2 série	407	407	65	21/12	For Mo. Bonne Drac 6 1/2 %	34	87	991		
25	17	2/25	148	148	50	1/3	—	5 % 1929	708	708	55	15/2	—	5 1/2 % 1932	9	11	45	2/1	For Mot. de Duranc 4 1/2 %	30	86	840		
25	15	12/37	825	813	50	15/4	—	5 % 1929	708	708	7/37	Tram. Nicolet Littoral 2 1/2 %	179	182	25	1/3	For Mot. de l'Est 5 %	1930	58	367	367			
9	90	1/40	230	230	50	15/4	—	5 % 1929	708	708	9/37	—	3 1/2 %	—	—	55	2/1	For Mot. du H. Rhin 5 1/2 %	212	920	920			
15	19	1/40	230	230	50	18/3	—	5 % 1929	708	708	20	1/4	Tramw. Paris et Seine 4 %	462	462	55	2/1	For Mot. H. Roman 5 1/2 %	350	849	849			
40	1	1/32	65	65	50	2/11	—	5 % 1929	708	708	25	1/4	—	5 % 437	432	20	2/1	For Mot. du Rh. ne 4 %	339	338	338			
25	17	2/25	148	148	50	15/4	—	5 % 1929	708	708	20	2/1	Tramways (C. G. F. de) 4 %	375	375	50	15/4	For Mot. de St-Hipp 5 %	339	773	773			
25	15	12/37	825	813	50	15/2	—	5 % 1929	708	708	25	31/10	Tramways de Rouen 5 %	450	445	30	1/3	For Mo. Seine 6 % n. 118-21	194	482	482			
9	90	1/40	230	230	50	1/2	—	5 % 1929	708	708	20	2/1	Tramways Var et Gard 4 %	383	383	30	1/3	—	6 % 1926	156	455	455		
15	19	1/40	230	230	50	1/2	—	5 % 1929	708	708	var.	1/12	—	var. 5 % min.	160	780	var.	1/12	—	var. 5 % min.	160	780		
40	1	1/32	65	65	50	1/4	—	5 % 1929	708	708	15	2/1	Do ks du Havre 3 %	388	388	60	25/12	For Mot. la Truère 5 1/2 %	32	875	905			
25	17	2/25	148	148	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	15	2/1	Do ks de Marseille 3 %	329	326	50	25/12	For Mot. Val d'Aspe 6 1/2 %	38	11	920			
25	15	12/37	825	813	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	20	1/2	Do ks de Rouen 4 %	325	325	55	15/4	—	5 1/2 % 29	55	855	855		
9	90	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	15	1/4	Eaux (C. G. des) 3 %	351	355	55	1/4	—	5 % 30	15	810	810		
15	19	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	20	15/12	—	4 % 1924	509	509	55	2/11	For Mot. Vienne 5 1/2 %	28	915	915		
40	1	1/32	65	65	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	30	16/11	—	5 1/2 %	1005	1000	55	6/11	—	5 % 29	67	857		
25	17	2/25	148	148	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	55	20/3	—	4 1/2 %	1005	1000	55	20/3	—	5 % 29	67	857		
25	15	12/37	825	813	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	45	15/11	Eaux Banlieue Paris 3 %	415	415	20	10/35	Gén. El. Nancy % r. 0.4 n.	—	881	881	881		
9	90	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	18	75	2/10	Eaux M. Bains de Mer 4 1/2 %	447	447	20	1/36	—	(Jonv.-Jul.) net.	—	939	939	
15	19	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	45	2/1	Lyon. Eaux Eclair. 4 %	892	496	50	15/3	Grand Doron 5 1/2 %	147	853	853			
40	1	1/32	65	65	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	20	2/11	—	4 % 1905	385	381	65	15/1	Gr. up. de l'Electr. 6 1/2 %	38	990	990		
25	17	2/25	148	148	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	50	1/2	—	5 % 1930	222	919	55	5/2	—	5 1/2 % 39	75	932		
25	15	12/37	825	813	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	50	2/11	—	5 % 1935	216	920	60	20/10	Mau-e-Isère 6 %	1927	909	909		
9	90	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	60	20/11	—	6 % 1936	87	990	2	2/1	Havrais d'En. Electr. 4 %	—	299	299		
15	19	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	55	15/3	—	6 % 1936	87	990	45	2/11	—	4 1/2 % 1931	90	889		
40	1	1/32	65	65	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	22	50	1/4	Eaux M. Bains de Mer 4 1/2 %	447	447	50	2/1	—	5 % 1932	90	889		
25	17	2/25	148	148	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	22	50	2/11	Eaux Mné. d'Evian 4 1/2 %	490	490	55	1/2	Hyd. - El. Auvergne 5 %	1929	61	890		
25	15	12/37	825	813	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	45	1/3	Eaux Mné. Vittel 4 1/2 %	300	770	45	11/12	—	4 1/2 % 1931	38	820	820		
9	90	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	30	20/2	Eaux Ozoné (C. des) 6 %	26	440	50	15/4	H. - El. B. - Pyrénées 6 %	1928	50	454	454		
15	19	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	50	6/2	—	5 % 31	701	734	50	15/1	—	5 % 1929	—	824	824	
40	1	1/32	65	65	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	55	15/12	—	5 % 1931	930	930	55	15/12	—	5 % 1931	118	915	915	
25	17	2/25	148	148	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	55	6/2	Accumul. Ele. Dinis 5 %	301	215	50	21/11	H. - El. de Dige 5 %	1929	327	826	826		
25	15	12/37	825	813	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	50	1/4	Air Com. rimé 4 1/2 %	1931	818	830	50	15/1	H. - El. de Lyon 5 %	1930	311	815	815	
9	90	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	55	2/1	Alg. d'El. Force 5 %	29-31	811	818	55	1/3	H. - El. des Pyrénées 5 %	32	899	872		
15	19	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	35	1/3	Alstom (El. M. b. d.) 5 1/2 %	33	994	1.05	55	15/12	—	5 % 1929	—	891	891	
40	1	1/32	65	65	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	35	2/1	Bretagne d'El. 7 %	21 nat	525	533	55	1/4	H. - El. de Savoie 5 %	1935	80	884	884	
25	17	2/25	148	148	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	50	26/12	—	7 % 1927	612	520	45	15/11	H. - El. du Sud-Est 4 1/2 %	30	763	763		
9	90	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	50	15/4	Dir. rib. d'El. l'ouest 5 %	30	850	858	55	1/2	Indoch. d'Electr. 5 1/2 %	32	56	640	640	
15	19	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	15	1/4	—	5 % 32	850	865	65	15/12	Ind. Transp. d'ener. le 6 1/2 %	950	935	935		
40	1	1/32	65	65	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	20	2/1	Distri. d'El. (Paris, de) 3 %	480	473	20	1/4	Lorraine d'Elect. 4 %	—	495	503	503		
25	17	2/25	148	148	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	25	1/4	—	4 % 1903	532	532	22	50	2/1	—	4 1/2 % 18	—	402	402
25	15	12/37	825	813	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	45	1/4	—	5 % 1903	546	550	45	20/11	—	4 1/2 % 30	30	779	779	
9	90	1/40	230	230	50	15/11	—	5 % 1929	708	708	55	1/12	—	4 1/2 % 1931	812	820	55	9/11	Maison Bréguet 4 1/2 %					







**Springs.** Broyages : 460.000 tonnes. Produit d'exploitation : £ 958.809; par tonne, 41 sh. 8,25. Dépenses d'exploitation : £ 466.018; par tonne, 20 sh. 3,14. Bénéfice d'exploitation : £ 492.791; par tonne, 21 sh. 5,11. Dépenses capital : £ 4.759. Développements : 5.512 pieds; essais, 28,5 0/0 payants (contre 37,3); valeur, 252 pouces-dwts (contre 291).

**West Springs.** Broyages : 271.500 tonnes. Produit d'exploitation : £ 446.781; par tonne, 32 sh. 10,95. Dépenses d'exploitation : £ 289.178; par tonne, 21 sh. 3,63. Bénéfice d'exploitation : £ 157.603; par tonne, 11 sh. 7,32. Dépenses capital : £ 2.441. Développements : 7.852 pieds; essais payants, 50,9 0/0 (contre 52,6). Valeur, 359 pouces-dwts (contre 522).

**South African Land.** Broyages : 309.000 tonnes. Produit d'exploitation : £ 636.233; par tonne, 41 sh. 2,16. Bénéfice d'exploitation : £ 313.087; par tonne, 20 sh. 3,17. Bénéfice d'exploitation : £ 323.146; par tonne, 20 sh. 10,99. Dépenses capital : £ 1.149. Développements : 13.962 pieds; essais payants, 56,6 0/0 (contre 52,2); valeur, 381 pouces-dwts (contre 361).

**Western Reefs Exploration.** Développements au puits N° 1 : 9.700 pieds; payants, 2.910 pieds de 9,46 dwts sur 42,24 pouces. Développements au puits N° 2 : 2.043 pieds. A 1.000 pieds du puits, un forage a rencontré à une profondeur de 876 pieds le filon de 10,95 dwts sur 20 pouces. Un autre forage à 2.000 pieds du puits a retrouvé le filon à 799 pieds (résultats, 3,3 dwts sur 79 pouces), à 850 pieds (3 dwts sur 68 pouces) et à 907 pieds (5,7 dwts sur 24 pouces).

#### Groupe Consolidated Goldfields

**Robinson Deep.** — Bénéfice d'exploitation, £ 963.700, en légère diminution de £ 7.125 sur le record de 1938. Bénéfice net, £ 958.559 contre £ 967.232. Report à nouveau, £ 115.749 contre £ 77.517, après impôts. Broyages, 1.395.000 tonnes contre 1.419.500, rendement à la tonne 4,624 dwts contre 4,622, prix de revient 20 sh. 8,8 contre 19 sh. 6,5. La diminution des broyages est due à l'insuffisance de main-d'œuvre.

Assemblée le 1<sup>er</sup> mai à Johannesburg.  
**Simmer & Jack.** — Bénéfice d'exploitation, £ 722.523, record (+ £ 57.798). Bénéfice net, £ 732.549 contre £ 665.495. Le dividende total a été de 46 2/3 0/0 contre 36 2/3 0/0. Report à nouveau, £ 116.035 contre £ 114.854. Broyages 1.403.000 tonnes (+ 46.500). Rendement moyen légèrement plus faible à 4,19 dwts, prix de revient 20 sh. 11,9.

Le rapport signale les possibilités d'augmentation importante des bénéfices sur la base de la capacité nouvelle de production. Les résultats de l'an dernier ont été obtenus, malgré une insuffisance de main-d'œuvre.

Assemblée le 1<sup>er</sup> mai à Johannesburg.

#### Mines diverses

**New Kleinfontein.** — Bénéfice d'exploitation £ 404.125 contre £ 350.879, donnant avec les revenus divers £ 409.876. Dividendes 22 1/2 contre 21 1/4 0/0. Report à nouveau £ 108.042 contre £ 47.834. Dépenses de capital £ 120.634 contre £ 137.346. Une nouvelle installation permettra de porter la capacité mensuelle du moulin à 100.000 tonnes par mois. Réserves de minerai 3.062.117 tonnes, d'une valeur de 4,75 dwts sur 52,91 pouces.

Assemblée le 3 mai à Johannesburg.

#### Groupe Union Corporation

La **Geduld** a broyé 1.365.000 tonnes (+ 36.500), cependant son bénéfice d'exploitation de £ 1 million 326.500 accuse un fléchissement de £ 29.117, le prix de revient s'étant accru de 3 d. à 14 sh. 10 par tonne, tandis que le rendement et le revenu par tonne ont diminué respectivement de 0,32 dwt à 4,6 dwt et de 9 d. à 34 sh. 3. Les réserves de minerai sont estimées à 8.900.000 tonnes, d'une teneur de 4,7 dwts sur 56 pouces.

Les broyages de l'**East Geduld** ont atteint 1 million 829.000 tonnes (+ 77.200). Son bénéfice s'est élevé à £ 2.476.316, chiffre record, en augmentation de £ 290.604. Le prix de revient a été réduit de 6 d. à 15 sh. 8, le rendement a été de 5,74 dwts (— 0,03), mais en conséquence de l'augmentation du prix de l'or, le revenu à la tonne a progressé à 42 sh. 6 (+ 1 sh. 8). Les réserves de minerai sont évaluées à 11.500.000 tonnes d'une teneur moyenne de 5,7 dwts sur 56 pouces.

#### Groupe Johannesburg Consol. Invest.

**Government Areas.** — Bénéfice d'exploitation £ 1.987.601 (— £ 202.534). Broyages 2.606.000 tonnes (+ 108.000). Valeur moyenne 4,43 dwts (— 0,56), prix de revient 17 sh. 862 contre 18,109. Report à nouveau £ 169.672 contre £ 134.425. Réserves de minerai, 9.800.000 tonnes (+ 188.000). Développements 45.948 pieds (+ 6.459), dont 48,04 0/0 payants, d'une teneur moyenne de 355 pouces-dwts, contre 54,27 0/0 et 402 pouces-dwts.

**Randfontein.** — Bénéfice d'exploitation £ 1 million 319.313 contre £ 1.357.630. Report £ 448.252 contre £ 381.360. Broyages, 4.679.000 tonnes contre 4.670.000, rendement 22 sh. 6 (— 0,056 sh.), valeur 3,025 dwts (— 0,145), prix de revient 16,958 sh. (— 0,116). Développements 202.135 pieds (210.283), dont 103.915 échantillonnés, 51 0/0 payants de 233 pouces-dwts, contre 54,7 0/0 et 264. Réserves, 13.079.000 tonnes (— 471.000).

**Van Ryn Deep.** — Bénéfice d'exploitation £ 272.305 contre £ 401.793. Report à nouveau, £ 79.707 contre £ 90.244. Broyages 1.204.000 tonnes, en diminution de 54.000 tonnes, valeur 2,965 dwts contre 3,281, rendement 22 sh. 383 contre 23 sh. 664, frais 17 sh. 78 contre 17 sh. 2. Réserves, 3.241.000 tonnes, en diminution de 83.000 tonnes.

## A LONDRES

L'animation a été très réduite au Stock-Exchange au début de cette semaine dans l'attente du budget. La Cité l'a accueilli très favorablement et la séance de mercredi a été caractérisée par la grande fermeté des fonds britanniques. L'ancien **War Loan 3 1/2 0/0** s'est avancé à 101. Le nouveau **War Loan 3 0/0** a également dépassé le pair, les **Consolidés 2 1/2 0/0** se sont élevés à 74 1/8.

Les fonds étrangers, quoique irréguliers, ont été plus soutenus. Le **Brésilien Funding 1914** s'est légèrement raffermi de 31 à 32, le **Japonais 4 0/0 1910** s'est relevé de 33 à 35. Parmi les fonds européens, le **Belge 4 0/0 1936** a repris sensiblement de 53 1/2 à 57, l'emprunt **allemand 7 0/0 (Potasse)** de 25 à 28.

Les chemins de fer anglais se sont ressaisis après leur accès de faiblesse de la semaine dernière. Le **Great Western ordinaire** se retrouve finalement sans changement notable à 47 1/4, le **Midland ordinaire** à 23 1/4.

Les valeurs industrielles, quoique menacées par la limitation de leurs dividendes annoncée dans le budget, ont été peu actives, mais ont fait preuve de grande irrégularité, les indications fournies jusqu'à présent ne permettant pas d'apprécier les répercussions du régime qui va être imposé aux Sociétés.

Parmi les métallurgiques **Beardmore** s'est replié de 23 sh. à 21 sh. 9, **Vickers** est restée à 18 sh., **John Brown** à 33 sh.

Les comptes de 1939 de **Van den Bergh & Jurgens**, filiale de **Lever Bros & Unilever** se soldent par un bénéfice net de £ 1.572.622, en augmentation de £ 269.954 ou 21 0/0. Les impôts absorbent £ 461.595, soit £ 164.387 de plus qu'en 1938, laissant un bénéfice net distribuable de £ 1.066.027, supérieur de £ 105.567 à celui de l'exercice précédent. Le dividende final proposé de 8 1/2 0/0 net portera la répartition totale de l'exercice à 12 1/2 0/0 net contre 12 1/2 0/0, moins impôts. L'assemblée est convoquée pour le 30 avril.

L'**Imperial Chemical** s'est légèrement raffermie de 31 sh. 3 à 31 sh. 7 1/2. Aux valeurs de tabacs **British American Tobacco** se maintient aux environs de 5 1/4, l'**Imperial Tobacco** à 116 sh. 10 1/2. Aux rayonnages, la **British Celanese** a supporté des dégagements qui l'ont ramenée assez brutalement de 8 sh. à 6 sh. 9, **Courtauld's** au contraire, s'est raffermie de 37 sh. à 38 sh. Parmi les textiles **J. P. Coats** a un peu fléchi de 38 sh. 3 à 38 sh., mais **Lancashire Cotton** s'est tassée de 23 sh. 6 à 20 sh. 6. Au groupe des valeurs de brasseries, **Guinness** s'est bien maintenue à 78 sh. 6; mais **Distillers** est revenue de 68 sh. 9 à 67 sh.

Le groupe des pétroles a été très agité. **Trinidad** a reculé de 50 sh. à 49 sh. sur la crainte de limitation des dividendes. **Royal** s'est maintenue à 28 3/4, **Shell** s'est un peu raffermie de 3 5/8 à 3 3/4. En trois semaines, la **Shell** était revenue de 4 à 3 5/8, baisse exagérée. La Société n'est pas une productrice, mais une entreprise de distribution et paraît exposée à de moindres risques.

Les cuprifères rhodésiennes ont été un peu plus animées. **Rhokana** s'est maintenue aux environs de 10 1/8. Le Conseil de cette Société vient de déclarer un dividende intérimaire de 25 0/0 aux ordinaires et aux actions A, égal au précédent. **N'Changa** s'est un peu alourdie de 1 1/2 à 1 13/32. La Société s'occupe d'obtenir auprès de certains actionnaires £ 1,5 million de capital nouveau pour développer son exploitation. La **Rhodesia Anglo American** ne s'est guère écartée du cours de 19 sh. Le dividende intérimaire est maintenu à 6 pence 1/4.

Le bénéfice net de **Rio-Tinto** en 1939 s'est élevé à £ 139.150, en diminution de £ 9.007 sur celui de 1938. Le report à nouveau est de £ 509.719 contre £ 451.819. Le dividende final de 2 sh. 6 aux actions privilégiées sera payé le 20 mai. Aucune répartition ne sera faite aux actions ordinaires. Assemblée le 3 mai. L'action s'est maintenue à 14 1/4.

Les valeurs de caoutchouc ont été délaissées. **Gula** se retrouve sans changement à 18 sh. 3, **Kuala** à 20 sh., **Malacca** à 16 sh. 6, **Rubber Trust** à 29 sh.

## LE BUDGET BRITANNIQUE 1940-41

Sir John Simon a présenté, mardi, aux Communes, le budget pour 1940-41, le plus impressionnant de l'histoire d'Angleterre. Pour l'exercice finissant le 31 mars 1941, l'ensemble des dépenses publiques est en effet évalué à 2 milliards 667 millions de livres, soit environ 470 milliards de francs, dont 667 millions (ou 120 milliards de francs) seulement pour les dépenses civiles, et environ 2 milliards (ou 350 milliards de francs) pour les dépenses militaires.

Le total des revenus étant estimé à 1.234 millions, il restera à trouver 1.433 millions. Un nouvel effort considérable sera demandé au pays. Le chancelier de l'Echiquier aura recours à l'emprunt pour 1 milliard, et l'escompte que l'épargne volontaire fournira le solde de 433 millions de livres.

Le budget comporte, ainsi que l'on pouvait s'y

attendre, d'importantes aggravations des impôts directs et indirects.

En ce qui concerne les impôts indirects existants, ceux qui frappent ce que l'on peut considérer comme superflu, la bière, le whisky, le tabac, sont sensiblement majorés. La surcharge imposée vise à réduire la consommation de ces produits non essentiels. Les taxes postales, télégraphiques, téléphoniques, ainsi que les droits de douane sur les allumettes, sont également relevés. Mais la grande innovation du budget consiste dans l'établissement d'un impôt nouveau sur les achats (« purchase tax »). Cet impôt sera perçu au moyen d'un prélèvement de X pour cent sur le prix de vente de toutes les marchandises, à l'exception des denrées alimentaires, des combustibles, eau, gaz, électricité. Le vendeur sera redevable de cet impôt envers le fisc.

L'impôt sur le revenu reste au taux fixé en septembre 1939, de 7 sh. 6, soit 37 1/2 0/0.

Le chancelier a déclaré en outre que le gouvernement réviserait la perception de la taxe sur les super-bénéfices. Les dividendes des Sociétés seront limités pendant la période de guerre. Elles ne pourront répartir à leurs actions ordinaires un dividende supérieur à celui distribué pendant l'une quelconque des trois années précédant l'ouverture des hostilités. La répartition sera limitée à 4 0/0 pour les Sociétés qui n'ont rien donné ou qui ont distribué des dividendes modestes pendant ces trois années. Enfin toute émission d'actions gratuites (« actions de bonus ») sera interdite pendant la guerre sous réserve de circonstances d'exception.

## A NEW-YORK

Les dispositions du marché ont été dans l'ensemble assez satisfaisantes, mais irrégulières, et l'activité s'est sensiblement ralentie, le volume moyen des échanges n'ayant pas atteint cette semaine 900.000 titres par séance. Les avis concernant l'activité économique sont cependant assez encourageants. Les 90 Sociétés qui ont déjà publié leurs résultats pour le premier trimestre de 1940 ont réalisé un bénéfice total de \$ 118.052.000 contre \$ 82 millions 459.000 pour la période correspondante de 1939, mais le marché reste sous l'influence des événements d'Europe.

Au groupe des fonds des pays étrangers, les emprunts norvégiens ont sensiblement repris, l'emprunt 4 0/0 1963 est passé de 30 à 32 1/2, le **Belge 6 0/0 (1955)** a fléchi de 88 à 87, le **Japonais 4 1/2 0/0 (1965)** s'est raffermi de 57 à 58 3/4.

Suivant l'« Iron Age », l'industrie sidérurgique travaillait au milieu de la semaine à 62 0/0 de sa capacité normale. Les perspectives de l'exportation sont moins favorables, quoique les ordres pour la construction maritime pendant la période de guerre aient augmenté et les demandes pour l'industrie du bâtiment et les chemins de fer restent modestes. Le volume des commandes serait cependant supérieur de 10 à 25 0/0 à celui de mars.

Le rapport de la **Steel Corporation** qui sera publié le 30 avril constatera des résultats d'exploitation inférieurs à ceux du quatrième trimestre de 1939, mais nettement supérieurs à ceux du premier trimestre de 1939. Après paiement du premier dividende aux actions ordinaires, annoncé depuis 1937, il reste un léger report à nouveau. **Steel** est passé de 59 3/4 à 61 3/4. **Bethlehem** a vigoureusement progressé de 78 1/4 à 83 7/8 sur l'annonce que la commission maritime avait passé à la Société une commande de \$ 9 millions pour la construction de trois navires.

Les valeurs d'automobiles ont été irrégulières. **General Motors** est passée de 53 3/8 à 53 1/4, **Chrysler** de 85 1/2 à 87 7/8. Les valeurs d'aviation ont peu varié. La **North American Aviation** est sans changement à 23 1/2, **United Aircraft** à 49 1/2 contre 51 1/2. Le bénéfice net de cette Société pour le premier trimestre a atteint \$ 2.380.000 contre \$ 1 million 491.000, soit par titre \$ 0,89 contre \$ 0,56. Livraisons \$ 26.551.000, nouvelles commandes \$ 25.884.000. Ordres en carnet à fin mars \$ 136.338.000.

La **General Electric** est calme à 37 1/2, **Consolidated Edison** à 31 3/4.

Parmi les valeurs de papier journal, l'**International Paper** est passée de 19 à 19 5/8.

Au groupe des produits chimiques, l'**Allied Chemical** s'est raffermie de 177 1/2 à 179, du **Pont de Nemours** de 186 1/4 à 187 5/8. Le bénéfice net du premier trimestre de cette Société s'est élevé à \$ 21.827.000 contre \$ 16.873.000, représentant \$ 2,04 contre \$ 1,55 par action.

Les chemins de fer restent indécis. **New-York Central** est à 16 1/8 contre 15 7/8, **Union Pacific** à 95 3/4 contre 95 1/8, **Atchison** à 22 contre 23 1/8.

Parmi les valeurs de services publics, l'**American Tel & Tel** à 172 3/4, **Colombia Gas** à 6 3/8 n'ont pas varié.

Le bénéfice net de l'année 1939 de **Montgomery Ward** s'est élevé à \$ 27.011.000 contre \$ 19.645.000. Les ventes nettes ont atteint \$ 474.882.000, chiffre record, en augmentation de 14,7 0/0 sur 1938. L'action s'est avancée de 50 1/2 à 51 7/8. **Sears-Roebuck** a réalisé pendant l'exercice finissant au 31 janvier

dernier un bénéfice net de \$ 37.225.000 contre \$ 23 millions 354.000. Ventes nettes, \$ 617.414.000 contre \$ 501.677.000. L'action reste sans changement à 86.

Aux pétroles, la Standard Oil of New-Jersey s'est avancée de 40 1/2 à 42 1/2, la Standard Oil of California de 22 1/4 à 22 3/4.

	Indices de Dow Jones		
	Industr. 30 val.	Ch. de fer 20 val.	Serv. publ. 15 val.
18 avril.....	147,15	30,30	24,60
25 — .....	148,56	30,97	24,76

### MONTREAL ET TORONTO

Les marchés canadiens ont été irréguliers dans la huitaine écoulée, mais les écarts de cours sont en général de faible ampleur. Dans la plupart des cas, ils sont dans le sens de la baisse.

La différence la plus sensible se constate dans le cours de l'International Nickel, qui, réalisée par New-York, descend de 42 à 40. A New-York même, le titre ne cote que \$ 30. Wall Street paraît redouter une diminution éventuelle du dividende, qui est payé en monnaie des Etats-Unis, alors que les recettes de la Compagnie pour sa production de cuivre, vendue par contrat au gouvernement britannique à 10 1/4 cents par livre, sont réalisées en monnaie canadienne. Mentionnons toutefois, à ce sujet, que l'écart entre les deux monnaies est maintenant moins tendu, le dollar canadien cotant 84,50 0/0 du dollar américain, après être descendu à 80 0/0. Indiquons également qu'il a été déclaré, à la récente assemblée générale de l'International Nickel, que les frais de mise en valeur de la mine finlandaise (soit un peu plus de 6 millions de dollars) se trouvent complètement amortis par un transfert du compte de profits et pertes. Aux dernières informations, on interprétait le traité russo-finlandais comme indiquant que cette mine et la fonderie feraient retour à la Finlande, après avoir été occupées par les Russes. L'étendue des dommages subis par l'actif restait néanmoins à déterminer. Mais ces dommages, croit-on, ne concerneraient que les installations de surface, la mine elle-même n'ayant pas souffert.

Parmi les autres valeurs minières, Noranda cède un demi-point à 70, mais la Consolidated Mining reste à 43. Les mines d'or ne varient pas beaucoup. Teck Hughes se maintient autour de 3,60. Les profits du semestre terminé le 28 février sont de \$ 1 million 107.000, soit 23 cents par action, contre \$ 715.000 (15 cents par titre) dans la période correspondante de l'exercice précédent. C'est la première Société canadienne publiant des comptes couvrant une période de six mois marquée par la nouvelle prime de l'or au Canada.

Les pétrolières ont légèrement fléchi, l'Imperial Oil se retrouvant à 13 3/8 contre 14 1/8 et l'International Petroleum à 21 1/8 contre 22.

Parmi les industrielles, la National Steel Car revient de 64 1/2 à 63.

### Chronique de Bruxelles

Le 20 avril 1940.

L'inquiétude sur les développements futurs de la guerre en Europe continuant à dominer, la Bourse perd en ce moment toute activité. Chaque pays se sent menacé : il en résulte que personne ne veut prendre d'engagement et que chacun désire conserver du disponible. Cet état d'esprit se traduit par un fait positif : des achats de dollars, entraînant la hausse de celui-ci. Il est évident que le régime de terreur auquel est soumise l'Europe n'est pas favorable aux affaires.

Toutes les valeurs se replient en bon ordre : c'est ce qu'on appelle un repli stratégique, qui permettrait une offensive vers la hausse, si le ciel politique s'éclaircissait.

Rares sont les valeurs qui avancent : on peut citer la Chade, à 8.775 et 1740, non par suite d'une prospérité exceptionnelle, mais comme valeur de refuge. Ce titre est acheté par gros paquets. L'Union Minière reste très ferme à 3.320, un peu pour la même raison : elle vit en Afrique et gagne beaucoup d'argent.

Ezbekieh, 395 : après l'acompte de dividende de 25 francs déjà payé, il sera réparti un solde de 5 francs net. Les Mines Réunies, 121, répartissent 8 francs net. Banque Nationale, 1.490 : pendant la huitaine écoulée, il est entré 228 millions d'or. Carrières de Queenast, 350 : le dividende est réduit de moitié, 40 fr. net contre 80. Moulins des Trois-Fontaines, 4.300, acompte de 90 fr. net. Crown Brewery, 610 : cette Société belgo-égyptienne paie un dividende de 27,60 piastres-tarif, contre 25,11. Moulins du Rio de la Plata, 1.495 : depuis le 15 avril payent un dividende de pesos m/h 7,98 net. Carrières du Levant d'Ecaussines, 40 : le bénéfice de 215.000 fr. va aux amortissements. La construction étant pratiquement arrêtée en Belgique, les industries qui en dépendent sont dans le marasme. Electrobél, 962 : le bénéfice s'élève à 22 millions, après un amortissement de 40 millions sur portefeuille ; le dividende descend de 85 fr. net à 50 fr. Les impôts dont les entreprises d'électricité sont frappées s'alourdiront d'année en année. Wagons-Lits, 48 et 23. On n'a pu établir les comptes dans les délais statutaires, en raison de la lenteur de transmission des documents venant de l'étran-

ger. Tramways et Electricité de Bilbao, 26 ; perte : 1.692.000. Charbonnages de Bonne-Fin, 220 : un des rares charbonnages qui clôturent en perte : 3 millions 294.000. Verreries du Pays de Liège : 332 et 480 ; répartissent 19,20 et 24,60 net. Tramways et Electricité de Damas, 18 ; perte : 14 millions 1/2. Vieille-Montagne, 852 : la Société a produit en 1939 110.000 tonnes de zinc, 15.000 tonnes de blanc de zinc, 27.000 tonnes de plomb, 56.000 kilos d'argent, 351.000 kilos de cadmium, 164.000 tonnes d'acide sulfurique, 2.000 tonnes de sulfate de cuivre. Le bénéfice est de 14.394.000 fr., après 24 millions aux amortissements. Le dividende est fixé à 50 fr., payable 25 fr. le 1<sup>er</sup> mai, 25 fr. le 1<sup>er</sup> novembre. Siderurgica Belgo-Mineira, 620 : les nouveaux actions de juillet 1939 ont droit à la moitié du dividende des actions anciennes, soit 7 fr. 50 net, sur présentation du certificat de souscription.

### Services contractuels des Messageries Maritimes

#### Emprunt 6 0/0 1927 en dollars canadiens

La Cour d'Appel de Paris vient de rendre un arrêt donnant gain de cause aux obligataires dans le litige qui les opposait à la Compagnie depuis 1937 : celle-ci est condamnée à assurer en dollars-or canadiens le service de cet emprunt qu'elle assurait seulement en dollars canadiens papier.

Sans prétendre exposer dans ses détails un problème juridique fort complexe qui a donné lieu déjà à plusieurs décisions de jurisprudence, rappelons-en l'essentiel.

En 1927, la Société des Services Contractuels a émis, au Canada et en Hollande, un emprunt 6 0/0 de 11 millions de dollars canadiens dont le service devait être fait en monnaie-or du Dominion, « égale à l'étalon de poids et de finesse existant au 1<sup>er</sup> mai 1927 ». Le prospectus d'émission publié en Hollande reconnaissait aux porteurs la faculté de se faire payer soit au Canada, soit aux Pays-Bas en florins au cours du jour.

Le service de l'emprunt a été assuré sans incident sur ces bases jusqu'à la loi canadienne du 10 avril 1937 suspendant l'application de la clause-or et stipulant ainsi la validité des paiements faits en dollars-papier malgré l'existence d'une telle clause. A partir de cette date, la Société était donc fondée — et la chose ne paraît pas avoir été contestée — à assurer, au Canada, le service de cet emprunt (intérêt et amortissement) en dollars ayant cours légal, c'est-à-dire en dollars dépréciés.

Le problème était moins simple pour les coupons présentés au paiement et les titres présentés au remboursement aux Pays-Bas. Sans doute, la loi néerlandaise du 24 mai 1937 frappait aussi de nullité les clauses-or, mais, à la différence de la loi canadienne, elle comportait cette réserve que la clause demeurait valable pour les emprunts qui — c'était le cas de l'emprunt en question — étaient cotés à la Bourse d'Amsterdam. Sans tenir compte de cette mesure restrictive, la Société avait cessé de faire à Amsterdam le service de sa dette en florins sur la base du dollar-or canadien de 1927 et l'assurait seulement en florins sur la base du dollar canadien lors de l'échéance.

C'est contre cette prétention que certains porteurs et le Comité de la Bourse d'Amsterdam se sont élevés. Déboutés d'abord, en mai 1938, par les tribunaux d'Amsterdam et de Rotterdam, ils ont obtenu, un an plus tard, de la Cour de Cassation de La Haye, un arrêt en leur faveur, mais cet arrêt n'a pas été exécuté. En France, le Tribunal Civil de la Seine leur avait donné raison, le 16 novembre 1938. C'est ce jugement qui, frappé d'appel par la Compagnie, vient d'être confirmé. Adoptant les conclusions du ministère public, l'arrêt de la Cour de Paris reconnaît ainsi aux porteurs, en des termes et sous des modalités dont nous ne connaissons pas encore le détail, le droit d'obtenir le paiement des coupons et le remboursement des titres amortis, à Amsterdam, pour un nombre de florins correspondant à la valeur du dollar canadien-or. Les porteurs français auraient ensuite à céder ces florins à l'Office des Changes au cours fixé par lui.

### Informations

**CREDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE.** — L'assemblée tenue le 16 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939 qui se soldent par un bénéfice net de 2.327.226 fr. contre 2.170.923 fr. en 1938. Elle a maintenu le dividende à 5 0/0 du capital versé et constitué une réserve supplémentaire de 1.600.000 fr. par prélèvement de 300.000 fr. sur les bénéfices et de 1.300.000 fr. sur des provisions devenues disponibles. Le reliquat de 163.415 fr. a été ajouté au report antérieur pour former un report total de 754.240 fr.

Le dividende net qui sera mis en paiement à

partir du 1<sup>er</sup> mai prochain s'élèvera pour les actions entièrement libérées, à 8 fr. 37 au porteur, 10 fr. 25 ou 9 fr. 125 suivant le taux de l'impôt au nominatif, pour les actions libérées d'un quart, à 2 fr. 5625 ou 2 fr. 281 suivant le taux de l'impôt.

Le rapport du Conseil signale l'importante progression du bilan qui se totalise par 694 millions en chiffres ronds contre 465 millions en 1938. Les comptes créditeurs à vue, notamment, présentent un accroissement de 42,80 0/0 par rapport aux chiffres du 31 décembre 1938.

**BANQUE FRANCO-POLONAISE.** — La Banque Franco-Polonoise étant, depuis le début des hostilités, privée de toute communication avec ses succursales, il n'a pu être établi de bilan pour le dernier exercice social. Le Conseil a présenté aux actionnaires réunis en assemblée à Paris le 10 avril 1940, une situation d'ensemble au 31 juillet 1939 et une situation du siège social à Paris au 31 décembre 1939.

Devant la gravité des événements en cours, la Banque avait commencé à diminuer ses risques, les ramenant de 414 à 351 millions, les exigibilités étant réduites parallèlement de 472 à 398 millions. Le service des transferts vers la France, dont elle était officiellement chargée, a porté, d'avril 1937 à fin août 1939, sur 65.000 transferts environ. Jusqu'à cette dernière date, les sociétés françaises ont pu, malgré tout, recevoir des transferts atteignant des chiffres élevés.

Une grande partie des actifs des succursales est inévitablement restée dans le pays : des séquestres semblent avoir été établis à Varsovie, Katowice, Gdynia et Dantzig.

A aucun moment, malgré l'occupation de toutes ses succursales, la Banque n'a usé des crédits dont elle disposait. Le terrain de Gdynia a été réalisé courant mars 1939. Le portefeuille-titres ne comprend que des valeurs immédiatement remboursables. Les cautions ou lettres de garantie atteignent plus de 100 millions au 31 décembre. Ce chiffre sera ramené incessamment à environ 40 millions, dont une partie importante couverte par des espèces ou des titres. Le surplus, représentant des opérations effectuées pour compte de sociétés industrielles solides, ne comporte, après le rapport du Conseil, aucun risque anormal.

**SOCIETE METALLURGIQUE DE SENELLE-MAUBEUGE.** — Les comptes approuvés par l'assemblée ordinaire du 15 avril portaient sur un exercice d'une durée exceptionnelle de huit mois, terminé le 31 août 1939. Comparés avec ceux de l'exercice précédent (douze mois), les résultats s'établissent comme suit :

	1938	1939
Bénéfices d'exploitation.....	32.308.031	39.846.392
Bénéfices financiers.....	3.634.309	3.284.883
Total.....	35.942.340	43.131.275
A déduire :		
Charges financières.....	11.935.027	8.547.963
Bénéfices bruts.....	23.407.313	34.583.312
— amortissements.....	14.000.000	23.000.000

Bénéfices nets..... 9.407.313 11.583.312  
Les charges financières ont subi une réduction de 5.575.083 fr. ; le fonds d'amortissement a vu sa dotation presque doublée : il atteint maintenant 320.470.306 fr. pour des immobilisations totales de 519.777.991 fr. Alors que l'exigible à court terme revient de 151.616.389 fr. à 140.080.291 fr., l'actif réalisable et disponible passe de 168.155.506 fr. à 233.564.918 fr. ; dans ce total, les stocks s'élèvent de 63 à 116 millions.

Le dividende de 40 fr. brut, égal à celui de l'exercice précédent, qui comportait douze mois, est payable le 30 avril à raison de net : au nominatif, 32 fr. 80 ou 29 fr. 20 suivant catégories ; au porteur, 27 fr. 51 (coupon n° 45).

**SOCIETE GENERALE D'EXPLOSIFS (CHED-DITES).** — La Société a réalisé pendant l'exercice 1939 un bénéfice industriel de 8.812.239 fr. contre 8.774.343 fr. Les frais généraux ayant été comprimés et la dépréciation du portefeuille ayant absorbé seulement 59.744 fr. au lieu de 528.450 fr., le Conseil est en mesure de faire ressortir un bénéfice net de 2.524.444 fr. contre 2.374.000 fr., après avoir affecté 1.587.662 fr. contre 1.013.508 fr. aux provisions et effectué un amortissement de 675.000 francs sur débiteurs douteux. Le dividende sera sans doute maintenu à 120 fr. par l'assemblée convoquée pour le 8 mai.

L'action vient de s'élever à 4.100.

**HYDRO-CARBURES DE SAINT-DENIS.** — L'exercice 1939, dont les comptes seront présentés à l'assemblée du 4 juin, se solde, après 1.228.667 fr., contre 1.990.928 fr., d'amortissements, par un bénéfice net de 4.249.098 fr. contre 4.245.214 fr. Le bénéfice disponible ressort à 4.440.030 fr. contre 4.419.453 francs. Le Conseil proposera de maintenir le dividende à 40 fr. pour l'action et 110 fr. pour le dixième de part. Mais il présentera en même temps à une assemblée extraordinaire un projet d'incorporation de réserves au capital, qui serait porté de 8 à 12 millions, par distribution d'une action gratuite à chaque groupe de deux actions actuelles. Au bilan de fin 1938 figurait une réserve par primes d'émission de 6.780.000 francs.

**SOCIETE FRANÇAISE DES CARBURANTS.** — Les actionnaires sont convoqués pour le 8 mai en assemblées extraordinaires et ordinaires.

A titre extraordinaire, ils auront à statuer sur un projet d'élévation du capital de 20 à 30 mil-

lions, en vue notamment du financement de travaux engagés pour la défense passive.

A titre ordinaire, ils examineront les comptes de l'exercice 1939 pendant lequel a été réalisé un bénéfice d'exploitation de 1.370.250 fr. contre 1 million 938.253 fr. en 1938. Après addition du revenu du portefeuille et déduction des charges financières, le bénéfice net de l'exercice ressort à 1.388.758 fr. contre 1.648.771 fr. en 1938 et le bénéfice disponible à 1.899.193 fr. contre 1.649.507 fr. Le Conseil proposera le maintien du dividende à 25 francs.

**OMNIUM FRANÇAIS DE PETROLES.** — L'ensemble des produits bruts de l'exercice 1939 s'élève à 11.523.812 fr. au lieu de 9.318.642 fr. pour l'exercice précédent, augmentation qui provient des bénéfices commerciaux (6.362.216 contre 3.164.360 fr.), le revenu du portefeuille ayant baissé de 4 millions 234.005 à 2.669.274 fr. Après déduction des frais généraux et droit de timbre, le solde de 9.260.526 fr. est affecté à l'amortissement du portefeuille-titres. L'année dernière, il avait été utilisé, à cette même fin, 5.302.701 fr. et 1.848.035 francs avaient été consacrés à l'amortissement des frais de fusion. Le Conseil proposera à l'assemblée convoquée pour le 9 mai de prélever sur les réserves la somme nécessaire pour distribuer 32 fr. 50 brut, contre 30 fr. précédemment.

**RAFFINERIES DE SUCRE DE SAINT-LOUIS.** — L'assemblée du 20 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939, se soldant par un bénéfice net de 19.527.818 fr., qui forme avec le report antérieur un solde disponible de 25.398.405 fr. Elle a voté le dividende annoncé de 110 fr., dont la première moitié est payable dès à présent à raison de 55 fr. brut, soit 37 fr. 30 net; le solde sera payé au moment de la distribution des actions nouvelles.

Le rapport signale que l'exercice s'est déroulé dans des conditions particulièrement difficiles en raison tant des fluctuations de cours qui se sont produites au marché de Paris dans la période antérieure à la guerre que du trouble apporté aux exploitations de la Société depuis l'ouverture des hostilités. Quant au prix des sucres étrangers, il a relativement peu varié entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août, mais a subi à partir de septembre une hausse considérable, due notamment à l'augmentation du taux des frets et des assurances.

**SOCIÉTÉ VINICOLE DE CHAMPAGNE.** — Les comptes de l'exercice clos le 31 août 1939 se soldent par un bénéfice de 24.437.322 fr. Le Conseil proposera à l'assemblée du 15 mai de fixer le dividende à 18 fr. 25 (dont 6 fr. versés déjà), par action et 5 fr. 75 par part. En outre, une assemblée extraordinaire convoquée le même jour aura à statuer sur une élévation du capital de 30 millions 100.000 francs à 43.125.775 fr. par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite pour trois actions anciennes et de 19 actions pour 100 parts.

**VIGNOBLES DE ZAYANA.** — C'est le 26 décembre 1939 seulement que s'est tenue l'assemblée appelée à approuver les comptes de décembre 1938. A la faveur d'un relèvement de prix joint à une augmentation de la récolte par rapport aux dates précédentes, l'exercice se solde par un bénéfice de 235.012 fr. (au lieu d'une perte de 7.128 fr. en 1937), qui a permis de ramener de 2.065.268 fr. à 1.830.256 le déficit antérieur. Ce bénéfice est calculé avant amortissements.

**Eaux minérales de Vals Saint-Jean.** — Le produit des ventes d'eaux minérales pour 1939 est seulement de 2.566.273 fr. contre 3.253.534 fr., et les bénéfices ressortent à 1.812.910 fr. contre 2 millions 477.653 fr. Le Conseil proposerait à l'assemblée du 27 avril de fixer le dividende brut à 30 fr. contre 40 fr. l'an dernier.

**HOTELS DE L'ETOILE.** — Les comptes de l'exercice 1939, qui ont été soumis à l'assemblée du 24 avril, se soldent par une perte de 344.898 fr. Ces résultats ne font pas état des indemnités de réquisition des hôtels qui ne sont pas encore fixées. Rappelons que l'Hôtel Astoria a été réquisitionné dès le 2 septembre.

**COMPAGNIE AFRICAINE D'ARMEMENT.** — Filiale de la Compagnie Auxiliaire de Navigation, cette Société convoque aussi son assemblée pour le 30 avril. Le solde créditeur de l'exercice s'élève, après amortissements, à 1.714.005 fr. contre 1 million 959.206 fr. en 1938. Le dividende sera maintenu à 12 francs.

**COLONIALE DE CHAUX ET CEMENTS DE MARSEILLE.** — L'assemblée tenue le 9 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1939 qui se soldent, après 1.052.880 fr. d'amortissements, par un bénéfice net de 2.155.853 fr. au lieu, pour l'exercice 1938, d'un bénéfice net de 1.052.045 fr., calculé après 1.064.931 fr. d'amortissements. Report antérieur compris, le bénéfice disponible ressort à 2.286.221 fr. au lieu de 1.188.071 fr. seulement en 1938. Le dividende a été élevé de 20 fr. à 30 fr., payables le 15 avril à raison de 21 fr. 02 au porteur. Sa répartition n'absorbe que 1 million 1/2. Il a été affecté 400.000 fr. au fonds de renouvellement de l'outillage.

Le Conseil expose dans son rapport que, en raison des charges fiscales afférentes à l'opération, il ne jugeait pas opportun de procéder à une incorporation de réserves au capital. Il a préféré affecter à l'amortissement des immobilisations la réserve extraordinaire de 5 millions.

**MANUFACTURES INDOCHINOISES DE CIGARETTES.** — Voici un aperçu des résultats obtenus par la Société en 1939. Le Conseil proposera à l'assemblée de ne répartir, cette année encore, aucun dividende.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
	1938	1939
Bénéfices sur ventes à l'exportation .....	297.505 30	474.453
Revenus du portefeuille....	57.050 »	50.000
Bénéfices sur vente portefeuille et divers.....	919.367 94	551.293
	1.273.923 24	1.075.746
A déduire :		
Pertes sur ventes en Indochin.	38.346 75	157.707
Frais généraux.....	101.524 55	101.935
	139.871 30	259.642
Bénéfices de l'exercice.....	1.134.051 94	816.104
Report antérieur.....	177.533 03	951.374
Bénéfices disponibles.....	1.311.584 97	1.767.478
REPARTITION		
Amortissements .....	360.211 30	234.575
Report à nouveau.....	951.373 67	1.532.903
	1.311.584 97	1.767.478

## Assemblées et Bilans

### Crédit Lyonnais

L'assemblée du Crédit Lyonnais est convoquée pour le 7 mai. Les comptes de l'exercice 1939 qui seront soumis aux actionnaires se soldent par un bénéfice déclaré de 87.271.876 fr. contre 88.281.000 fr. en 1938. Report antérieur compris, le solde disponible s'élève à 119.499.673 fr. contre 115.957.373 fr. Le Conseil proposera le maintien du dividende à 100 fr. par action. Cette répartition exigera une somme de 80 millions seulement et permettra, après versement des tantièmes, de renforcer de 3.727 millions le report à nouveau qui s'élèvera ainsi tout près de 36 millions, soit 45 fr. par titre.

Sur le dividende, un acompte de 45 fr. brut (net 37 fr. ou 33 fr. au nominatif et 30 fr. au porteur) a été mis en paiement le 25 mars; le solde de 55 fr. sera payé, le 25 septembre, sous déduction des impôts.

Voici comment se comparent les comptes des deux derniers exercices :

BILAN AU 31 DECEMBRE		
PASSIF :	1938	1939
Dép. et bons à vue.Fr.	5.463.628.351 34	6.386.909.402 27
Comptes courants...	7.022.386.318 10	9.385.489.803 08
Comptes exigibles après encaissement...	274.319.117 13	295.393.856 88
Acceptations .....	313.184.511 32	267.935.333 82
Bons à échéance....	54.058.108 13	58.824.461 60
Compte d'ord. et div.	36.240.904 23	43.781.993 87
Réserves diverses....	800.000.000 »	800.000.000 »
Capital .....	400.000.000 »	400.000.000 »
Profits et Pertes :		
Bénéf. de l'exercice.	88.281.000 23	87.271.876 68
Report antérieur....	27.676.373 40	32.227.796 40
Fr.	14.479.774.683 88	17.757.734.524 60
ACTIF :		
Encaisse, Trésor et Banque de France	1.145.372.853 40	1.853.853.863 46
Avoir des banques. Portef. et Bons de la Défense Nationale.	1.114.616.554 08	1.103.377.675 66
9.109.429.165 05	11.852.351.425 16	
Avances garanties et reports .....	307.542.536 02	174.646.497 72
Comptes courants....	2.758.342.552 56	2.728.506.735 81
Portefeuille-titres ...	3.461.196 22	3.582.321 22
Compte d'ord. et div.	6.009.826 55	6.416.005 57
Immeubles .....	35.000.000 »	35.000.000 »
Fr.	14.479.774.683 88	17.757.734.524 60

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
	1938	1939
Bénéf. de l'exploitation..	74.849.879 98	74.792.335 77
Revenu net du portef.-tit.	8.899.431 97	9.183.186 64
Revenu net des immeubl.	4.531.688 28	3.296.354 27
Bénéfices de l'exercice..	88.281.000 23	87.271.876 68
Report antérieur.....	27.676.373 40	32.227.796 40
Bénéf. disponibles....	Fr. 115.957.373 63	119.499.673 08
REPARTITION		
Dividende .....	80.000.000 »	80.000.000 »
Tantièmes .....	3.729.577 23	3.544.073 02
Report à nouveau.....	32.227.796 40	35.955.600 06
Fr.	115.957.373 63	119.499.673 08

Pour la vingt-deuxième fois consécutive, le Crédit Lyonnais fixe ainsi son dividende à 100 fr. La stabilité de la répartition au cours

d'une période où les difficultés politiques, économiques, sociales n'ont certes pas manqué, est une évidente manifestation des conditions très rigoureuses dans lesquelles sont calculés les bénéfices déclarés pendant les années de prospérité. C'est cette extrême prudence qui permet d'atténuer l'influence sur les soldes bénéficiaires annuels des charges exceptionnelles qui peuvent, pendant les années médiocres ou particulièrement ingrates, se présenter. Ce fut sans doute le cas de l'exercice 1939 dont les derniers mois ont eu à supporter notamment les lourdes dépenses nées du repliement de certaines agences voisines de la frontière dans des régions moins exposées et de l'installation en province d'importants services du siège central. Les commissaires notent d'ailleurs expressément dans leur rapport que les créances douteuses et les frais de premier établissement sont entièrement amortis ou couverts par des provisions et qu'il a même été possible d'incorporer aux bénéfices d'anciennes provisions pour débiteurs douteux devenues sans objet. S'il fallait une preuve éclatante de la rigueur apportée à l'évaluation de l'actif, il suffirait de noter que le portefeuille-titres, qui figure au bilan pour 3.582.321 fr., a valu au Crédit Lyonnais en 1939 un revenu net de 9.183.186 fr., ce qui représente un rendement largement supérieur à 250 0/0.

Les rapatriements de capitaux, en même temps que la création de nouveaux moyens de paiement et une certaine diminution de la thésaurisation à l'intérieur ont provoqué, surtout en fin d'exercice, une forte augmentation du total par lequel se balancent les écritures. Ce total, qui s'était élevé de 14.479 millions fin 1938 au-dessus de 16 milliards au printemps et avait été ramené à 14.750 millions à la veille de la guerre, atteignait 17.757 millions à la fin de l'exercice, soit, à un an d'intervalle, une progression de plus de 3.275 millions, ou environ 22 0/0. Les dépôts et bons à vue ont augmenté de 923 millions et les comptes courants créditeurs de 2.363 millions, pour former un total de 15.772 millions. En contre-partie, on note à l'actif une progression globale de 3.450 millions dans le portefeuille-effets et Bons de la Défense Nationale et dans l'encaisse, qui s'élèvent ensemble à 14.800 millions. Le rapport entre les disponibilités immédiates et les exigibilités à vue, qui a toujours été très satisfaisant — l'aisance avec laquelle il a été fait face aux retraits de dépôts pendant le mois d'août dernier en fait foi — a donc été encore relevé.

Au cours actuel voisin de 1.700, l'action du Crédit Lyonnais rapporte tout près de 6 0/0 brut et de 4 0/0 net au porteur. Ce rendement seul, pour un titre de pareille qualité, suffit à faire juger excessive la sévérité de la Bourse à son égard sans qu'il soit même besoin d'évoquer l'opulence proverbiale des réserves apparentes de la Société (deux fois le capital social) et de celles qui résultent du mode d'évaluation de tous les postes de l'actif, immeubles et portefeuilles-titres tout particulièrement.

### Banque de Paris et des Pays-Bas

L'assemblée tenue le 16 avril sous la présidence de M. Emile Moreau a approuvé les comptes de l'exercice 1939 que nous avons publiés dans le numéro du 7 avril et a maintenu le dividende à 35 fr., payable dès le 25 avril à raison de 29 fr. ou 25 fr. 90 net au nominatif et de 20 fr. 90 net au porteur.

Le Conseil note dans son rapport que les résultats de l'exercice, déjà supérieurs aux précédents, auraient été plus élevés encore sans l'ébranlement causé par la guerre dans l'organisme économique. En fait, précise-t-il, « les bénéfices que nous sommes en mesure d'accuser ont été obtenus avant le 31 août » à la faveur de l'amélioration de l'économie générale qui avait caractérisé les premiers mois de l'année.

Les difficultés inhérentes au passage d'une économie de paix à une économie de guerre ont pu être surmontées assez aisément et la fin de l'exercice a été marquée par un retour massif de capitaux. A partir d'octobre, le marché des valeurs s'est redressé. La situation du marché monétaire est demeurée nettement favorable. Toutefois, un nouvel équilibre doit être trouvé permettant au pays de soutenir l'effort économique et financier de ravitaillement et d'armement et, précise fort opportunément le Conseil, « il y aurait imprudence à négliger le problème de nos exportations qui doivent jouer un rôle essentiel dans la couverture de nos achats à l'étranger ».

La Banque de Paris a naturellement prêté un large concours aux émissions du Trésor et participé à bon nombre d'opérations financières

réalisées par les entreprises privées (émissions d'obligations, augmentations de capital en espèces ou par incorporation de réserves). On en trouvera la nomenclature dans le rapport que nous publierons prochainement. Elle a, par contre, participé seulement à la création d'une affaire nouvelle, la Caisse Auxiliaire de Prêts Fonciers pour favoriser le développement de l'Habitation Familiale.

Dans une brève allocution qui a précédé le vote des résolutions, M. Emile Moreau a déclaré que les profits nets du premier semestre de l'exercice, quoique inférieurs à ceux que la Banque réalisait dans les périodes de grande activité, permettaient d'envisager une augmentation du dividende pour l'exercice 1939. La marche des affaires sociales a naturellement été gravement affectée par la guerre. Toutefois :

La Banque de Paris a abordé la terrible épreuve dans les meilleures conditions possibles. Actif et réserves sensiblement renforcés, trésorerie excellente, clientèle de choix et fidèle, personnel dévoué et compétent méritant tous les éloges. En ce qui concerne les intérêts importants que nous avons en Belgique, en Hollande et en Suisse, vous devez être assurés que des mesures ont été prises en vue de n'importe quelle éventualité.

Je vous affirme que, la guerre gagnée, la Banque de Paris et des Pays-Bas sera fort bien placée pour participer à la reconstruction économique et financière de la France, de ses colonies et de l'Europe.

S'il faut attendre cette heure pour que la Banque de Paris puisse donner la mesure de sa puissance, les actionnaires n'en sont pas moins fondés à espérer que jusque-là elle saura trouver dans ses opérations courantes de banque, qui prennent de jour en jour plus d'ampleur, un aliment suffisamment rémunérateur à son activité.

### Electricité et Gaz du Nord

L'assemblée de l'Electricité et Gaz du Nord, tenue le 21 mars, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1939 se soldant par un bénéfice net de 19.849.181 fr. contre 16.025.470 fr. pour l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 25 fr. pour l'action et 387 fr. 25 pour la part, contre 20 fr. et 256 fr. 85. Un acompte de 15 fr. et 192 fr. brut ayant été mis en paiement le 22 décembre, le solde est payable depuis le 26 mars.

	Imp. 18 %	Imp. 27 %	Au port.
Actions .....	8,14	7,22	7,21
Parts .....	163,29	147,32	147,32
Dixièmes de parts.	16,33	14,74	14,74

Voici, comparés, les bilans des deux derniers exercices :

BILAN AU 30 SEPTEMBRE			
PASSIF :	1938	1939	
Capital .....	Fr. 150.000.000	150.000.000	>
Réserve légale .....	14.210.962 19	15.000.000	>
Réserve pour éventualités .....	18.200.000	18.200.000	>
Provisions diverses .....	8.707.356 43	15.567.196 36	>
Fonds d'amort. et renouv. — renouvel. outillage .....	146.865.892 38	162.590.408 13	>
Emprunts obligataires .....	97.847.000	93.553.000	>
Comptes créditeurs .....	18.481.791 03	26.914.974 79	>
Comptes transitoires .....	29.715.764 64	32.812.537 72	>
Comptes d'ordre .....	9.314.803 73	8.874.300 80	>
Report antérieur .....	22.893 15	44.275 11	>
Résultats de l'exercice .....	16.025.470 02	19.849.181 09	>
Fr.	509.391.933 57	550.905.874	>
ACTIF :			
Immobilisations .....	Fr. 343.510.318 84	365.158.227 85	>
Magasins .....	15.308.330 93	17.337.754 32	>
Portefeuille .....	57.933.698 88	52.043.607 52	>
Comptes débiteurs .....	35.394.808 16	37.201.026 07	>
Caisses et Banques .....	12.162.582 43	18.212.275 19	>
Comptes transitoires .....	35.776.390 60	52.078.682 25	>
Comptes d'ordre .....	9.314.803 73	8.874.300 80	>
Fr.	509.391.933 57	550.905.874	>
COMPTE DE RÉSULTATS			
Résultats d'exploitation Fr.	41.404.815 50	53.811.553 93	>
Revenus du portefeuille ..	6.571.712 74	7.137.612 44	>
Opérat. du portefeuille ..	1.079.594 02	894.402 53	>
Rachats d'obligations ..	1.319.009 50	1.229.138 03	>
Intér., escompte, change ..	27.325 88	66.566 65	>
Locations .....	82.088 50	91.453 37	>
Divers .....	252.540 04	742.849 68	>
Fr.	50.738.086 18	63.973.576 63	>
A déduire :			
Frais d'administrat. Fr.	1.898.776 19	2.097.043 47	>
Abonnement au Timbre ..	377.386 09	410.194 28	>
Charges d'emprunt .....	8.750.855 83	8.776.498 48	>
Provision pour impôts ..	3.000.000	5.000.000	>
Réserve p. éventualité ..	53.588 55	>	>
Provision pour perte sur cession d'actif .....	>	3.040.659 31	>
Amortissement et fonds renouvellement .....	20.632.009 50	24.800.000	>
Fr.	34.712.616 16	44.124.395 54	>
Solde bénéficiaire .....	Fr. 16.025.470 02	19.849.181 09	>

On trouvera plus loin le rapport du Conseil qui fournit tous les renseignements relatifs à la marche de l'entreprise et les résultats obtenus par les participations. Nous nous bornerons ici à indiquer les particularités du bilan et les brèves déclarations du président à l'assemblée.

La Société, pendant les dernières années de ralentissement de l'activité économique du pays, avait préféré parfaire ses installations et renforcer sa situation financière — dût le dividende en être quelque peu réduit — pour être à même, le moment venu, de bénéficier largement du réveil économique. Aussi le président a-t-il pu signaler aux actionnaires, pour le dernier exercice, celui de la renaissance économique, un accroissement des ventes d'énergie et l'amélioration correspondante des résultats.

Prudemment, le Conseil a estimé qu'il était nécessaire de prévoir encore des dépenses coûteuses et de doter les comptes amortissements et le fonds de renouvellement de 24.800.000 fr. contre 20.600.000 fr., cependant que les actionnaires bénéficieraient d'un faible accroissement de 5 fr. du dividende. Ainsi, l'Electricité et Gaz du Nord, malgré une augmentation de 21,6 millions des immobilisations conserve le bel équilibre financier qu'on lui connaissait.

Encore le bilan, tel qu'il est présenté, ne reflète-t-il pas la situation exacte puisque dans les immobilisations figurent 20 millions représentant des éléments cédés sous conditions suspensives. Ce sont les entreprises gazières de la région de Maubeuge dont la Société s'est séparée pour concentrer ses efforts sur les entreprises d'électricité et qu'elle a cédées à la Compagnie du Gaz pour la France et l'Etranger pour le prix de 9.092.500 fr. On trouvera au passif, dans les provisions diverses, 3 millions prélevés sur les bénéfices et affectés pour « pertes sur cession d'actif » qui aurent les comptes.

Le président a ajouté quelques mots sur l'exercice en cours, sans préciser, bien entendu, le chiffre de la production actuelle, mais il a indiqué que le ralentissement des ventes d'énergie, qui avait correspondu au début des hostilités, avait été un « phénomène passager ».

Cette remarque est particulièrement intéressante, survenue à la veille d'une hausse générale de la Bourse peu profitable à l'Electricité et Gaz du Nord, qui subit le sort des industries situées aux confins de la Belgique. Car la Bourse s'est laissée gagner à un certain optimisme envers les valeurs métallurgiques de la région dont on sait qu'elles travaillent à plein rendement, tandis que l'on était tenté de conserver une certaine défiance à l'endroit des entreprises électriques pour lesquelles on redoutait la fâcheuse influence des restrictions de l'éclairage urbain et domestique.

On retiendra donc cette déclaration de M. A. Antoine, d'autant plus qu'il n'a point pour habitude de cacher les difficultés.

Le risque géographique demeurant la seule ombre au tableau, les cours de 340 à l'action et 460 au dixième de part paraissent excessivement faibles. Les capitaux en quête d'emploi se contentent maintenant de faibles revenus, même lorsqu'ils s'investissent dans des entreprises exploitant près des frontières. Le rendement net de 5,5 0/0 de l'action et de 6,4 0/0 de la part Electricité et Gaz du Nord peut donc retenir l'attention.

### Nouvelles

#### DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

##### INTRODUCTIONS AU COMPTANT :

Les parts bénéficiaires au porteur, 1 à 20.000, de la Librairie Hachette, jouissance 20 février 1940, coupon 21. Service des titres et coupons, au siège social, à Paris, 79, boulevard St-Germain.

Les 2.500 obligations de 1.000 fr. 5 1/2 0/0 1940 de la Société Bozel-Malétra, Société Industrielle de Produits Chimiques, libérées et au porteur, amortissables de 1941 à 1960, au pair, par tirages au sort annuels en décembre, ou par rachats, sous réserve d'amortissement anticipé total ou partiel à partir de 1942. Jouissance courante : 15 janvier 1940. Service des titres et coupons, à Paris, au Crédit Industriel et Commercial, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, au Crédit Commercial de France, au Crédit Foncier Colonial et de Banque et chez MM. de Neufize et Cie.

Les 126.092 obligations de l'emprunt 6 0/0 1939 de la Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité : obligations de 1.000 fr., 1 à 107.615 et obligations de 5.000 fr., 107.616 à 126.092, libérées et au porteur, amortissables de 1940 à 1969, au pair par tirages en octobre, ou par rachats, sous réserve de remboursement anticipé total ou partiel à partir de 1942. Jouissance courante : 1<sup>er</sup> décembre 1939. Service des titres et coupons à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Banque de l'Union Parisienne, au Comptoir National d'Escompte, au Crédit Lyonnais, à la

Société Générale, à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, au Crédit Commercial de France, à la Banque Parisienne pour l'Industrie, à l'Electro-Crédit et à l'Union Financière pour l'Industrie Electrique.

##### DISTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES :

Les Mines de Dourges portent leur capital à 114 millions de francs par la création de 114.000 actions nouvelles de 250 fr., jouissance septembre 1939, libérées par prélèvement sur les réserves et attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes. Les demandes sont reçues au siège social, à la Banque L. Dupont et Cie, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Comptoir National d'Escompte, Crédit Industriel et Commercial, Crédit Lyonnais, Crédit du Nord, Banque Lehideux et Cie, Société Générale et à l'Union des Mines, soit contre remise du coupon 39 des actions au porteur ou sur estampillage des titres nominatifs, soit sur présentation d'un bon de droit délivré sur estampillage des certificats. L'impôt déductible est à la charge des bénéficiaires; il sera retenu sur le coupon 38 mis en paiement le 29 avril; le droit se négociera impôt payé jusqu'au 8 mai. Les actions se négocieront sous deux rubriques : actions droit, coupon 39 attaché; actions ex-droit, ex-coupon 39. Négociations du droit jusqu'au 31 mai. Les actionnaires qui demanderont, après le 30 septembre 1940, des titres nominatifs auront à rembourser la taxe de transmission.

#### DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUIERS EN VALEURS

La Française Vinicole. — Il est procédé à l'échange de titres consécutifs à la réduction du capital, au siège social, 115, route de St-Leu, à Epinay, à raison de : 10 actions anciennes contre 1 nouvelle (A). Les dites actions anciennes sont, jusqu'à nouvel avis, maintenues à la Cote.

Robinson Deep. — Conformément aux statuts, les actions « A » ont encore droit : au paiement, au titre de 1940, de dividendes d'un montant de 6 pence, qui seront payés en deux versements semestriels; et à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1941, au remboursement de leur valeur nominale de 1 shilling. Après quoi ces actions seront éteintes.

Raffinerie François. — Le capital est porté à 10 millions de francs par la création de 25.000 actions nouvelles de 100 fr., dont 16.666 réservées aux actionnaires et 8.333 aux porteurs de parts. Jouissance des actions nouvelles : 1<sup>er</sup> mai 1940. Prix d'émission : 125 fr., dont 50 fr. payables à la souscription. (Les libérations par anticipation sont admises). Droit-action : 1 action nouvelle pour 5 coupons 22 des anciennes. Droit-part : 3 actions nouvelles pour 4 coupons 14 de parts. Souscription du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 1940, à la Banque Borgeaud et Cie, 2, rue Lord-Byron, Paris. Cotation ex-droit (actions et parts) : à partir du 20 mai. Cotation des droits (droit action; droit part), jusqu'au 24 juin.

Indépendante de Télégraphie sans Fil. — Le capital 1<sup>er</sup> : est porté à 6 millions de francs par l'incorporation aux 40.000 actions portées de chacune d'elles de 2.000.000 de francs prélevés sur les réserves; 2<sup>o</sup> va être porté de 6 à 9 millions de francs, par la création de 20.000 actions nouvelles de 150 fr. chacune, réservées aux actionnaires. Prix d'émission : 150 fr. payables en souscrivant; jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1940. Droit : une action nouvelle pour deux anciennes (puis à titre réductible); souscription : sur remise du coupon 3, ouverte du 30 avril au 14 juin, à la Société Générale (siège, agences et bureaux permanents). Cotation ex-droit : à partir du 14 mai. Cotation du droit : du 30 avril au 7 juin.

#### PRIX DE GROS DES MARCHANDISES

##### Cours des marchandises aux Etats-Unis

	18 avril	25 avril
(en cents le bushel)		
Blé, mois prochain .....	112 ./.	109 3/4
(en cents par lb.)		
Coton, mois prochain .....	10.88	10.86
Sucre Cuba, droits payés ..	2.90	2.85
Cacaos, mois courant .....	5.98	5.97
Café Rio n° 7, mois courant ..	5 3/8	5 3/8
Caoutchouc standard IB .....	19.63	19.51

	18 avril	25 avril
(en cents par lb.)		
Cuivre électrolytique .....	11.50	11.25
Zinc thermique .....	5.75	5.75
Plomb .....	5 0	5.
Etain .....	47.5	47.50
Argent étranger .....	34 3/4	34 3/4

##### Cours réglementés de Londres

	18 avril	25 avril
(en livres par tonne longue)		
Cuivre standard .....	62	62
Plomb étranger .....	25	25
Zinc étranger .....	25 15/.	25 15/.
Or (en shillings par once) ..	168	168

	25 1/2	25 1/4
Etain .....	252 1/2	255 1/4
Argent, (l'once en pence) .....	20 7/8	20 15/16
Caoutchouc, feuilles fumées, (la lb en pence) .....	11 ./.	11 ./.

COTE DES CHANGES

Unité		Cours extrêmes au 26 avril	
		fr. et cent	
<b>A Paris :</b>			
Londres...Fr. pour	1 liv. st.	176 50 a	176 75
New-York ...	100 dollars	4.370 .. a	4.300 ..
Belgique ...	100 belgas	734 .. a	740 ..
Canada ...	100 dollars	...	...
Danemark ...	100 couron.	...	...
Hollande ...	100 florins	2.322 .. a	2.380 ..
Norvège ...	100 couron.	...	...
Suède ...	100 couron.	...	...
Suisse ...	100 francs	981 .. a	989 ..
<b>A Londres :</b>			
		Usance	Pair théorique 24 avril
Paris.....francs	pour 1 £	chèque	124 21 176 5/8
Berlin.....reichsm.	— 1 £	a vue	20 43
Bruxelles.....belga	— 1 £	de	35 .. 23 92 1/2
Amsterdam.....flor. etc.	— 1 £	de	12 107 7 55 1/2
Milan.....lire etc.	— 1 £	de	92 46 69 1/4
Athènes.....drach etc.	— 1 £	de	875 535 ..
Madrid.....pes. etc.	— 1 £	de	25 22 1/2 88 25
Lisbonne.....escudos	— 1 £	de	110 1 2 ..
Suisse.....fr. suisse.	— 1 £	de	25 2125 17 90 ..
Oslo.....cour. norv.	— 1 £	de	18 159 n. c.
Stockholm.....de	— 1 £	de	18 159 17 40 ..
Copenhague.....de	— 1 £	de	18 159 n. c.
Helsingfors.....marks	— 1 £	de	193 23 183 ..
Bucarest.....lei	— 1 £	de	313 6 800 ..
Varsovie.....zloty	— 1 £	de	43 33 ..
Budapest.....pengoes	— 1 £	de	27 3 19 1/4
Belgrade.....dinars	— 1 £	de	270 316 140 ..
Sofia.....leva	— 1 £	de	110 659 285 ..
Istanbul.....piastres	— 1 £	de	673 .. 510 ..
Alexandrie.....de	— 1 £	de	97 1/2 97 1/2
Bombay.....pence	— 1 £	T. T. (1)	18 d. 1/6 ..
Shanghai.....de	— 1 £	de	4 3/16
Singapore.....de	— 1 £	de	2/4 3/16
Kobe.....de	— 1 £	de	24 57 d 1/4 1/16
New-York.....dollars et c <sup>ts</sup>	— 1 £	C. T. (2)	4 862/3 4 03 ..
Montréal.....de	— 1 £	de	4 862/3 4 45 ..
Rio de Janeiro.....pence	— 1 £	de	6 09 3 17/32
Buenos-Ayres.....pesos papier	— 1 £	T. T.	11 1/2 17 1/2
Valparaiso.....dollars	— 1 £	T. T.	100
Montevideo.....pence	— 1 £	de	51 d. 26 1/2
Lima.....sols	— 1 £	de	17 38 20 1/4
Mexico.....pesos	— 1 £	de	20 ..
<b>A New-York (11 avril) (25 avril)</b>			
Paris.....1 99 ..	parité 50.251	1 99 ..	parité 50.251
Londres...3 51 1/2	parité 176.632	3 51 1/8	parité 176.493

LE VOLUME DES POSITIONS AU PARQUET

Position acheteur :	15 mars		15 avril	
	(millions)			
Rentes, bons et oblig. du Trésor.	344	355	344	
Autres valeurs	662	727	680	
	1.006	1.082	1.024	
Position vendeur :				
Rentes, bons et oblig. du Trésor.	109	96	99	
Autres valeurs	193	215	215	
	302	311	314	
Taux moyen des reports : 7/8 0/0 contre 1 1/2 0/0 à la précédente liquidation.				

CONVOICATIONS D'ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Les Sociétés suivantes convoquent une assemblée extraordinaire appelée à modifier, en raison des hostilités, la date de clôture de l'exercice 1939 :

Vermandoise de Sucreries.....	29 avril
Française de Matériel de Ch. de Fer.....	30 ..
Denain-Anzin.....	1er mai
Autos-Taxis Marseillais.....	2 ..
Mines et Produits Chimiques.....	3 ..
Soc. Lorr. des Anc. Etabl. De Dietrich.....	8 ..
Mines de Béthune.....	14 ..

JETONS DE PRESENCE

Noms des Sociétés	Dates	Jetons	Objet
Origny-St-Benoite	30-4	5 fr.	Approb. des comptes.
Cie Anzil de Navig.	30-4	2 fr.	Approb. des comptes.
Vinic de Champagne, ac.	15-5	1 fr.	Approb. des comptes et incorp. de réserves.
Vinic de Champagne, p.	15-5	1 fr.	Inc. rp. de réserves.
Chem de Fer Tunisien	22-5	3 fr.	Approb. des comptes.
Caout. de l'Indochine	24-5	1 fr.	Approb. des comptes.

Bibliographie

La Liste Alphanétique des Valeurs non Cotées, publiée par La Cote Alphanétique, 112, rue de Richelieu. Cette liste contient, sur plus de 20.000 valeurs hors cote, disparues de la cote, en faillite ou liquidation, une documentation abondante et précise, qui constitue une source de renseignements d'un grand intérêt pour les capitalistes. Le prix de l'ouvrage de 300 pages et des suppléments est de : 165 fr. pour la France, de 185 fr. ou 195 fr. pour l'étranger.

Bilans

Banque de France

Situation hebdomadaire du 11 au 18 Avril 1940

Actif	
Encaisse-or	84.614.317.540
Disponibilités à vue à l'étranger	42.772.271 + 6.238.057
Effets escomptés	5.051.272.809 + 186.694.959
Effets et warrants agricoles	1.781.000.000
Effets négoc. et autres emplois à l'étranger	46.120.214
Effets négoc. achetés en France	7.323.463.200 - 2.000.000
Avances sur titres	3.425.341.166 - 46.561.378
Avances à trente jours maximum sur effets publics n'excédant pas deux ans	304.157.000 - 11.090.000
Bons du Trésor négociables (Conv. du 29 fév. 1940)	30.000.000.000
Prêts sans intér. à l'Etat	10.000.000.000
Avances provisoires à l'Etat (conv. 29 sept. 1938 et 29 février 1940)	20.900.000.000
Divers	3.580.470.089 - 685.617.000
Passif	
Billets au porteur en circulation	156.443.109.690 - 806.817.245
Compte courant du Trésor	118.385.117 + 43.101.353
Compte courant de la Caisse Autonome d'Amortissement	1.063.823.879 - 44.268.013
Comptes courants et comptes de dépôts de fonds	3.814.693.524 + 698.212.71
Divers	2.447.595.451 - 65.235.170

COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

Montant des engagements à vue	171.623.151.591
Proportion de l'encaisse or aux engagements à vue	49.30 0/0

RAPPORTS

Electricité et Gaz du Nord

Assemblée ordinaire du 21 mars 1940

EXTRAITS DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs, Nous conformant à l'article 25 de nos statuts, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'activité de notre Société pendant l'exercice 1938-1939, qui a pris fin le 30 septembre dernier, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultats.

Au cours de l'exercice écoulé, nos ventes d'énergie se sont élevées à 286.682.000 kwh. contre 244 millions 502.500 kwh. pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 17,3 0/0.

Dans la région de Lille, elles ont dépassé de 14,4 0/0 celles de l'exercice précédent, grâce au raccordement de trois nouveaux clients industriels, à l'accroissement des ventes à la Société Artésienne de Force et de Lumière dans la région de Bailleul et au développement de l'électrification dans plusieurs usines.

Dans la région de Maubeuge, les ventes en haute tension ont été supérieures de 20 0/0 à ce qu'elles avaient été pour l'exercice précédent. Cette sensible amélioration s'est affirmée jusqu'à la fin du mois d'août.

Il a été installé une puissance totale de 2.635 kwh. pour les applications thermiques.

En basse tension, l'augmentation des ventes a été de 5,9 0/0.

Le nombre d'abonnés est passé de 41.845 à 42.815, et il a été placé 852 cuisinières et réchauds, contre 719 précédemment, ainsi que 50 chauffe-eau et 163 radiateurs soufflants.

Exploitations gazières

Nous avons cédé, au cours de cet exercice, et sous réserve de l'approbation des pouvoirs concédants, toutes les exploitations gazières que nous possédions dans la région de Maubeuge, avec les différents droits y afférents, de façon à pouvoir consacrer toute notre activité et nos ressources financières au développement de nos exploitations électriques.

Une résolution consacrant en tant que de besoin cette opération sera soumise à votre approbation.

Participations

Nous vous donnons, ci-après, quelques indications sur les principales Sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés :

Société d'Electricité de la région de Valenciennes-Anzin (S.E.R.V.A.)

Au cours de l'exercice 1938, les ventes d'énergie se sont élevées à 195.840.000 kwh., en légère majoration sur celles de l'exercice précédent.

Le turbo-groupe 25.000 kw., qui fait partie du programme de modernisation de la Centrale de Valenciennes, a été mis en marche et a répondu aux espoirs que l'on avait fondés au moment de sa commande.

La liaison entre l'exploitation de la S.E.R.V.A. et celle de la Société « Electricité et Gaz du Nord », dans la région de Maubeuge, a été réalisée par la remise en état de la ligne 45.000 V du réseau de l'Etat et en portant la capacité de cette ligne à 12.000 kw.

Le dividende brut a été fixé à 37 fr. 50 par action.

Electricité de la Seine

Au cours de l'exercice 1938, les ventes d'énergie se sont élevées à 395.799.792 kwh., contre 380 millions 127.995 kwh., soit un accroissement de 4,11 0/0.

Ces résultats ont permis de porter le dividende brut de l'action de capital à 25 fr. contre 22 fr. 50 précédemment, celui des actions de jouissance à 10 fr. contre 7 fr. 50 et celui des parts de fondateur à 133 fr. 48 contre précédemment 101 fr. 11.

Forces Hydrauliques de Meuse (F.H.Y.M.)

Les résultats favorables de l'exercice 1938 ont permis la distribution d'un dividende brut de 50 fr. par action de capital.

Bilan — Dividende

Le bilan qui vous est présenté sous la forme adoptée précédemment comporte deux nouveaux postes : A l'Actif, au chapitre Immobilisations : « Eléments cédés sous condition suspensive », 20 millions 240.759 fr. 88, somme représentant la valeur des éléments afférents à l'Exploitation Gazière, cédés au cours de l'exercice sous réserve de l'approbation par l'autorité concédante.

Au Passif, « Fonds de Renouvellement de l'Outilillage et du Matériel anciens », 7.500.000 francs.

Ce nouveau chapitre a été ouvert par application des dispositions des décrets des 2 mai 1938 et 13 février 1939.

Après avoir effectué les amortissements nécessaires, le solde à répartir s'élève à 19.893.456 fr. 20, nous permettant de vous proposer l'attribution d'un dividende total brut de :

- 25 francs aux actions ;
- 387 fr. 25 aux parts ;
- 38 fr. 725 aux dixièmes de parts.

Conseil d'administration

Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, nous avons enregistré la démission d'administrateur de M. René Destrée, qui, pour des raisons de convenances personnelles, nous a manifesté le désir de résilier ses fonctions.

Nous nous sommes inclinés avec regret devant cette décision et nous tenons à le remercier vivement du concours éclairé qu'il nous a apporté.

En vue de se compléter, votre Conseil a appelé aux fonctions d'administrateur M. Jean Boels, en remplacement de M. R. Destrée. Nous vous prions de bien vouloir ratifier cette désignation.

MM. le baron Empain et Frédéric Sarrat arrivent cette année à l'expiration de leur mandat. Nous vous proposons leur réélection pour une nouvelle période de six ans.

Depuis la clôture de l'exercice, nous avons eu le regret d'enregistrer la démission de M. Marcel Fontaine, commissaire agréé suppléant. Vous aurez donc à désigner un commissaire agréé suppléant pour achever le mandat qui avait été confié à M. Marcel Fontaine par l'Assemblée générale ordinaire du 23 décembre 1937.

Enfin, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, nous vous demandons d'autoriser les membres du Conseil à conserver un intérêt direct ou indirect dans les entreprises ou marchés faits avec votre Société.

MM. les Commissaires aux comptes vous feront, d'ailleurs, un rapport spécial sur ceux de ces entreprises ou marchés passés, avec votre autorisation préalable, au cours du dernier exercice.

La mobilisation générale, décrétée au début du dernier mois de l'exercice dont nous venons de vous rendre compte, nous a privés subitement d'un nombre important de nos collaborateurs de tout rang. Malgré cela, grâce à l'application des dispositions prévues et à l'effort de tous, nous avons pu continuer à alimenter pour le mieux notre clientèle tout en satisfaisant aux besoins normaux des établissements travaillant pour la défense nationale.

Préoccupés de mettre nos collaborateurs mobilisés et leurs familles à l'abri des soucis matériels, nous avons institué en leur faveur un régime d'allocations bénévoles que nous avons l'intention de maintenir tant que les circonstances nous le permettront.

Vous vous associerez certainement à nous pour adresser à notre personnel sous les drapeaux un très cordial souvenir et pour remercier ceux qui sont restés à leurs postes d'avant-guerre de leurs efforts constants.

Coupons

ECHÉANCE D'AVRIL

CHARBONNAGES, FORGES, MINES

15 Boule (Mines), c. 47, cap. bis-tre, act.	21 32	17 80
15 — c. 47, jouiss. bleu, act.	16 40	13 75
1 Cokerie Alcock 5 0/0 1930, c. 20	25	23 31
15 Combeplaine (F. At.) 5 0/0 1930, c. 15	25	23 42
15 Denain-Anzin 6 0/0 1927, c. 25	30	30
15 Entreprises Auto. 5 0/0 1931, c. 18	25	23 41
15 Epinae (Houill. et Ch. de fer) 6 0/0, c. 41	15	15
5 Escaut (Métall), c. 46, act. cap.	40	21 89
5 — c. 28, act. jouiss.	20	4 08
1 Feignies (Us., Ac.), 2 1/2, ex-5 0/0 1930, c. 20	10 25	6 75
5 Fichet 6 0/0 1929, c. 22	5	4 62
15 Liévin (Houill. de) 5 0/0 1931, c. 17	25	33 28
10 — c. 30, act.	4 10	3 25
5 Milianna (Mines de Fer), c. 3, act. priv.	20 50	17 76
5 — c. 3, act. ord.	19 95	17 44
1 Nord d'Alais, c. 18, act.	18 04	15 299
3 Onasta et Mestoula, c. 32, act. jce	82	67 06
3 — c. 30 de divid. B.	10 25	8 78
1 Paris et Outreau (Ac. de) 4 1/2, c. 56	9 25	7 20
1 Peugeot Frères (Les Fils) 5 0/0 1931, c. 18	25	23 25
15 Pelter (Maison Th.) 4 1/2, c. 19	22 50	21 38
1 Roche-la-Molière-Firminy, c. 53, act. cap.	11 48	9 53
1 — c. 46, act. jouiss.	8 20	6 92

30	Rochet-Schneider 6 0/0, c. 39.....	15	15	>
1	— c. 29, ex. 1935-1936, act.	8 17	5 985	
1	— c. 30, ex. 1936-1937, act.	4 92	4 38	
1	— c. 31, ex. 1937-1938, act.	4 92	4 38	
1	— c. 32, ex. 1938-1939, act.	4 10	3 65	
1	Saint-Nicolas (Fges. Fond.) 5 1/2	27 50	26 05	
1	1930, c. 20.....	9 84	7 52	
1	Vieille-Montagne (Zincs) 5 0/0	25	25	>
1	1929, c. 21.....			
<b>Eaux</b>				
5	Carbonique Naturelle (La), c. 34	41	32 90	
5	— c. 24, P.....	32	65	>
15	Eaux et Ozone 5 0/0 1935, c. 9....	25	23 317	
1	Royan (de), obl.....	6	6	>
15	Sanary de 6 1/2.....	13 325	10 845	
<b>ELECTRICITE</b>				
1	Aixoise 6 0/0 1921 violet, c. 38....	15	15	>
15	Alep (d') 5 1/2 1928 de 1.000 fr. c.23	27 50	25 72	
1	— 7 0/0 1927, c. 25.....	17 50	16 51	
5	Artésienne de Force Lumière,	27 50	25 85	
5 1/2 1935, c. 9.....		10 25	9 125	
5	Breguet (Maison), c. 49, act.....	27 50	25 34	
1	Chinoise d'Electricité 5 1/2	25	23 53	
1934, c. 11.....		27 50	26 12	
1	Constr. Electr. de Delle 5 0/0 1930	25	23 48	
c. 20.....		27 50	25 60	
15	Cotentin 5 1/2 1929, c. 21.....	25	23 48	
15	Distrib. Région. d'Electricité 5 0/0,	25	23 48	
c. 20.....		27 50	25 60	
25	Elect. Chim. Elect. Métal. Ugine	46 41	42 89	
5 1/2 1939, c. 2.....		9 28	8 58	
15	Energie Industrielle, c. 53, tit.	18 82	15 34	
500 fr., act.....		15	15	>
15	— c. 53, tit. 100 fr., act.....	9 28	8 58	
2	Est Electricité, 1 à 80000, c. 26,	20 50	17 143	
act. lib.....		27 50	25 80	
1	Pure et Morge (H. E.), 6 0/0, c. 42	7 38	6 024	
1	Haute-Bourne 5 0/0, c. 53.....	25	22 65	
1	Haute-Garonne (E. E.), 2 1/2, c. 4,	10	10	>
1929-1930, c. 21.....		22 50	20 921	
15	Lampes Elect. (Man. Fse) 5 1/2	13 75	12 89	
1929-1930, c. 21.....		22 50	20 91	
15	Littoral Norm. 1 à 50000, c. 27, act.	10 75	9 312	
1	Lorraine Charb. Lampes Appar.	25	23 363	
Electr. 5 0/0, c. 17.....		27 50	25 85	
1	Lumière et Force (Sté Lyonn.)	14 35	11 80	
4 0/0, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> sér., c. 76-64-52....		17 50	17 50	
15	Maroc (E. E.) 5 0/0 1932, c. 16....	17 50	16 58	
15	Méridionale Transp. Force 5 1/2	24 60	19 95	
1925, c. 30, B.....				
1	Moissac (Elect., Gaz, Eaux) 6 0/0,			
c. 35.....				
15	Nord (El. et Gaz) 4 1/2 1930, c. 20,			
1	Pyrénéenne d'En. Elec. 5 0/0 1913			
c. 54.....				
1	— 5 0/0 1930, c. 20.....			
1	Savoie (H. E.) 5 1/2, c. 10.....			
1	Vendée (Electricité de) 7 0/0.....			
1	Vendéenne d'Electr. 7 0/0, c. 37....			
1	Voyenne (de la) 7 0/0 1924, c. 32....			
11	— c. 16, act.....			
<b>GAZ</b>				
15	Banlieue de Paris, 1 à 4000, c. 43,	82	65 50	
act.....		69 70		
15	— 4001 à 8000, c. 45, act.....	18 17	15 40	
10	Compteurs et Autres Appareils	12 50	12 50	
(Cie Contin.), c. 40, act.....		15 37	12 73	
1	Nice (de) (et Electr.) 5 0/0 1915,	16 40	14 60	
de 500 fr., c. 50.....				
1	— 7 1/2 1923, c. 33.....			
15	Seclin, Somain, Ext., c. 20, act....			
1	Sologne (Gaz, Eaux Rom.) 5 1/2			
1934, c. 11.....				
1	— 5 1/2 1936.....			
1	Sud-Est (Gaz et El.) 4 1/2, c. 19....			
15	Villefranche-s-Mer et Ext. 6 0/0			
c. 47.....				
<b>TRANSPORTS DIVERS</b>				
15	Appontement Publ. de Pauillac	6 15	4 974	
3 0/0, c. 87.....		22 50	20 98	
15	Chargeurs Réunis 4 1/2 1930, c. 20	1 64	1 385	
15	Navale de l'Ouest (Sté) 6 0/0	6 66	5 98	
1925, c. 36.....		29 49	26 42	
26	Tonage et Remorq., c. 43, act.....			
26	— c. 39, P.....			

15	Tramw. d'Amiens, c. 63, act. cap.	6 90	5 84
15	— c. 11, act. jouiss.....	2 80	2 39
1	— de Rio-de-Janeiro 5 0/0 off.		
2 <sup>e</sup> hyp., c. 23.....		au crs 7 sh.150	
15	— de Rouen, c. 21, act. cap....	17 83	15 24
15	— c. 32, act. jouiss.....	7 58	6 46
<b>VALEURS DIVERSES</b>			
1	Air Comprimé 4 1/2 1931, c. 18....	20 25	18 691
1	Alimentat. (Sté Econ.) 4 1/2, c. 64	9 22	7 34
15	— c. 35, act.....	12 30	10 28
15	— (Sté Normande), c. 39, act.....	8 20	6 874
15	— c. 46, 1/100 P.....	13 40	11 214
30	Applications Industr., c. 36, act.	12 30	10 06
1	Blanchim., Teintur., Impress.		
Thizy V. A. Lafont, obl.....		15	14 02
1	Bonnerie (Sté Rémoise) 6 1/2,		
c. 24.....		16 25	15 45
1	Bons Produits 5 1/2 1939, c. 2....	27 50	25 34
1	Brasser. Malt. Alsacienne d'An-		
goulême 5 0/0, c. 46.....		12 50	9 486
1	— du Bois-Vert 5 0/0 1930, c. 21.	25	23 55
15	— Malt. Vosgienne 5 0/0, c. 20	12 50	11 40
15	— Nationale 8 0/0, c. 26.....	20	18 974
15	— Régionale de l'Ain 6 1/2.....	16 25	16 25
15	— Saint-Nicolas 7 0/0, c. 25, B.	17 50	16 62
— de Xertigny 4 1/2 1930 c.19 B.		11 25	10 45
15	Canson Montgolfier 7 0/0, c. 25....	17 50	16 59
1	Chambre de Commerce Granville		
4 1/2 1930, c. 19.....		22 50	20 82
15	Chaux et Ciments de Marseille,		
c. 29, act.....		24 60	21 02
1	Chocolat Poulain, c. 14, act.....	53 30	42 55
1	Ciments Verre, exerc. 39, c.3, act.		
15	Cirages Français 4 1/2, c. 19.....	22 50	21 02
1	Claudat (Etabl.) 6 0/0 1929, c. 22....	15	14 244
1	Coder Frères 5 0/0 1930, c. 19.....	25	23 68219
5	Coloniale des Grands Magasins		
6 0/0 1929, c. 21.....		30	28 45
15	Comptoir des Cendres et Métaux		
Précieux 6 0/0 1930, c. 20.....		30	28 45
1	Comptoir National Pharm. Fse		
6 1/2 1930, c. 20.....		16 25	15 25
1	Economie Bretonne 5 0/0 1931, c.17	25	22 85
1	Entreprise Industrielle, 1 à 125000		
anc., c. 19, act.....		112 32	98 38
1	— 12501 à 18750 nouv., c. 19 act.	40 62	36 16
30	Entreprises Bartissol 5 0/0, c. 5....	25	23 596
1	Epargne (L'), c. 4, obl.....	12 30	9 90
8	Etudes et Entreprises (Sté Fse),		
c. 85, act.....		61 50	
8	— c. 85, act.....	54 53	
8	— c. 85, act.....	41 30	
1	Filature et Filterie de France,		
c. 18, act.....		49 20	42 065
1	Fils Fernand Floquet 3 0/0, ex-		
5 0/0 1930, c. 20.....		15	14 15
1	Foncière Parisienne 5 0/0 1931 c.17	22 25	20 89
15	Fournier-Ferrier 5 0/0 1931, c. 18.	25	23 37
1	Frachon Emery Philibert 6 0/0,		
c. 22.....		6 75	6 45
16	Fromagerie Ch. Gervais c.55 act.	21 525	17
15	— c. 27, P.....	726 432	612 15
1	Gaillard (Etabl.) 5 0/0 1930, c. 19.	25	23 30
1	Geisweiler et Fils 2 1/2, ex-5 0/0		
1930, c. 19.....		12 50	11 26
15	Glaces Verres Spéciaux Nord de		
France 4 1/2 1930, c. 19.....		22 50	20 85
15	Habitat, à Mon Marché Penhoët		
5 0/0, c. 21.....		25	23 46
15	Habitat, B. M. Villeneuve-Saint-		
Georges 7 0/0, c. 24.....		15 75	14 67
15	— 5 0/0 1935, c. 14.....		
15	Henri Hamelle 4 1/2 1930, c. 20	22 50	21
1	Héritiers de Marie Brizard 6 0/0		
1932, c. 16.....		15	14
10	Huile Gondron et Dériv., n. lib.		
ou lib., ap. 31 déc. 1938....		16 40	
10	— lib., c. 9.....	41	34 60
1	Immob. Cie Celluloïd Petitcollin-		
Oy, 5 0/0, c. 20.....		25	23 44
1	— Créd. Brass. Semeuse 5 0/0		
1931, c. 18.....		25	23 10
1	— rue Sala 5 0/0, c. 38.....	10 25	8 46
15	— Union Intermidiée 5 0/0 1928,		
c. 12.....		20 50	16 738
1	— de Vanves 6 0/0 29, c. 11 an.		
1	— 5 0/0, c. 7 ann.....	48 50	44 15

1	Imprimerie Monthéliardaise 5 0/0		
c. 18.....		25	23 704
1	Ind. Chim. Mulhouse Dornach,		
c. 35, act.....			150
15	Indust. Comm. Lunetiers 6 1/2		
1928, c. 23.....		16 25	15 20
30	Inject. Rap. Conservat. Bois		
5 0/0, c. 18.....			23 24
1	Jourdain (Etabl.) 5 0/0.....		
1	Kuhlmann et Cie 5 0/0 hyp. 1930,		
c. 20 concord.....		12 50	11 80
1	Lait (Cie Gle), c. 20, act.....	54-18	37 20
1	Lambiot ff. (Etabl.) 5 0/0 35, c.10	30	28 13
15	Laroche-Joubert et Cie 5 0/0, c.18	12 50	11 64
15	Le Roy et Cie 6 0/0 1928, c. 23, B.	30	28 73
15	Libr. Bloud et Guay 5 1/2, c. 17	13 75	12 80
1	Linière de Gérarmer 5 0/0 30,c.19	25	23 23
10	Logis (Le), remb. cap. f. t. p.		
est., 1 à 2500, act.....		41	36 50
10	— c. 9, P.....	7 468	6 314
1	Magnan (Docks de Vaucl.) 5 1/2,		
c. 20.....		13 75	12 69
15	Malt. Franche-Com 6 1/2, c.38	16 25	16 25
1	— Fr.-Belge 6 0/0 1928, c. 23....	30	28 15
1	— 5 1/2 1939, c. 1.....	41 25	38 95
1	— 5 0/0 1900, c. 7.....	10 25	8 25
1	Moulin Vilgrain 5 0/0 1930, c. 19	25	23 30
1	— c. 33, libérée, act.....	61 50	39 20
1	Moutarde Bizouard 6 1/2, c. 34		
15	Munit. Chasse Tir Guerre 5 0/0		
1931, c. 17.....		50	46 77
1	Nouvelles Galeries Réunies 5 0/0		
1930, c. 20.....		25	23 40
1	Office National du Vin, obl.....		
1	Office Pub. d'Hab. Bon Marché		
Seine 5 0/0, c. 10.....		25	23 35
1	Olivier et Cie 6 0/0 1920, c. 40....	15	15
1	Orasdi-Back, c. 47, act.....	3 28	1 60
15	Parfumerie Roger Gallet 5 0/0		
1930, c. 20.....		25	23 40
15	Pétroles et Raffinage (Cie Fse)		
5 0/0 1935, c. 10.....		25	23 37
15	— c. 10.....	125	116 686
1	Pompes Fun. de Lyon, c. 41, act.	22 735	18 18
8	— c. 25, P.....	2 06	1 745
1	Port Rio de Janeiro, jcc, c.		
20, act.....		163 59	140 86
1	— ord., c. 17, act.....	75 03	63 93
15	Presse B.-Bretagne 5 0/0, c. 2, B.		
1	Pr. Chim. de Clamecy 5 0/0, c. 20		
15	— Coignet 5 0/0 1930, c. 21.....	25	23 40
15	Produits Liebig (Sté Fse), c.		
12, act.....		24 60	20 2458
15	René Lemoine (Prod. Ch.) 6 0/0		
1930, c. 19, B.....			9 87
15	Ronéo 6 0/0, c. 21.....	15	14 243
1	Sablères de la Seine 5 1/2 32, c.15	27 50	25 34
1	*Safac (Sté Aux. Fab. Ag. et		
Commercial), c. 10, act.....		au crs	

**Crédit Lyonnais**, 19, boulevard des Italiens, Paris;

**Société Générale** pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris, ou dans leurs Sièges, Agences et Succursales en France, qui tiendront des pouvoirs à la disposition des porteurs qui ne pourraient assister eux-mêmes à l'Assemblée.

**Le Conseil d'administration de Force et Lumière des Pyrénées.** N° 4587.

**La Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt** à l'honneur d'informer :

a) MM. les Actionnaires que, le solde du dividende voté par l'assemblée du 15 janvier 1940, sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> mai 1940, contre remise du coupon N° 11, à raison de :

— 12 fr. 50 pour les titres nominatifs taxés à 18 0/0 ;  
— 10 fr. 95 pour les titres nominatifs taxés à 27 0/0 ;  
— 10 fr. 05 pour les titres au porteur.

b) MM. les Porteurs des obligations 4 1/2 0/0 que le coupon N° 18 à échéance du 15 mai 1940, sera payé :

— 22 fr. 50 net, pour les obligations nominatives ;  
— 20 fr. 92 net, pour les obligations au porteur.

Paris, le 16 avril 1940.

N° 4585.

**MANUFACTURE DES GLACES ET PRODUITS CHIMIQUES de SAINT-GOBAIN, CHAUNY et CIREY**

Société anonyme au capital de 450 millions

R. C. Seine 98.286

Siège social :

1 bis, place des Saussaies, Paris (8<sup>e</sup>)

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le lundi 10 juin 1940, à 14 h. 30, Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1<sup>o</sup> Rapport du Conseil d'administration ;

2<sup>o</sup> Rapports des Commissaires aux comptes ;

3<sup>o</sup> Approbation des comptes de l'exercice 1939 et fixation du dividende ;

4<sup>o</sup> Nomination d'Administrateurs ;

5<sup>o</sup> Autorisation à donner aux Administrateurs, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'Assemblée se compose des Actionnaires propriétaires d'au moins 24 actions.

Toutefois, les autres Actionnaires peuvent se grouper pour atteindre le chiffre de 24 actions et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre membre de l'Assemblée. Conformément à l'article 34 des statuts, les Actionnaires qui voudront user du droit de groupement devront déposer leurs pouvoirs le mardi 4 juin au plus tard, à la Société, ou dans les établissements ci-après indiqués.

Pour pouvoir assister à cette Assemblée ou s'y faire représenter, les propriétaires d'actions au porteur devront déposer leurs titres au plus tard le mardi 4 juin :

— soit au Siège social de la Société, 1 bis, place des Saussaies, à Paris ;

— soit dans un Etablissement de crédit ;

— soit chez un Agent de change, un Banquier ou un Notaire.

Les propriétaires d'actions nominatives sont dispensés du dépôt de leurs certificats. Ils devront être inscrits sur les registres de la Société au plus tard le 20 mai 1940.

En raison du transfert en province d'une partie des services administratifs de la Société, les pouvoirs, récépissés, demandes de cartes et la correspondance devront être adressés à la « Compagnie de Saint-Gobain, à Ménars (Loir-et-Cher) ».

Les propriétaires d'actions nominatives ou au porteur qui désirent assister à l'Assemblée sont priés de demander des cartes d'admission :

— soit directement à la Société, à Ménars ;

— soit par l'intermédiaire du dépositaire de leurs titres au porteur.

Ces demandes devront être parvenues à la Société trois jours francs avant l'Assemblée, soit le jeudi 6 juin au plus tard.

Les Actionnaires ne pouvant assister à la réunion auront la faculté de se faire représenter :

1<sup>o</sup> Soit en chargeant le dépositaire de leurs titres au porteur d'adresser leur pouvoir à la Société, accompagné d'un avis d'immobilisation des titres ;

2<sup>o</sup> Soit en faisant parvenir d'une manière quelconque, à la Société, leur pouvoir accompagné, s'il y a lieu, du récépissé de dépôt de leurs titres au porteur.

Ces pouvoirs devront être parvenus à la Société le mardi 4 juin au plus tard.

Des formules sont à la disposition des Actionnaires à la Société — Paris et Ménars — et dans les Etablissements de crédit.

Les récépissés et avis d'immobilisation devront être parvenus à la Société le jeudi 6 juin au plus tard. Il sera alloué un jeton de présence d'un franc par action présente ou représentée si l'Assemblée peut délibérer valablement.

Les deux médailles habituelles seront en outre remises à tout Actionnaire présent à l'Assemblée et ayant signé la feuille de présence.

**Le Conseil d'administration.**

## Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie

Société anonyme au capital de 175 millions de francs entièrement versés

Siège social :

16, boulevard des Italiens, Paris R. C. Seine : N° 251.988 B

### Avis aux actionnaires

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le samedi 25 mai 1940, à 11 heures du matin, à la Salle de la Société des Ingénieurs Civils de France, 19, rue Blanche, à Paris, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### Ordre du jour

1<sup>o</sup> Lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes pour l'exercice 1939 ;

2<sup>o</sup> Approbation du bilan et des comptes au 31 décembre 1939 et fixation de la répartition des bénéfices et du dividende ;

3<sup>o</sup> Renouvellement partiel du Conseil d'administration (art. 19 des statuts) ;

4<sup>o</sup> Autorisation à donner aux membres du Conseil d'administration en vertu de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions.

Toutefois, les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix ont la faculté de se grouper pour former le nombre nécessaire et se faire représenter soit par l'un d'eux, soit par tout actionnaire membre de l'Assemblée.

Aux termes des articles 32 et 33 des statuts et de la délibération du Conseil d'administration prise en conformité de ces articles, les déclarations de groupement, les dépôts d'actions, les remises de pouvoirs et les demandes de cartes d'admission à l'Assemblée doivent être effectués cinq jours au moins avant la réunion.

## BONS D'ARMEMENT

LE BON D'ARMEMENT EST UN EMPLOI TEMPORAIRE TRÈS INTÉRESSANT DE TOUT L'ARGENT LIQUIDE DONT LES ÉPARGNANTS OU LES ENTREPRISES N'ONT PAS MOMENTANÉMENT BESOIN.

Les échéances sont :  
à 6 mois,  
à 1 an,  
à 2 ans.  
Les coupures sont :  
de 500 Frs.,  
de 1.000 Frs.,  
de 10.000 Frs., etc...  
L'intérêt nominal est de :  
bon à 6 mois 2,50 % l'an  
— 1 an 3 % —  
— 2 ans 3,50 % —

Les Bons sont délivrés :  
a) au porteur, le souscripteur garde l'anonymat ;  
b) à ordre, le nom est inscrit sur le bon ce qui présente une garantie contre la perte ou le vol.

Les bons peuvent faire l'objet d'un endossement. Souscrire aux Bons d'Armement, c'est sauvegarder ses intérêts et accomplir son devoir. C'est engager son pays sur le chemin de la richesse dans la paix.

Pour tous renseignements, écrivez au MINISTÈRE DES FINANCES, 184, Rue de Rivoli, Paris. Vous recevrez, gratuitement et sans aucun engagement de votre part, une brochure explicative sur les Bons d'Armement.

### SOUSCRIVEZ !

Les titulaires d'actions nominatives doivent être inscrits sur les registres de la Société seize jours au moins avant l'Assemblée.

Les actions au porteur doivent être déposées :

— soit à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris, ou à l'une quelconque de ses succursales ou agences ;

— soit à l'un des guichets des Etablissements de Crédit, Maisons de Banque ou Agents de Change.

**Le Conseil d'administration.**

## Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage

Siège social :

Capital : 350.000.000 de francs  
3, rue de Messine, Paris (8<sup>e</sup>)

Messieurs les propriétaires d'obligations 5 0/0 (émission 1935) sont informés que le coupon n° 10, à échéance du 1<sup>er</sup> mai 1940, d'un montant brut de 25 francs, sera payable à partir de cette date aux guichets du Crédit Lyonnais, à raison de :

Personnes physiques : net  
Titres au nominatif..... 25 fr.  
Titres au porteur..... 23 fr. 31

Personnes morales :  
Titres au nominatif..... 22 fr. 50  
Titres au porteur..... 20 fr. 81  
N° 4584.

## Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage

Société anonyme

Capital : 350.000.000 de francs

Siège social :

3, rue de Messine, Paris (8<sup>e</sup>)

Messieurs les propriétaires d'obligations 6 0/0 (émission 1936) sont informés que le coupon n° 7, à échéance du 20 mai 1940, sera payable à partir de cette date, aux guichets du Crédit Lyonnais, à raison de :

30 francs pour les obligations nominatives ;

28 fr. 10 pour les obligations au porteur.

N° 4583.

## LOTÉRIE NATIONALE

Le Secrétariat Général de la Loterie Nationale communique :

« Aux termes de l'arrêté du 13 mars 1940, les émetteurs de représentations de fractions de billets de la Loterie Nationale, titulaires de récépissés institués par l'article 5 du décret du 3 mars 1936, devaient adresser copie de ces récépissés, par lettre recommandée au Secrétariat Général de la Loterie Nationale dans un délai de quinze jours expirant le 5 avril courant.

« Il a été décidé que l'effet de ces dispositions serait prorogé jusqu'au 30 avril afin de permettre à tous les émetteurs qui auraient encore omis d'effectuer cet envoi, de s'acquitter de cette formalité.

« L'attention de tous les émetteurs de représentations de fractions de billets de la Loterie Nationale est tout particulièrement attirée sur les dispositions qui précèdent ; les intéressés devront adresser, d'extrême urgence et au plus tard le 30 avril, une copie de leur récépissé au Secrétariat Général de la Loterie Nationale au Ministère des Finances à Paris.

« Les émetteurs qui ne se conformeraient pas à cette prescription avant le 1<sup>er</sup> mai prochain, s'exposeraient au retrait d'office du récépissé de la déclaration d'émission, en exécution de l'article 6 de l'arrêté du 13 mars 1940. »

BOURSE DE LYON (1)

Table of stock prices for Bourse de Lyon, categorized by Metallurgie, Houillères, Gaz et Electricité, and Diverses.

BOURSE DE MARSEILLE (1)

Table of stock prices for Bourse de Marseille, including various industrial and commercial stocks.

BOURSE DE NANCY (1)

Table of stock prices for Bourse de Nancy, listing local and regional companies.

BOURSE DE BRUXELLES (1)

Table of stock prices for Bourse de Bruxelles, including Fonds d'Etat and Villes.

BANQUES ET HYPOTHECAIRES

Table of bank and mortgage-related stock prices.

HEMINS DE FER

Table of railway stock prices.

TRAMWAYS ET TRUSTS (Electricité)

Table of tramway and utility stock prices.

GAZ ET ELECTRICITE

Table of gas and electricity stock prices.

METALLURGIE

Table of metallurgy stock prices, including various steel and metal companies.

CHARBONNAGES ET MINES METALLIQUES

Table of coal and metal mines stock prices.

COLONIALES ET CAOUTCHOUCS

Table of colonial and rubber stock prices.

DIVERSES

Table of miscellaneous stock prices.

BOURSE DE NEW-YORK (1)

U.S. Treas. 2 3/4 1947 109 9 10 - 2 3/4 1960 108 7 16

CHEMINS DE FER

Table of New York railway stock prices.

PETROLES

Table of New York oil stock prices.

CUIVRE

Table of New York copper stock prices.

DIVERSES

Table of miscellaneous New York stock prices.

BOURSES CANADIENNES

Table of Canadian stock prices.

BOURSE DE LONDRES (1)

Table of London stock prices, including Fonds d'Etat and Banques.

BANQUES

Table of London bank stock prices.

CHEMINS DE FER

Table of London railway stock prices.

MINES D'OR VAL. SUD-ADR. MINES METAL.

Table of London gold and metal mines stock prices.

VALEURS METALLURGIQUES - AVIATION

Table of London metallurgical and aviation stock prices.

VALEURS INDUSTRIELLES DIVERSES

Table of London miscellaneous industrial stock prices.

PETROLES

Table of London oil stock prices.

CAOUTCHOUCS

Table of London rubber stock prices.

BOURSE DE BERLIN (1)

Table of Berlin stock prices.

BOURSES SUISSES (1)

Table of Swiss stock prices.

BOURSE D'AMSTERDAM (1)

Table of Amsterdam stock prices.

BOURSES ITALIENNES (1)

Table of Italian stock prices.

BOURSE DU CAIRE (1)

Table of Cairo stock prices.

(1) En raison de la lenteur des transmissions certains de ces cours remontent au début de la semaine.

Le Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN

Imprimé en France, chez Dubois et Bauer, 34, rue Laflitte, Paris